



ARCHIVES DAVID MARCHON

ATTRACTIVITÉ

Le tunnel sous La Vue-des-Alpes a dopé l'économie de La Chaux-de-Fonds, mais pas du Locle. >>> PAGE 5

Une chère fête de Noël



Les fêtes de fin d'année coûtent toujours plus cher. Tour d'horizon.

>>> PAGE 20

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738

arc
PRESSE

JA 2002 NEUCHÂTEL

Vendredi 7 décembre 2007 • www.lexpress.ch • N° 284 • CHF 2.- / € 1.30

LA ROBELLA

Projet de canons à neige



ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

La coopérative qui exploite les remontées mécaniques de Buttes - La Robella prévoit d'installer des canons à neige. Les organisations de défense de la nature ont fait part de leur désaccord. >>> PAGE 13

Aider à jongler entre travail et famille



KEYSTONE

EXEMPLAIRE L'Etat de Neuchâtel introduira en 2008 dix mesures permettant aux fonctionnaires de mieux concilier travail et vie familiale. Parmi elles, la garde d'un enfant malade, l'extension du congé paternité ou le congé parental. >>> PAGE 3

MINISTÈRE PUBLIC

Le procureur suppléant s'en va

Michel-André Fels, le suppléant du procureur de la Confédération, a annoncé hier qu'il démissionnait avec effet immédiat. Il était critiqué pour avoir transmis à la sous-commission de gestion du Conseil national des documents liés au banquier allemand Holenweger dans le cadre de l'affaire «Bloschacher». >>> PAGE 29

Basketball



ARCHIVES DAVID MARCHON

Université frôle l'exploit
Les Neuchâteloises menaient de cinq points à moins de deux minutes du terme à Ruzemberok. Elles ont fini par s'incliner 73-70 sur le parquet du leader du groupe E de l'Eurocup. >>> PAGE 21

Miam!

Frédéric Péter-Contesse
Apprenant à Neuchâtel, le jeune homme a décroché la deuxième place au championnat de Suisse des apprentis cuisiniers. Portrait. >>> PAGE 9



RICHARD LEUENBERGER

CHÔMAGE

Un appui constant depuis cinq lustres

L'Association pour la défense des chômeurs de Neuchâtel a soufflé hier soir ses 25 bougies. Face à une nombreuse assistance, le conseiller communal Daniel Perdrizat, militant de la pre-

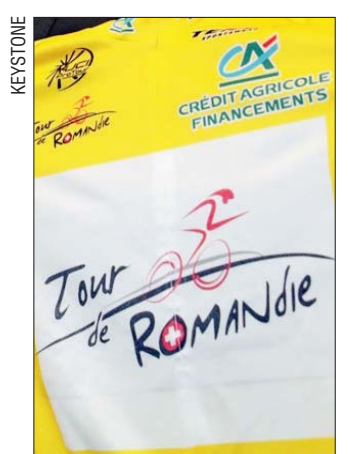
mière heure de l'association, est venu dire qu'il s'en sentait toujours très proche.

Coincidence de l'actualité, on apprenait hier que le chômage est reparti à la hausse en novembre. >>> PAGES 4 ET 7

CYCLISME

Le moral au beau fixe

Les organisateurs du Tour de Romandie ont le sourire. Leur épreuve a réalisé un léger bénéfice en 2007. Pour 2008, la course a été dynamisée. Une étape arrivera à Saignelégier en passant par Bôle, le Val-de-Ruz et Saint-Imier. >>> PAGE 27



KEYSTONE



IDÉES CADEAUX DE NOËL!

RETROUVEZ-NOUS AU MARCHÉ DE NOËL À LA MALADIÈRE CENTRE DU 3 AU 24 DÉCEMBRE POUR:

- DÉCOUVRIR NOTRE NOUVELLE COLLECTION «FAN SHOP»
- PROFITER DE NOTRE OFFRE «ABONNEMENT 2ÈME TOUR»

TRIBUNE C (NORD)
ADULTES: CHF 260.-
AVS/AI/ETUDIANTS: CHF 210.-
JEUNES (6 à 16 ans): CHF 85.-

TRIBUNE D (EST)
ADULTES: CHF 185.-
AVS/AI/ETUDIANTS: CHF 135.-
JEUNES (6 à 16 ans): CHF 85.-

www.xamax.ch

INFOS: secretariats@xamax.ch

la maladière centre
neuchâtel

groupe e

TISSOT

Vaillant

BERNASCONI

ernst

Heineken

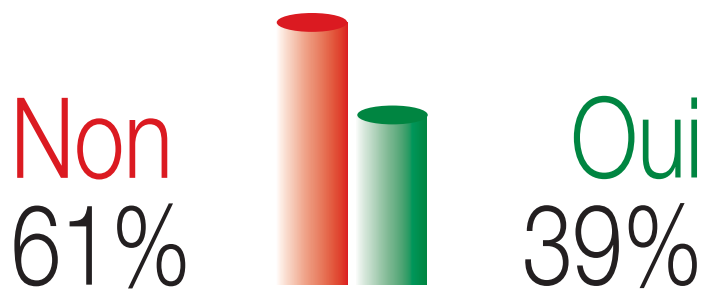
CRAFT

SOMMAIRE ■ Forum 2 ■ Cinés 18 ■ Annonces classées 34 ■ Divertissement 35 ■ A votre service 36 ■ Carnet 37 ■ TV 38-39

Rue de la Pierre-à-Mazel 39, 2002 Neuchâtel / Tél 032 723 53 00 ■ Abonnements 032 723 53 90 ■ Rédaction 032 723 53 01 - Fax 032 723 53 09 - E-mail: redaction@lexpress.ch ■ Annonces 032 729 42 42 - E-mail: neuchatel@publicitas.ch



LA QUESTION D'HIER Etes-vous favorable à la dépénalisation de la consommation de cannabis?



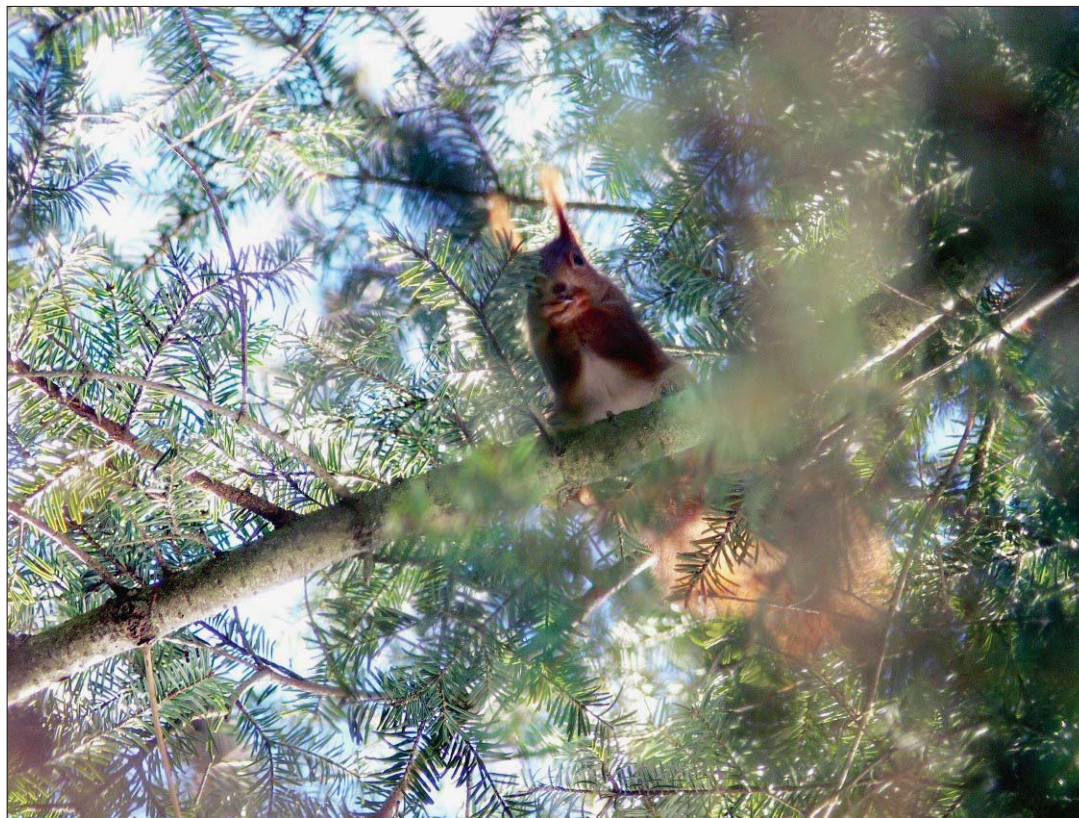
«Dépénalisez gaiement!»

Nicla Macchi /La Chaux-de-Fonds
Dépénalisez gaiement! Ainsi la Confédération encaissera des taxes et, dans 50 ans, vous aurez une campagne antidrogues lorsqu'on aura constaté les ravages que cela aura provoqués. Au même titre que le tabac aujourd'hui!

Sylvain Astier /Moutier
Non, car il faut que la jeunesse ait une limite, elle a besoin de protection. En outre, la majorité de la population tend à interdire la fumée dans les lieux publics. Dans ce contexte, autoriser à fumer du cannabis serait aberrant.

Massimo Romano /Saint-Imier
J'estime que chacun a le droit de choisir si oui ou non il souhaite fumer du cannabis, étant donné qu'il n'y a pas, pour moi, de grande différence entre le cannabis, l'alcool ou la cigarette. Tous trois sont très simples à se procurer, même pour des jeunes de 14 ans. On va dire que les ados ont le choix entre leurs bonbons du kiosque ou leur pétard pour la pause de 10h sans devoir forcément faire un grand effort. Du moins, le marché noir du cannabis disparaîtrait peut-être.

Boris Muster /Cormondèche
Les deux drogues les plus nocives et létales que sont l'alcool et le tabac sont en vente libre, alors qu'elles font des dégâts énormes dans la société, surtout chez les jeunes. Pourquoi alors pénaliser les adultes responsables qui consomment modérément du chanvre sans que ça cause aucun problème à qui que ce soit? Il est possible de consommer modérément du chanvre sans être un toxicomane, comme on peut boire du vin sans être alcoolique.



Le clin d'œil du lecteur

Une photo proposée par Yolande Perret, de Saint-Imier. D'autres images se trouvent sur les sites: www.lexpress.ch, www.limpartial.ch, www.journaldujura.ch

Claude Burgat /La Chaux-de-Fonds
Et quoi encore! Ces fumeurs finissent tous en hôpital psychiatrique, pourquoi prendre la défense d'une drogue néfaste? Dans ce gouvernement médiocre, il faut interdire à ceux qui veulent dépénaliser cette drogue de prendre la parole et les remplacer par des gens responsables.

Gérard Doyon /Perrefitte
Je suis absolument contre. En outre, je suis écoeuré après avoir écouté mercredi soir à la Télévision suisse romande le

minidébat à ce sujet. Comment peut-on, en tant que conseiller national, défendre une telle «cause»? Je ne me rappelle plus du nom de l'individu qui prêchait pour la dépénalisation avec des arguments plutôt boiteux, mais je me pose la question de savoir si les électeurs qui ont voté pour lui le feraient encore s'ils avaient eu connaissance de son orientation au sujet du cannabis. Notre population, et surtout notre jeunesse, n'ont absolument pas besoin de ce poison qui s'attaque déjà à une trop grande partie d'entre eux.

Bernard Erlicz /Fribourg
Quand on sait que 20% des gens qui se suicident sont toxicomanes (sans parler de la dépendance à l'alcool qui représente 20 autres pourcent), qu'ils ont souvent commencé par fumer des joints et qu'un bon nombre d'autres personnes qui se suicident sont sous influence du cannabis au moment de passer à l'acte (sans être dépendant pour autant), je comprends assez mal que le Parti socialiste et les Verts veuillent libéraliser cette saleté!

Revue des médias

Ils ont fumé et ils assument

En marge des débats parlementaires sur la libéralisation du chanvre, quelques politiques parlaient «fumette» dans «Le Matin» d'hier.

«Je n'ai pas fumé depuis des années, mais si l'initiative passe, je m'allume un joint... (...) Le cannabis rapporte un milliard de francs au marché noir par année. Nous avons un gros problème et personne ne veut le résoudre. Légaliser permettrait plus de contrôle.»
Christa Markwalder Bär (PRD /BE)

«L'ancienne génération de parlementaires est contre le chanvre, mais ça n'en dérangera aucun de boire cinq ou six verres d'alcool, voire plus.»
Antonio Hodgers (Vert /GE)

«J'ai fumé trois ou quatre fois. J'ai été malade comme un chien.»
Géraldine Savary (PS /VD)

«Ado, j'étais fumeur occasionnel... Ça ne me plaisait pas trop. J'avais l'impression tout à coup d'être très fatigué. Mais les autres ont le droit de choisir. Une consommation quotidienne de chocolat est problématique aussi.»
Bastien Girod (Vert /BE)

«J'ai essayé à Amsterdam, j'étais tranquille, relax. (...) Mais si nous acceptions la dépénalisation, nous donnerions aux jeunes un signe très fort dans la mauvaise direction.»
Lukas Reiman (UDC /SG)

«Libéralisez, c'est montrer le mauvais chemin aux jeunes. J'ai essayé trois ou quatre fois. Mais ce n'est pas fait pour moi.»
Natalie Rickli (UDC /ZH)

LA QUESTION DU JOUR Fêter Noël est-il devenu un luxe Lire en page «Horizons»

VOTEZ par SMS (envoyez «ARCOUI» ou «ARCNON» au numéro 939) ou sur nos sites internet (www.lexpress.ch ou www.limpartial.ch).
RÉAGISSEZ par mail (forum@lexpress.ch ou forum@limpartial.ch), par SMS (envoyez «ARC votre message, signature» au numéro 939) ou sur nos sites. Fr. 0.50 par SMS



Edgar Liengme /Organisateur depuis 34 ans de Frater Noël à Bienne
Non, pas forcément! Tout dépend de notre conception de la fête. Noël peut représenter un luxe, certes, mais on peut aussi très bien célébrer ce rendez-vous avec peu de moyens, beaucoup de convivialité et de chaleur. Noël se fête avec rien, c'est avant tout un état d'esprit. D'ailleurs, de plus en plus de personnes – dans toutes les couches de la population – renoncent à se faire des cadeaux et privilégient les retrouvailles autour d'un repas communautaire tout simple. Pour les enfants comme pour les adultes, un Noël réussi n'est pas synonyme de cadeaux coûteux, mais de la joie et de la fraternité qu'on apporte autour de soi. /cfa

COURRIER DES LECTEURS

«Un non-sens total»
Ce lecteur revient sur l'interdiction de circuler à la ruelle du Port, à Neuchâtel (édition du 15 novembre).

Dans le numéro du 21 novembre de «Vivre la ville», le conseiller communal Daniel Perdrizat évoque la lutte contre le réchauffement

climatique. Sont mentionnées également, à juste titre, les centaines de milliers de tonnes de CO2 que les véhicules en circulation dans notre canton rejettent dans l'atmosphère. Une contribution pour réduire cette pollution serait de diminuer nos déplacements. Or que fait le Conseil communal?

Il fait exactement le contraire en augmentant sensiblement le volume du trafic motorisé suite à la décision d'interdire au trafic la ruelle du Port en ville de Neuchâtel. Dans la perspective de réduire la pollution, c'est un non-sens total.

Voici quelques chiffres: en utilisant la ruelle du Port qui mène à la place du Port, un usager motorisé parcourt 60 mètres seulement. Maintenant, face à cette fermeture, pour arriver au même endroit, il est confronté à une déviation via le faubourg de l'Hôpital, la rue de l'Orangerie et le faubourg du Lac. Il aura ainsi parcouru au total 360 mètres au lieu des 60 mètres. Faites le calcul: 300 mètres de plus par usager dévié mécontent, multiplié par des centaines de véhicules en 24 heures... Impressionnant, non? C'est précisément par ces chiffres que se mesure l'impact de ce fameux arrêté communal absurde.
Ce n'est pas tout. A la hauteur de la rue de l'Orangerie, le trafic dévié

rencontre deux passages pour piétons: le premier au faubourg de l'Hôpital, le deuxième au faubourg du Lac. A cause de l'introduction de la zone 30, ces deux passages ont été supprimés pour être remis en place par les autorités quelque temps plus tard, suite aux plaintes formulées par les parents d'élèves qui fréquentent l'école primaire de l'avenue du 1er-Mars toute proche. En effet, s'agissant d'une zone habitée, c'est précisément le chemin d'école pour un important nombre d'élèves.

En conclusion, cet arrêté illogique crée non seulement une pollution supplémentaire moyennant les gaz d'échappement et les nuisances sonores, mais également un danger visiblement accru pour les piétons, surtout pour les enfants sur leur chemin d'école. Il est toujours permis de faire marche arrière, comme avec les deux passages pour piétons. La réouverture de la ruelle du Port, c'est pour quand?

JOSEPH SCHWALLER
NEUCHÂTEL



RUELLE DU PORT L'interdiction de circuler fait grincer les dents de bien des automobilistes.
(LÉO BYSAETH)

«Un éléphant qui sommeille»
La problématique du renvoi des délinquants d'origine étrangère est évoquée par ce lecteur.

En observant le peuple suisse, on a le sentiment de voir un éléphant qui sommeille et qui se fait piquer par des insectes. Si parfois le pachyderme sort de sa léthargie pour se débattre, c'est de bon augure. Pour ma part, l'initiative

populaire demandant l'expulsion des délinquants d'origine étrangère est parfaitement justifiée, et très chevaleresque. Il est préférable de se faire expulser que de se faire incarcérer. Navré pour les opposants à cette initiative populaire, le pachyderme n'était pas suffisamment anesthésié. (...)

JAMES GIRARDAT
CITOYEN FRANÇAIS, NEUCHÂTEL

Ford Fiesta Alpin
un nouveau profil
avantage client Fr. 3'330.-

équipée:
Climatisation
Jantes alu
Radio CD

Inclus
4 roues d'hiver
gratuites

dès Fr. 16'990.-
3 ans de garantie...

Garage des Trois Rois SA
Pierre-à-Mazel 11, 2000 Neuchâtel, 032 721 21 11,
www.3rois.ch

Feel the difference
Ford



La crèche de l'Etat ouvrira en août 2008 à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel

Le Conseil d'Etat ouvrira une crèche d'entreprise dès la rentrée d'août 2008. La structure sera localisée sur deux sites, à La Chaux-de-Fonds (10 places d'accueil) et à Neuchâtel (20 places). «Nous sommes à la recherche de locaux», a indiqué hier Jean Studer. La crèche coûtera 350 000 francs, déjà inscrits au budget 2008. /vgj

L'Office de la politique familiale et de l'égalité bientôt regarni

Jean Studer a annoncé hier que le poste de délégué à la politique familiale et à l'égalité, et de celui d'adjoint, toujours vacants, seront repourvus. L'entrée en fonction est prévue autour de «février-mars 2008». /vgj

ADMINISTRATION CANTONALE

L'Etat lance dix mesures alléchantes pour concilier travail et vie familiale

Le Conseil d'Etat introduira dix mesures pour permettre aux 3000 employés de l'administration cantonale de mieux concilier travail et vie familiale. La plupart entrent en vigueur le 1er janvier 2008. Par exemple l'encouragement au temps partiel pour les cadres, l'extension du congé paternité ou l'instauration d'une priorité donnée aux femmes à compétence égale. Utopiste ou réellement applicable? Trois membres du groupe de travail qui a planché sur cette question s'expriment.

VIRGINIE GIROUD

Certaines mesures ont suscité des réactions auprès de chefs de service. Par exemple l'encouragement au temps partiel. Pourquoi?

Thierry Gonzaléz, chef des Ressources humaines: Les chefs de service sont soumis de lourdes pressions. En découvrant les nouvelles mesures, certains se sont dit: «Mais qu'est-ce qu'ils viennent encore nous embêter avec ça.» Ils ont peut-être eu peur qu'on applique des réductions de temps de travail sans les compenser. Et qu'ils perdent un 20% d'un coup. Mais rien ne sera sacrifié. Toutes les réductions seront réaffectées. Evidemment, ces changements impli-

queront un sens de la gestion plus pointu.

Isabelle Maillat-Schreyer, membre du groupe de travail «politique familiale et égalité»: Oui, gérer davantage de personnes à temps partiel sera peut-être plus délicat. Mais il est avéré qu'un collaborateur satisfait de ses conditions de travail sera plus performant, motivé, et donc moins souvent absent. De plus, de telles mesures fidélisent à l'entreprise.

Mais nommer un ou une cheffe de service à 80% voire à 50%, est-ce vraiment envisageable?

Thierry Gonzaléz: Oui, je le pense. Je travaille à 100%. Mais je pourrais tout à fait passer à 80% et déléguer certaines tâches à quelqu'un qui serait content de les remplir.

Isabelle Maillat-Schreyer: Nous avons la preuve que c'est possible au sein même de l'administration. L'Office de l'accueil extrafamilial est géré par deux femmes à 50% qui se complètent parfaitement!

L'Etat instaure le principe selon lequel, à compétences égales, la priorité sera donnée à une femme pour les postes de cadre. C'est subjectif. Comment contrôler que ça sera appliqué?

Thierry Gonzaléz: Nous allons tenir un inventaire de la proportion de femmes qui postulent. Et

de la proportion de femmes qui ont été retenues pour un entretien. Cela permettra de mesurer l'impact des actions visant à augmenter la part des femmes aux postes à responsabilité. Mais nous ne sommes pas pour l'introduction de quotas.

Gemma Spacio, membre du groupe de travail: Légalement, un système rigide de quotas, qui impliquerait qu'on élimine les candidatures du sexe sur-représenté, n'est pas pensable.

Pensez-vous vraiment que ces mesures feront bouger les mentalités?

Thierry Gonzaléz: Oui! Aujourd'hui, il y a de plus en plus de femmes aux postes d'adjoint au chef de service. C'est bon signe. Car ces employées se décideront peut-être un jour à accéder à la tête de leur office.

Isabelle Maillat-Schreyer: Pour faire bouger les mentalités et améliorer la proportion de femmes cadres, il est important de bien communiquer.

Thierry Gonzaléz: C'est pourquoi tous les chefs de service seront convoqués à une séance d'information en début d'année. Elle sera utile. Récemment, j'ai vécu un exemple significatif. Une employée m'a appris qu'elle était enceinte. Et souhaitait réduire son temps de travail. Mais son chef a donné un préavis négatif, car il a eu peur que le pourcentage auquel elle renonçait soit perdu. Dès 2008, il n'y aura plus ce genre de problèmes. Car l'Etat assure que les taux d'activité seront réaffectés.

Gemma Spacio: Nous encourageons donc les femmes à postuler! /VGI



PETITE RÉVOLUTION? A l'origine du catalogue de mesures, il y a un groupe de travail, composé notamment d'Isabelle Maillat-Schreyer, de Thierry Gonzaléz et de Gemma Spacio (de gauche à droite). (CHRISTIAN GALLEY)

«Un collaborateur satisfait de ses conditions de travail sera plus performant, motivé, moins souvent absent.»

Isabelle Maillat-Schreyer

«Un certain malaise»

«Nous voulons que l'Etat de Neuchâtel soit un employeur exemplaire. C'est pourquoi nous avons demandé à l'Office de la politique familiale et de l'égalité d'élaborer ce catalogue de mesures», a déclaré hier Jean Studer, chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances.

Le conseiller d'Etat a reconnu que lors de son entrée en fonction, il a éprouvé «un certain malaise» en participant à des séances à trente personnes, où seuls des hommes étaient présents. «Ce n'est pas acceptable!»

Actuellement, près des deux tiers des collaboratrices de l'Etat travaillent à temps partiel. A contrario, l'immense majorité des hommes (90%) exercent leur fonction à plein temps. Et seul un poste de cadre sur dix est occupé par une femme.

«Toutes les administrations des cantons romands ont pris, ces dernières années, des mesures visant à permettre à leur personnel de mieux concilier vie privée et vie professionnelle», a indiqué Jean Studer. Au tour donc de Neuchâtel de lutter contre «l'inégalité». /vgj



JEAN STUDER Il a été surpris par le peu de femmes cadres à l'Etat. (CHRISTIAN GALLEY)

Ce qui facilitera peut-être la vie des fonctionnaires

Les mesures adoptées par le Conseil d'Etat, et qui entreront en vigueur le 1er janvier 2008:

- **L'encouragement du temps partiel** tant pour les hommes que pour les femmes, et pour les postes à responsabilités. En effet le groupe de travail a constaté que «très peu d'hommes travaillent à temps partiel au sein de l'administration». De plus, «très peu de femmes se portent candidates à des postes à responsabilités, notamment parce qu'il s'agit la plupart du temps de postes à plein temps, difficilement compatibles avec des responsabilités familiales». Dès 2008, l'Etat s'engage donc à repourvoir les postes à plein temps à un taux d'activité compris entre 80 et 100%. Et à réaffecter l'entier de la réduction du taux d'activité d'un titulaire au sein du service concerné.
- **Le partage de poste**, ou «Job sharing», sera encouragé, en particulier pour les postes à responsabilité.
- **L'assouplissement des plages de présence** obligatoire. Une mesure qui s'accompagne de l'annualisation du temps de travail, qui permettra aux collaborateurs, par exemple, de travailler moins en période de vacances scolaires, lorsque les écoles et les crèches sont fermées, et davantage en dehors des vacances.
- **La facilitation de la prise de congés compensatoires** Actuellement, ces congés résultant d'heures supplémentaires ne peuvent en principe excéder deux jours consécutifs.
- **La garde d'un enfant malade** sera reconnue comme motif justifié de congé payé, de un à trois jours.
- **L'augmentation de la proportion de femmes** aux postes à responsabilité. Notamment grâce au principe selon lequel, à compétences et qualifications équivalentes, la priorité sera donnée au sexe sous-représenté.
- **L'encouragement de la formation continue** auprès des titulaires à temps partiel.
- **L'extension du congé paternité**, qui passera de 3 à 5 jours «afin de permettre aux pères de mieux accueillir leur enfant et d'accompagner leur conjointe».

Les mesures qui nécessitent une modification de la Loi sur le statut de la fonction publique et qui, avant d'entrer en vigueur, devront être soumises au Grand Conseil fin janvier 2008:

- **L'introduction d'un congé parental non payé.** «Nombreux sont les pères qui souhaiteraient disposer de plus de temps pour accueillir leur enfant. De même, nombreuses sont les mères qui souhaiteraient prolonger leur congé maternité.» Fort de ce constat, le groupe de travail propose d'octroyer un congé parental non payé d'une durée maximale de trois mois.
- **Prolonger le congé d'adoption**, et le faire passer de 2 à 4 mois. /vgj

En bref

FINANCES

«Ça ne coûtera rien»

«Nous avons opté pour des propositions réalistes, qui n'engendreront pas de coût», a déclaré Jean Studer. Thierry Gonzaléz va même plus loin: «De telles mesures nous permettront d'économiser. Car en améliorant les conditions de travail, l'absentéisme diminuera.» /vgj

PUBLICITÉ

Plus de 2000 chemises dont le sensationnel programme Kauf

Toutes les tailles, jusqu'à l'encolure 50. Et même les chemises qui se lavent en un instant, vite séchées et sans repassage.



Chapelier-chemisier
Terreaux 1, Neuchâtel



BANQUE
Le fonds Bonhôte-Immobilier entre en bourse

Le fonds défiscalisé, lancé en octobre 2006 par la banque privée neuchâteloise Bonhôte, dirigée par Jean Berthoud, sera coté à la Bourse suisse dès lundi. Cela permettra d'améliorer la liquidité du titre et offrira au fonds une visibilité supplémentaire. Le fonds a investi à ce jour quelque 250 millions de francs dans l'acquisition de nombreux immeubles. /comm

Pierre-Alain Blum se sépare de ses maillots de bain

La marque de maillots de bain Vilebrequin, propriété de la société Lalande dont Pierre-Alain Blum est le patron, passe en mains hollandaises. Le fonds de placement Fashion Fund One s'en est porté acquéreur. /ré

L'EMPLOI EN NOVEMBRE

Légère hausse de saison

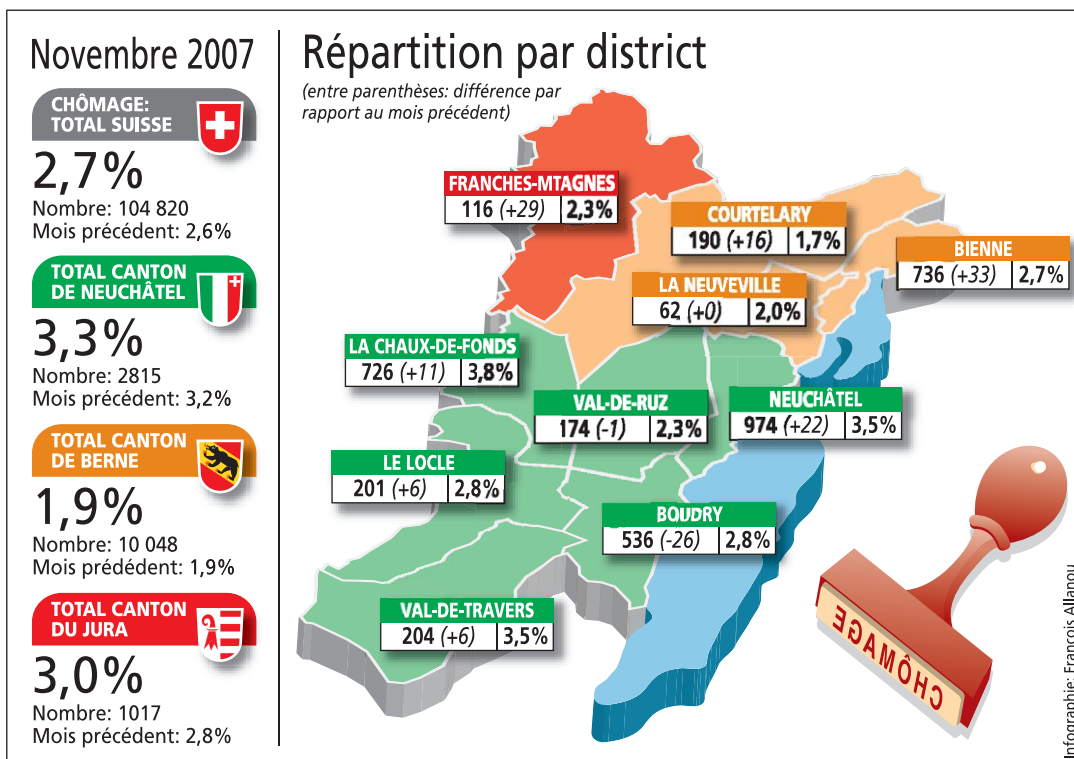
Le taux de chômage a grimpé de 2,6% à 2,7% le mois dernier en Suisse, en raison de facteurs saisonniers. Hausse suivie à Neuchâtel où le taux atteint 3,3%, de même que dans le Jura, où il passe à 3%. Situation différenciée dans les districts du Jura bernois.

DAVID JOLY

Le marché du travail accuse un hoquet saisonnier, mais demeure en excellente forme. Les mois prochains devraient néanmoins être caractérisés par «l'impact négatif des facteurs saisonniers habituels à pareille époque», relève le Service neuchâtelois de l'emploi dans son commentaire mensuel.

Au niveau suisse, 2781 chômeurs supplémentaires ont été enregistrés le mois dernier. Dans le canton de Neuchâtel, une hausse de 18 unités se traduit par une élévation du taux de 0,1 point à 3,3%. C'est dans les catégories des moins de 20 ans et des plus de 40 que les diminutions sont les plus fortes. «A l'inverse, la classe d'âge des 20 à 29 ans enregistre la plus forte hausse.»

Evolution différenciée également en fonction du sexe et de l'origine. Alors que le nombre d'hommes à la recherche d'un emploi a augmenté de 58 unités, il a diminué de 44 chez les femmes. De même, si le nombre de Suisses à la recherche d'un emploi a reculé, celui des étrangers est à la hausse. «Comme les mois précédents,



les effets négatifs de l'inversion des facteurs saisonniers dans le secteur de la construction expliquent l'augmentation du nombre d'hommes et de personnes étrangères inscrites à l'assurance chômage», note le Service cantonal de l'emploi. Et de relever que la tendance négative dans la construction devrait perdurer ces prochains mois en raison de la fermeture de nombreux chantiers en période hivernale.

Le chômage augmente également dans le canton du Jura, qui avait enregistré la plus forte baisse du pays en octobre. Il reste en revanche stable dans le canton de Berne à 1,9%. Les districts du Jura bernois et de

Bienne connaissent des fortunes diverses. Recul à Moutier, stabilité à La Neuveville, augmentation à Courtelary et Bienne.

En Suisse romande, le chômage est en recul de 0,1 point à Genève. Le canton demeure néanmoins le plus touché avec un taux de 6%. A 2,5%, respectivement 3,8%, la stabilité est de mise dans les cantons de Fribourg et de Vaud. Augmentation en revanche de 0,4 point en Valais (3,2%). Hausse identique au Tessin, qui passe à 4,6%.

En Suisse alémanique, le taux le plus haut est enregistré à Bâle-Ville, avec 3%. A l'inverse, Uri et Appenzell Rhodes-Intérieures affichent 1%. /DJY

Montagnes russes

- **Amplitude** Dans le canton de Berne, avec 4%, le district d'Interlaken affiche le taux de chômage le plus élevé. Le district de Signau, dans l'Emmental, est lui le moins touché, avec 0,7%.
- **Hausse et baisse** Si le chômage a augmenté le mois dernier, il est toutefois en recul sur un an. En novembre 2006, il s'élevait encore à 3,1%, soit 19 313 chômeurs de plus que novembre 2007.
- **Mal logés** Le ralentissement saisonnier a affecté les régions touristiques en novembre comme en octobre. Valais et Tessin enregistrent la hausse la plus marquée de Suisse.

«EQUAL-SALARY»

Le premier label décerné au CSEM



LES TOURNESOLS Le CSEM est la seule entreprise du canton à avoir créé une crèche. Ouverte en 2003, la structure d'accueil est aujourd'hui financièrement autonome. (ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

A la pointe de l'innovation technologique, le Centre suisse d'électronique et de microtechnique s'était distingué comme pionnier de la politique familiale en ouvrant, début 2003, la crèche Les Tournesols, devenue financièrement autonome depuis. Mais le CSEM sort une nouvelle fois du lot, en se voyant décerner le label «equal salary», attestant l'équité de la politique salariale entre les femmes et les hommes.

Pendant des normes qualitatives ISO, le label a été développé par Véronique Goy Veenhuys en collaboration

avec le professeur Yves Flücker, directeur de l'Observatoire universitaire de l'emploi à Genève. Ce dernier est l'auteur d'une mesure d'évaluation salariale scientifique qui a été retenue par le Tribunal fédéral dans un arrêt rendu en décembre 2003.

Encore en phase pilote, la certification se poursuit avec une demi-douzaine d'entreprises candidates, dont la Ville de Fribourg et le CICR. Le CSEM est le premier à décrocher le label, au terme d'une procédure de deux ans comprenant des entretiens confidentiels avec le personnel. Instaurer de nouvelles normes, quelles qu'elles soient, a un coût. «Mais leur impact est excellent pour l'entreprise», relève Anne-Marie Van Rampey, directrice RH. «Notamment lorsqu'il s'agit de recruter des talents par temps de pénurie...» /bre

PUBLICITÉ

LES ENTREPRISES AGISSENT POUR LE CLIMAT

www.action-climat.ch

«Sur le site de Sierre, nous avons repensé toute la production d'énergie. Cela nous permet de réduire notre consommation énergétique de 1'200'000 KWh par an soit 137 tonnes de CO₂.»

Jean-Louis Sottas,
Directeur du Groupe Fédération Laitière Valaisanne, Vallait S.A. - Valcrème S.A. - Rhône Logistics S.A.

Le Groupe Fédération Laitière Valaisanne a remplacé son ancienne installation de production de froid au fréon par une installation à l'ammoniac. Cela lui a permis de multiplier le rendement énergétique par 3 et d'économiser ainsi 600'000 KWh par an ce qui représente la consommation de 200 ménages.

economiesuisse
Fédération des entreprises suisses

LA SUISSE QUI GAGNE

118-766880/ROC



«VIE PROTESTANTE» Fusion entre Neuchâtel et Berne-Jura

Les présidents de l'Eglise réformée neuchâteloise, Gabriel Bader, et de la Fondation Visage protestant, Pierre-André Lautenschlager, ont signé hier la fusion des «Vie protestante» neuchâteloise et Berne-Jura. Le premier numéro du nouveau magazine paraîtra le 1er février 2008. /comm-réd

LA VUE-DES-ALPES

Le tunnel a profité à La Chaux-de-Fonds

Le tunnel sous La Vue-des-Alpes a contribué au redressement économique et démographique de La Chaux-de-Fonds, mais n'a pas eu les mêmes effets positifs pour Le Locle. C'est ce qu'affirme un travail de licence publié par l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel.

ALEXANDRE BARDET

En effaçant l'obstacle physique et psychique que constituait le franchissement du col, le tronçon autoroutier de La Vue-des-Alpes, ouvert en 1994, a offert à la population neuchâteloise de nouveaux choix de lieux de vie et de travail. Ainsi, le tunnel a freiné, et même inversé le recul de la population connu jusque-là par La Chaux-de-Fonds. C'est l'une des conclusions des recherches du géographe Sébastien Munafò, de l'Université de Neuchâtel.

Certes, il est désormais plus facile d'habiter sur le Littoral tout en ayant un emploi dans les Montagnes. Mais, à l'inverse, la plus grande accessibilité des autres lieux de travail possibles, combiné aux efforts de la Ville, a renforcé l'attractivité de la Métropole horlogère comme lieu de résidence. Un constat que partage l'autorité communale.

«Je suis convaincu que le dynamisme économique et démographique n'aurait pas été possible sans le tunnel», commente Laurent Kurth, président de la Ville de La Chaux-de-Fonds. «Sans ce meilleur accès, des entreprises et des habitants auraient continué à se sentir éloignés. L'évolution de la population dépend du dynamisme économique, mais aussi d'autres facteurs, comme notre politique du logement.»



DYNAMIQUE FACILITÉE Le tunnel sous La Vue-des-Alpes a permis à la fois aux Chaux-de-Fonniers d'aller travailler ailleurs et aux habitants des autres régions d'aller travailler dans le Haut. (DAVID MARCHON)

Car, en permettant d'augmenter les trajets tant dans le sens Haut-Bas que dans la direction Bas-Haut, le tunnel aurait pu entraîner un effet de dévidoir des Montagnes si les autorités n'avaient pas pris des mesures d'accompagnement. Par analogie, Laurent Kurth pense que le projet de liaison ferroviaire rapide par le Transrun peut être positif pour La Chaux-de-Fonds s'il est bien géré. Mais il nuirait à son développement s'il devenait un motif pour imaginer qu'il n'y a «qu'une capitale et le reste. Les modes de transport doivent servir à la complémentarité de deux pôles.»

En revanche, à l'image du tunnel de l'A16 qui n'a pas renforcé la population d'Ajoie, le tunnel de La Vue-des-Alpes n'a pas eu les mêmes effets positifs pour Le Locle, constatent

les géographes. Malgré des emplois en hausse et sa qualité de vie, la Mère-Commune souffre toujours d'un déficit d'image et de sa situation périphérique.

Pour mémoire, le Grand Conseil a voté cette semaine un crédit d'études pour l'avenir de la semi-autoroute H20, non seulement pour éviter le

centre-ville du Locle, mais pour améliorer le tracé entre le Bas-du-Reymond et Le Crêt-du-Loche. /AXB

Autoroute, mobilité et habitat: étude des effets territoriaux du tronçon autoroutier de La Vue-des-Alpes. Sébastien Munafò, collection Géo-Regards.

D'autres effets

- **Rail-Route** Avec le tunnel routier, la part du trafic individuel s'est accrue entre le Haut et le Bas, au détriment des transports publics. Cette accessibilité, en plus de rendre le trajet plus agréable aux habitués, a même entraîné une augmentation des mouvements pendulaires. Deux phénomènes qui expliquent le fort accroissement du trafic motorisé sur cet axe.

- **Val-de-Ruz** Le tunnel sous la Vue-des-Alpes n'a pas modifié profondément la dynamique démographique du Val-de-Ruz. Celle-ci serait d'abord due au débordement de l'agglomération de Neuchâtel, dans lequel l'offre de transports n'aurait joué qu'un rôle secondaire. En revanche, la H20 modernisée aurait amélioré l'attractivité du Haut comme lieu de travail pour les Vaudruziens. /axb

PAPILLONS RAVAGEURS

Un parfum pour tromper les mâles

Un parfum d'amour, découvert par le Pôle de recherches national survie des plantes, basé à Neuchâtel, doit permettre d'améliorer à moindre coût la lutte biotechnique contre les ravageurs de la vigne et de la pomme.

Déjà appliquée sur la moitié du vignoble suisse, dont Neuchâtel, la méthode dite de confusion sexuelle consiste à empêcher les mâles de deux espèces de papillons ravageurs de rejoindre les femelles. Des phéromones sexuelles synthétiques, qui imitent la présence de la femelle, sont relâchées par des diffuseurs qui attirent ainsi les mâles. Résultat: moins de rencontre entre mâles et femelles, donc moins d'accou-



VIGNE La substance de confusion sexuelle a été découverte à Neuchâtel. (DAVID MARCHON)

plement, donc une reproduction limitée... Seulement voilà, l'efficacité de cette méthode diminue si la population de ravageurs devient trop élevée. Pour y remé-

dier, des doctorants de l'Université de Neuchâtel ont trouvé que des substances volatiles provenant de la vigne, qui, ajoutées aux phéromones sexuelles, renforcent l'attractivité des «femelles artificielles». Méthode applicable aussi aux pommiers.

Cette découverte, présentée lors de colloques internationaux, est aussi moins chère que les phéromones synthétiques. Les scientifiques cherchent désormais un partenaire pour développer et commercialiser un nouveau diffuseur. «Le projet est en bonne voie», annonce l'Université, car il est soutenu par l'agence de la Confédération pour la promotion de l'innovation. /comm-axb

ACCUEIL EXTRAFAMILIAL

Directrices de crèches fâchées

Les directrices neuchâteloises d'institutions de la petite enfance réagissent vivement à l'annonce d'une réforme de l'accueil extrafamilial, la semaine dernière, par le Conseil d'Etat. Selon le comité de leur association (ANDIPE) le Château aurait tenté de «séduire la population» en soulignant une hausse des subventions de 1,1 million de francs mais écarté tous les avertissements des professionnelles «quant à la sécurité et à la diminution d'un accueil de qualité».

Sous le titre «des centaines de places en plus, oui, mais à quel prix?», une lettre va être envoyée au chef des Affaires sociales, Roland Debély, ainsi qu'à l'Office des mineurs et sera placardée dans les crèches. Les directrices y soulignent que le passage de quatre à trois mètres carrés au minimum par enfant pourrait voir une crèche croître, par exemple, de 36 à 48 places sur la même surface. Conséquences: «une moins grande liberté de mouvement» et «une augmentation de la nuisance sonore, aussi bien pour les enfants que pour le personnel.»

L'ANDIPE admet que le minimum est de 3m2 dans l'essentiel de la Romandie, mais souligne que l'encadrement y est davantage professionnalisé.



CRÈCHES Une réforme sur le dos de la qualité? (DAVID MARCHON)

Au contraire, Neuchâtel ouvre la porte à un amoindrissement de cet encadrement. Alors qu'un adulte est actuellement exigé pour dix enfants dès quatre ans, cette même personne serait responsable de 15 enfants dès 2008. Par comparaison, selon l'ANDIPE, le maximum est fixé à 12 enfants dans le Jura. De plus, compter les assistantes socio-éducatives dans les deux tiers du personnel agréé serait «incohérent» car celles-ci devront agir de manière encadrée.

Sans nier les réalités économiques du canton, les directrices d'institution concluent que «l'investissement engagé aujourd'hui dans les crèches rapportera des bénéfices et des avantages à la collectivité dans un futur proche». /axb

COURRIER NEUCHÂTOIS

Nouvel imprimeur et synergies

«Le Courrier neuchâtelois», qui compte 82 000 lecteurs, sera imprimé dès le 2 avril sur les rotatives de la Société neuchâteloise de presse SNP (éditeur de «L'Express» et de «L'Impartial»). A cette occasion, l'hebdomadaire pourra inaugurer sa nouvelle maquette développée avec un autre titre gratuit, «Arc Hebdo», propriété lui de la SNP. Un certain nombre de prestations seront communes aux deux titres qui garderont cependant

des propriétaires distincts. Par ailleurs, les deux titres auront un sous-titre commun, «Arc Presse Hebdo». Si le Littoral continuera d'être desservi par «Le Courrier neuchâtelois» et le Jura /Jura bernois par «Arc Hebdo», les foyers des Montagnes neuchâteloises recevront pour leur part le journal avec le double titre «Courrier neuchâtelois /Arc Hebdo». Cette alliance se positionne comme un complément de la presse quotidienne. /réd

PUBLICITÉ

BIENVENUE À NOS VISITEURS



La Société neuchâteloise de presse a eu le plaisir d'accueillir récemment le club service **International Inner Wheel**, groupe de Boudry - La Béroche, pour la visite des installations de L'Express et L'Impartial ainsi que du Centre de production de Pierre-à-Mazel.

Pour tous renseignements concernant les visites d'entreprise, veuillez téléphoner au 032 910 20 31 (le matin).

Lampe de table CROWD
15 flammes, Ø 45 379.–



FÉERIE
DE CADEAUX

Coussin décoratif BIANCA
45/45 59.–

VOUS TROUVEREZ CHEZ PFISTER LES PLUS BELLES IDÉES DE CADEAUX, DES ACCESSOIRES RAFFINÉS ET DES DÉCORATIONS ORIGINALES JUSQU'AUX BOULES DE NOËL PEINTES À LA MAIN, EN PASSANT PAR DE MAGNIFIQUES TISSUS ET DE SUPERBES COUSSINS. NOTRE VASTE CHOIX NE MANQUERA PAS DE VOUS INSPIRER. ET SI VOUS NE PARVENEZ PAS À VOUS DÉCIDER, VOUS ÊTES ASSURÉ DE FAIRE PLAISIR EN OFFRANT UN BON CADEAU. PFISTER: TOUT SIMPLEMENT FÉRIQUE.


125 ANS DE PASSION DU MEUBLE.



Dès l'été prochain, l'ancien home des Rochettes accueillera une vingtaine d'associations

La future Maison des associations de Neuchâtel prend corps. Pour le financement, la Loterie romande a été sollicitée et tout indique qu'elle devrait répondre favorablement. Daniel Perdrizat a précisé hier, lors du 25e anniversaire de l'ADCN, qu'une vingtaine d'associations, dont l'ADCN, l'Espace des solidarités et le Mouvement des aînés, seront hébergées dans l'ancien home des Rochettes. /lby

NEUCHÂTEL

Une association qui semble plus nécessaire que jamais

L'Association pour la défense des chômeurs de Neuchâtel a marqué hier soir son entrée dans le deuxième quart de siècle de son existence. De nombreux militants de la première heure étaient de la partie, dont le conseiller communal Daniel Perdrizat.

LÉO BYSAETH

«Je pense que je peux me permettre de dire «notre» association, car je me sens toujours à vos côtés!» Venu es qualités présenter le très officiel salut des autorités communales à l'Association pour la défense des chômeurs de Neuchâtel (ADCN), Daniel Perdrizat a d'entrée de jeu placé son intervention dans le droit fil de son engagement politique.

Comme l'a souligné la présidente de l'association, Corinne DuPasquier, l' élu de Solidarités fut un militant de la première heure de l'ADCN et resta longtemps membre de son comité.

Daniel Perdrizat a consacré la majeure partie de son allocution à présenter ce qu'il estime être un peu «son bébé», le projet de Maison des associations, qui devrait voir le jour l'an prochain dans l'ancien home des Rochettes.

Au-delà des évidents avantages pratiques d'un tel regroupement – matériel et infrastructures communes –, le conseiller communal a souligné l'importance pour les autorités de soutenir des associations bénévoles. «Notre chance dans cette ville, c'est d'avoir un tissu associatif très dense. Les associations assumant des tâches qui, si on devait les rémunérer, coûteraient très cher.»

Mais, surtout, a-t-il noté, «cette vie associative contribue au maintien du lien social».

La réunion en un seul lieu de toutes ces forces suscite en lui l'espoir qu'elles apprennent à «surmonter leurs divisions et fassent bloc» pour parvenir à «transformer profondément»



AFFLUENCE La soirée anniversaire a été une nouvelle occasion de cultiver le «lien social» cher à Daniel Perdrizat. (CHRISTIAN GALLEY)

une société «qui produit autant d'injustice.»

D'injustice, il a été question en direct, grâce au témoignage émouvant d'une chômeuse bientôt en fin de droit: «Je parle parfaitement l'anglais, j'ai une très bonne expérience dans le tourisme. Je cherche depuis huit mois, sans succès. On ne me donne pas de réponses claires. J'en ai déduit que le problème, c'était mon âge», a dit cette dragénaire, très applaudie.

Dans l'assistance, l'ancien

conseiller d'Etat Francis Matthey avait glissé dans une conversation ce propos qu'il nous a autorisé à reproduire: «On est en train de réduire la solidarité au profit de la charité.»

Le canton était également officiellement représenté. Mais le chef du Service de l'emploi, Sylvain Babey, malade, n'a pas pu participer à la soirée. Dans sa missive, lue à l'assistance, il a salué le travail des militants. «L'ADCN représente un peu le contre-pouvoir du Service de

l'emploi, en ce sens qu'elle critique parfois les actions menées ou qu'elle encourage les demandeurs d'emploi à contester les décisions rendues. Ainsi l'ADCN nous rend meilleurs», a-t-il noté.

Corinne DuPasquier avait, elle, insisté en début de soirée sur la nouveauté de notre époque, «ce glissement vers la précarisation d'une population qui était reconnue et intégrée dans la société grâce à son travail et qui au fur et à mesure des an-

«L'ADCN représente un peu le contre-pouvoir du Service de l'emploi, en ce sens qu'elle critique parfois les actions menées»

Sylvain Babey

nées va être exclue du système d'assurances sociales». En écho, l'inquiétude du permanent Cédric Dupraz sur l'avenir immédiat: la quatrième révision de la loi sur l'assurance chômage, prévue pour 2008, qui, estime-t-il, «s'annonce particulièrement destructrice». De sombres perspectives qui n'ont pas empêché la soixantaine de personnes présentes de savourer le buffet accompagné d'un petit blanc de la Ville. En musique. /LBY

Une future éducatrice au service des chômeurs

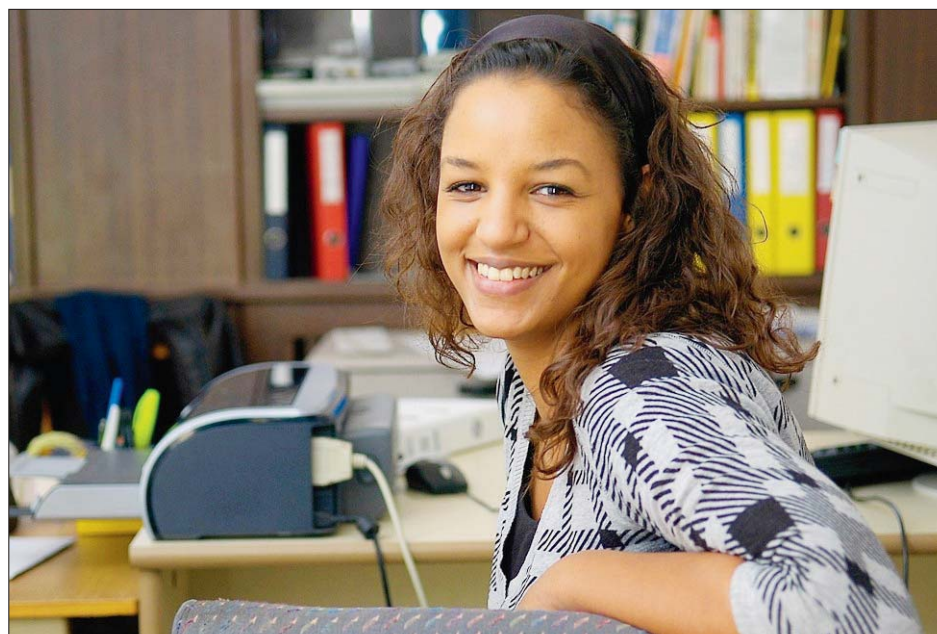
Etudiante à la Haute Ecole en travail social de Genève, la Neuchâteloise Aminata Kaba offre ses services à l'ADCN depuis le mois de septembre. Elle œuvre dans le cadre d'un stage de 20 semaines qui fait partie intégrante de son cursus.

Aminata Kaba seconde les deux permanents, Corinne DuPasquier, bénévole, et Cédric Dupraz, salarié à mi-temps. Elle aide les demandeurs d'emploi à rédiger leur CV, leurs postulations et dans les diverses démarches administratives.

Après quelques semaines passées dans les bureaux de l'association, elle se dit frappée par «l'énergie et la volonté que les chômeurs mettent dans leurs démarches pour retrouver un emploi». Certains, témoigne-t-elle, sont là dès 9h du matin, surfant sur internet, dépouillant la presse.

L'association est un lieu vivant, où il faut être avant tout disponible. «Les demandes sont multiples; parfois, elles n'ont rien à voir avec le chômage.» Ceux qui fréquentent les locaux du passage Max.-Meuron ont souvent besoin d'une écoute, avant toute autre chose. Il faut donc «être souple et savoir chercher toutes sortes de renseignements».

La future éducatrice spécialisée admet que tout le monde n'a pas toujours le moral au beau fixe. «A force d'échecs, certains sont



STAGIAIRE Future éducatrice spécialisée, Aminata Kaba se frotte aux réalités du terrain auprès de l'Association pour la défense des chômeurs de Neuchâtel. (CHRISTIAN GALLEY)

découragés. Ils se remettent en question, doutent d'eux-mêmes.» Ils se disent: «Si ça ne marche pas, c'est peut-être qu'il y a quelque chose qui cloche chez moi.»

Elle termine sur une note positive: «Par rapport aux années 1990, le regard de la

société a changé. Les chômeurs sont peut-être moins montrés du doigt, car c'est arrivé à la majorité des gens de connaître cette situation. Les gens se rendent compte que ce n'est pas de la faute des chômeurs s'ils sont au chômage.» /lby

THIELLE-WAVRE

Et encore une baisse d'impôt!

Le coefficient fiscal de Thielle-Wavre devrait, l'an prochain, passer de 76 à 74% du barème cantonal de référence. Du moins si, mardi prochain, le Conseil général suit la proposition du Conseil communal en la matière. Il s'agirait de la deuxième baisse fiscale consécutive après celle décidée pour 2007.

La proposition de l'exécutif découle d'une révision des chiffres du budget, que le Conseil général discutera également mardi. «Après l'établissement de la première version reçue par les conseillers généraux, nous avons appris que nous avions surestimé certaines charges, en particulier les dépenses d'aide sociale», explique le président de commune François Godet. «Dès lors, nous avons estimé que nous pouvions baisser le coefficient.»

Si les dépenses resteront pratiquement autour de 3 millions tout ronds, les recettes devraient logiquement diminuer quelque peu. Du coup, le bénéfice devrait passer de 60 170 francs (première version du budget) à 12 018 francs. Faute d'instruments de pilotage semblables à ceux des villes, le Conseil communal ignore, en revanche, dans quelle mesure les comptes communaux correspondront au budget. /jmp

En bref

■ SIS Dix interventions

Entre mercredi à 17h et hier à la même heure, le SIS de Neuchâtel est intervenu, au total, à 10 reprises. Les véhicules du feu ont notamment été appelés pour: un feu de voiture, sur la Voie Romaine, à Corcelles, mercredi à 17h20.

Les ambulances ont été sollicitées à 8 reprises, pour: un malaise, chemin de Planeyse, à Colombier, mercredi à 17h50; un transfert, NHP - hélicoptère du Nid-du-Crô, à Neuchâtel, mercredi à 18h55; un transfert urgent NHP - Berne, mercredi à 19h10; une urgence médicale, sans intervention, chemin des Blanchets, à Cressier, mercredi à 21h15; un malaise, rue de Monruz, à Neuchâtel, mercredi à 22h10; une urgence médicale, route de la Gare, à Auvernier, hier à 5h25; un accident de la circulation auto-piéton, à la Grand-Rue, à Chézard, hier à 7h40; une urgence médicale, rue de Neuchâtel, à Peseux, hier à 11h30. /comm-réd

■ CASE À CHOCS Concert annulé

Le concert de Kenza Farah, qui devait se dérouler demain à la Case à chocs, à Neuchâtel, a été annulé. Les billets resteront valables pour une date ultérieure. Les personnes désirant se faire rembourser peuvent se rendre auprès de leur point de vente. /comm

■ HÔPITAL POURTALÈS Un sapin dans le hall

Un grand sapin, garni et illuminé, sera élevé lundi dans le hall d'entrée de l'hôpital Pourtalès. C'est une première, qui a l'assentiment de la direction de l'hôpital. Les élèves de l'Ecole catholique de Neuchâtel interpréteront des chants au pied du sapin, les mardi 18 et jeudi 20 décembre. /comm-réd

Vases communicants

- **Explosion** Depuis 2000, le montant dévolu à l'aide sociale dans le canton de Neuchâtel a pratiquement doublé, passant de 34,9 millions à 69,3 millions de francs en 2006.
- **Exclusion** Sur les nouveaux dossiers ouverts à l'aide sociale, en constante progression, 33% sont ceux de chômeurs (suspension ou fin de droit); 7% sont liés à l'assurance Invalidité (attente de décision). /lby

LEOMEUBLE SA, CORTAILLOD

Route de Boudry 20 - 2016 Cortailod - Tél. 032 842 10 21



Salon de relaxation,
divers revêtements et coloris
Se déplacer chez Léomeuble
ça vaut la peine !

De
10%
à
50%
sur tous
les meubles.

www.leomeuble.ch

028-583809/DUO

GRAND DESTOCKAGE!



L'équipe du Refuge de Cottendart
vous invite à venir nombreux le
Samedi 8 décembre dès 10 h 30
pour fêter le Noël des animaux
Petite restauration à l'étage,
soupe à la courge

028-585652

Brocante Antiquités

Font, près d'Estavayer-le-Lac

Ve 7.12 de 10-20 h
Sa 8.12 de 10-20 h
Di 9.12 de 10-18 h

156-773112



Chez nous?
Sans fumée, bien sûr...

032 724 12 06

www.vivre-sans-fumer.ch



VIVE LA NEIGE

Passez quelques jours de repos à la montagne:
nous vous offrons l'abonnement de ski
pour toute location du 1^{er} au 21 décembre 2007!

Vacances à la carte dans nos appartements et chalets
«petit budget» ou de standing pour séjours courts et longs!



Tél. 027 306 17 77
reservation@o-vacances.ch

Fax 027 306 53 12
www.o-vacances.ch

Donner un coup de pouce au destin.

La faim n'est pas une fatalité.
CP 30-303-5.

www.swissaid.ch
SWISSAID
Une aide qui va plus loin.

Tables en fêtes



028-585976

Restaurant Tennis de Peseux
«Chez Blaise»

NOUVELLE CARTE
Suggestions du moment

Assiette du jour avec potage Fr. 15.-

- Foie gras de canard et toasts avec beurre Fr. 15.-
- 3 huîtres avec 1 ballon Fr. 10.-
- Moules marinières frites Fr. 22.-
- Moules «cognac» frites Fr. 24.-
- Tripes à la Neuchâteloise Fr. 22.-
- Tête de veau sauce gribiche Fr. 22.-
- Filets mignons aux morilles Fr. 35.-
- Entrecôte de bœuf ou cheval «Mariolle» pommes allumettes Fr. 40.-
- Entrecôte Simenthaler sur ardoise Fr. 39.-

Fermé le dimanche
Il est prudent de réserver !
Places de parc, grande terrasse
Accès facile pour handicapés

Tél. 032 731 71 58

La Taverne vous propose
du mardi au vendredi
le menu à Fr. 20.-
avec une minérale 2 dl + 1 café

Vous sortez du ciné, restaurations chaudes jusqu'à 23 h le jeudi, vendredi, samedi

Pensez à vos apéros dans une bonne ambiance!
Spécialités tartare, entrecôtes, fondue

028-586007

028-586018

Hotel de Nemours
dans la Vieille Ville du Landeron

Moules frites à gogo

Toujours nos viandes sur ardoise

Bœuf, poulain, cerf, sanglier et kangourou

Nos spécialités de poissons:
Filets de perche
Perches friture
Omble chevalier
Mets à la carte

Salle pour souper d'entreprise et banquet, de 20 à 45 personnes

Fermeture hebdomadaire LUNDI ET MARDI
Tél. 032 751 23 56
www.nemours.ch

Restaurant Tropical
BAR - DISCO Entrée gratuite

CHURRASCARIA
Spécialité brésilienne «Le Rodizio»
Barbecue géant à volonté
Réservation souhaitée

A midi: menu du jour à Fr. 16.-

Ve-Sa: DISCO
ambiance années 70-80

Route de Neuchâtel 50
2525 LE LANDERON (NE)
Tél. 032 751 19 11

ENVIE DE SORTIR...
auberge.ch

en promo

ENTRECÔTE SUR ARDOISE

AUBERGE DU CHASSEUR
2063 FENIN

Tél. 032 852 02 02 Fermé lu+ma+sa midi

RESTAURANT BRASSERIE
Chez Carlos

LE POISSON MARIN

• Tél. 032 753 30 31 • Ouvert 7 sur 7 •
• Salle pour banquets et sociétés •

RESERVEZ POUR LA ST-SYLVESTRE
SOIREE DE FÊTE AVEC «MIMO»

Si vous fêtez Noël ou Nouvel An à la maison
commandez votre fondue chinoise ou bourguignonne à l'emporter (viande, sauces, frites, etc.)
... en plus une bouteille offerte pour votre soirée!

PÉRIODE DE FÊTE:
Fermé le 24 au soir et les 25 et 26 décembre 2007

La direction et son équipe souhaitent à leur fidèle clientèle et à leurs amis de joyeuses fêtes et une très bonne année 2008!

MENU ST-SYLVESTRE
Apéritif «Carlos» au champagne et ses amuses bouches «maison»
Buffet gourmand de la St-Sylvestre (foie gras, crevettes, salades, pâtés en croûte, saumon fumé, huîtres, jambon cru, et encore...)
Fondue à l'Impérial «du Poisson» aux viandes, poissons, crustacés
ou Pavé de bœuf aux morilles et sa garniture
Buffet de desserts et pâtisseries
Café et ses mignardises, cotillons, musique... et bonne humeur !

Fr. 85.-
SUR RÉSERVATION
Selon le nombre, salle et repas dédiés aux enfants...

028-585960

Hôtel de La Truite
2149 Champ-du-Moulin
Tél. 032 855 11 34

Tout le mois de décembre
Salade d'hiver
Filets de palée, frais du lac, sauce neuchâteloise, pommes nature
Beignets aux pommes

Fr. 30.-

028-585384



D-VERSE CITY
Finale en direct sur TVM3

Si vous voulez faire gagner le groupe neuchâtelois D-Verse City, lundi, à la finale du grand concours de groupes suisses, envoyez BAND 3 par SMS (70 centimes) au 920. Elle se déroulera au Club Tra de Zurich et sera diffusée en direct sur TVM3 à 20h15. /ré

Il n'y a plus qu'une pharmacie de garde à Neuchâtel de jour

Le service de garde de Neuchâtel n'est dorénavant plus assuré que par la pharmacie de la Gare, ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après la fermeture, il faut appeler le 144, qui communique les coordonnées du pharmacien de garde. /ré

NEUCHÂTEL

Frédéric Péter-Contesse, un nouveau talent de la cuisine

Apprenti à l'hôtel Alpes et Lac, à Neuchâtel, Frédéric Péter-Contesse a décroché la deuxième place au championnat de Suisse des apprentis cuisiniers. Ses formateurs envisagent de pousser plus loin encore leur jeune poulain...

SYLVIA FREDA

Frédéric Péter-Contesse vient d'avoir 18 ans. Beau comme un enfant, il est, aux fourneaux, fort comme un homme: «En mars dernier, j'ai participé au Poivrier d'argent, le traditionnel concours du meilleur apprenti cuisinier de Suisse romande et du Tessin. Arrivé à la deuxième place, j'ai été d'office sélectionné pour concourir au championnat de Suisse des apprentis cuisiniers, il y a une semaine.»

Et là, encore une fois, il décroche une deuxième place, remportant ainsi le titre de vice-champion de Suisse des apprentis cuisiniers. «Une première ou une deuxième place, je ne fais pas de différence. J'ai été de la partie pour le plaisir et non pour gagner», commente-t-il humblement. C'est Pierre de Coubertin qui, dans sa tombe, doit saliver d'entendre de tels propos

Sylvain Paratte, le chef cuisinier de l'hôtel Alpes et Lac,



VICE-CHAMPION Frédéric Péter-Contesse, un talent culinaire qui a éclos à Neuchâtel. (RICHARD LEUENBERGER)

veille sur la formation de Frédéric Péter-Contesse. «J'envisage de l'inscrire bientôt au championnat du monde des apprentis cuisiniers. Car il mérite d'être stimulé davantage encore.»

A la nouvelle, Frédéric Péter-Contesse rosit de joie et sourit. «Déjà petit, j'aimais cuisiner. J'ai commencé à concocter des menus vers l'âge de 8 ans. Après mon double apprentissage de cuisinier et de sommelier, que je terminerai l'été pro-

chain, j'aimerais voyager, apprendre les langues et acquérir des nouvelles connaissances gastronomiques. Et, par la suite, entrer à l'Ecole hôtelière, afin de décrocher le papier qui me permettra d'ouvrir mon propre restaurant.»

Fils unique, il ne tient son penchant pour la gastronomie ni de papa ni de maman. Rien de freudien, donc, ne nourrit sa passion! «J'aime manger. Tout simplement. A midi, ponctuel-

lement, quand je ne travaille pas, j'ai faim. C'est automatique.» Si sa petite amie est impressionnée par son savoir culinaire? «C'est ce que j'aime chez elle. Elle ne se sent nullement écrasée par ma formation. L'autre jour, elle a préparé un délicieux chili con carne.» Il ira loin aussi sur le terrain sentimental, ce jeune homme. A sa réponse, il a saisi toute la complexité de la mécanique sentimentale qui régit les rapports amoureux.

«Ma petite amie ne se sent nullement écrasée par ma formation. L'autre jour, elle a préparé un délicieux chili con carne»

Frédéric Péter-Contesse

Lors de leurs soupers aux chandelles, il donne sa préférence au menu classique: «En entrée, un petit feuilleté aux morilles en forme de cœur. En plat principal, un suprême avec une croûte de basilic et pignons de pain avec des tagliatelles à la sauce tomate. Et, comme dessert, un duo de mousses avec des petites meringues.» Charmant, ce Frédéric. Un gars cinq étoiles. /SFR

NEUCHÂTEL

Artisanales de Noël dès lundi

Les Artisanales de Noël, c'est reparti! La place du Port de Neuchâtel accueillera dès lundi, pour la troisième fois consécutive, quelque 200 artisans en provenance de Suisse, de France ou encore d'Italie, dont une cinquantaine sont de nouveaux exposants. Sous deux tentes chauffées, le chaland pourra déambuler devant des produits artisanaux de toutes sortes. Bougies, bijoux, glaces, savons, liqueurs, pains, pipes ou cheminée en bioéthanol, il y aura de quoi faire! Les courageux pourront même s'offrir un tatouage pour Noël.

Cette année, l'invité d'honneur est le Photo club Neuchâtel. Il expose une trentaine de clichés sur ses 100 m2 de stand. Thème imposé: «L'artisanat, sa passion, son job, les mains créatives». «Cela représentait un défi pour nous», précise Matthias Isler, président du club. «Nous avons eu près de deux mois pour nous préparer.» Les photographies feront l'objet d'un concours. Le public présent à ce marché de Noël pourra ainsi élire les trois meilleures images et gagner divers prix. Il pourra aussi offrir ses menottes pour être immortalisées sur pellicule.

Animations et restauration sont également prévues. /cbx

Ouverture du 10 au 16 décembre, le 10 de 16h à 22h, le 11 de 14h à 20h30, le 12 et le 14 de 14h à 22h, le 15 de 10h à 22h et le 16 de 10h à 20h

VIDEO Vidéo disponible sur www.lexpress.ch www.limpartial.ch

SAINT-BLAISE

De fleurs et de meubles

Fleurs, meubles et vins en une seule boutique, tel est le nouveau concept de Séverine et Dimitri Engel. Cette fleuriste de formation et son vigneron-encaveur de mari inaugurent aujourd'hui leur magasin de Saint-Blaise, couplant ainsi leurs deux passions.

«Lorsqu'ils sont invités, les gens offrent volontiers du vin et des fleurs», explique la jeune femme. Dans leur boutique, le pékin pourra trouver des deux. Et même repartir avec un meuble s'il le souhaite. Dans cette ancienne écurie aménagée, trônent en effet, entre bouquets et plantes grasses, miroirs, armoires et méridienne restaurés par cette fleuriste passionnée d'antiquités. «J'ai appris avec mon père, un brocanteur.»

«Mes jours de tranquillité, je les passe dans les magasins à voir ce qui existe et surtout



BOUTIQUE «Lorsqu'ils sont invités, les gens offrent volontiers du vin et des fleurs», explique Séverine Engel. (CHRISTIAN GALLEY)

ce qui n'existe pas», précise Séverine Engel, qui veut offrir à ses clients ce qu'ils ne pourraient trouver ailleurs.

Durant ces deux jours de portes ouvertes, dégustations de mousseux, blancs ou œil-

de-perdrix, entre bouquets et meubles, seront donc de mise. /cbx

Saint-Blaise, journée portes ouvertes, aujourd'hui dès 16h et demain de 10h à 19 heures

PUBLICITÉ

2 millions d'emplois et plus de 150'000 places d'apprentissage à défendre

2 millions de personnes travaillent dans des petites et moyennes entreprises (PME). 8 apprentis sur 10 sont formés dans une PME!

Les PME sont le cœur de notre économie.

Mais la charge fiscale décourage les entrepreneurs et pousse les entreprises familiales à mettre la clé sous la porte.

Il est urgent de réformer la fiscalité des PME.

Pour défendre les emplois et les places d'apprentissage: OUI le 24 février 2008.

Réforme de l'imposition des PME

OUI
Le 24 février

Comité romand - Oui à la réforme de l'imposition des PME - Case postale 1211 Genève 3 - Resp. C. Lance

AVIS DIVERS



à Neuchâtel

Rue de l'Hôpital 15

HOULMANN

2053 Cernier
Tél. 032 853 16 16

2074 Marin-centre
Tél. 032 753 33 50

2000 Neuchâtel
Tél. 032 721 31 31

Le plus bel espace pour les plus grandes marques

DIOR - DOLCE GABBANA - GUCCI - ARMANI
BULGARI - RAY BAN - DIESEL - ADIDAS - VERSACE
OAKLEY - POLICE - PRADA - ALAIN MIKLI
SILHOUETTE - ET BIEN D'AUTRES

www.optic2000.ch

DESTOCKAGE DE COLLECTION

VÊTEMENTS & CHAUSSURES
FEMME & HOMME MARQUES CONNUES
50% & PLUS

CAVE
STÉPHANE COSTE
GRAND RUE 25
2012 AUVERNIER

MERCREDI 14.00 - 18.30
VENDREDI 14.00 - 18.30
SAMEDI 10.00 - 17.00

OUVERTURE HEBDOMADAIRE
DU 19 SEPTEMBRE AU 15 DÉCEMBRE

028-580012 «VEUILLEZ VOUS PARQUER SUR LES PLACES OFFICIELLES»

Chluserapéro

L'apéro de St-Nicolas

bei / chez Garage Kocher AG,
Vinelstrasse 22, 3235 Erlach
Samstag, 8. Dezember 2007, ab
15.00 h / samedi, le 8 décembre
2007, dès 15.00 h



Schweizer Premiere:
Première suisse:
Der neue Audi A4
VW Tiguan

Garage Kocher AG

Vinelstrasse 22 · 3235 Erlach
info@kocher-erlach.ch · www.kocher-erlach.ch
163-749425

Compte de prévoyance 3a: **2,75%***
Compte de placement: jusqu'à **3%**
Taux attractifs pour dépôts à terme

**C'est le taux
qui fait la
musique**

Ça, c'est typiquement la
Banque WIR!

Contactez-nous au 021 613 06 70
*dès le 1.1.2008

003-663526
Banque WIR
www.banquewir.ch · Lausanne · Bâle · Berne · Lugano · Lucerne · St-Gall · Zurich

Prévois ton avenir



Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande · Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch

viscom

ENSEIGNEMENT / FORMATIONS

KAPLAN Aspect

Séjours linguistiques

Partir pour mieux revenir!

- 55 destinations
- Préparation Cambridge, TOEFL, IELTS
- Stages professionnels
- Cours et job rémunéré

Tél: 021 331 24 24
www.aspectworld.ch

Cours intensif, cours avec diplômes, cours business, cours pour ados, cours de vacances

SÉJOURS LINGUISTIQUES

Plus de 150 écoles dans 30 pays



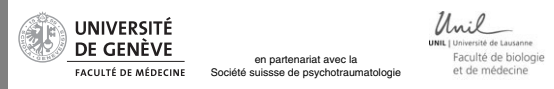
PRO LINGUIS

Numéro gratuit 0800 777 224
Pour commander notre catalogue
et pour un conseil personnalisé
www.prolinguis.ch/fr

Pro Linguis · Av. Louis-Ruchonnet 1 · 1001 Lausanne
Téléphone: 021 341 04 04 · lausanne@prolinguis.ch

ENSEIGNEMENT / FORMATIONS

formation continue universitaire



UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DE MÉDECINE

en partenariat avec la Société suisse de psychotraumatologie

UNIL Université de Lausanne
Faculté de biologie et de médecine

Diplôme de formation continue universitaire en Prévention et traitement des troubles liés au stress et au stress traumatique

avril 2008 à avril 2011

Formation interdisciplinaire, innovante, en cours d'emploi, alliant enseignement, supervision, analyse de cas et travaux de groupe pour:

- Acquérir une méthodologie propre au domaine
- Développer une pratique clinique
- Elaborer et mettre en oeuvre des stratégies de prévention et de gestion institutionnelle
- Etablir un réseau professionnel de compétences pluridisciplinaires

Public Médecin, psychothérapeute, psychologue, médiateur, cadre RH, formateur, responsable d'équipe dans le domaine de la santé, du social et de la sécurité

Direction Prof. Antonio ANDREOLI, Université de Genève
Prof. Frédéric STIEFEL, Université de Lausanne

Renseignements

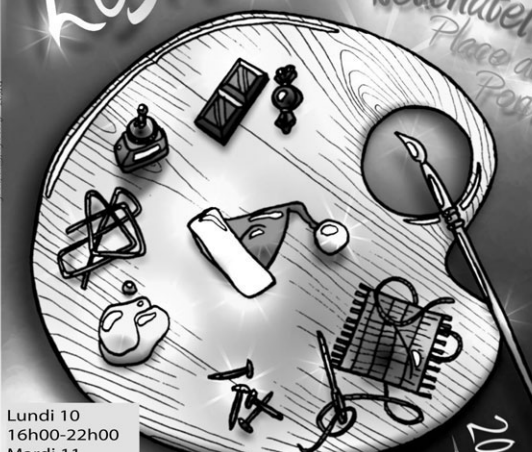
- Programme détaillé: www.unige.ch/formcont/traitementstress
- Informations: Chantal Raymond - Service formation continue
T. +41 (0)22 379 78 36 - chantal.raymond@formcont.unige.ch

www.unige.ch/formcont/traitementstress

DU 10 AU 16 DÉCEMBRE 2007

Les Artisanales

Neuchâtel
Place du Port



de Noël

200 artisans
lesartisanalesdenoel.ch

Lundi 10 16h00-22h00
Mardi 11 14h00-20h30
Mercredi 12-14 14h00-22h00
Vendredi 15 10h00-22h00
Dimanche 16 10h00-20h00
entrée FR. 5.- jusqu'à 19 heures

Railway la maladière centre neuchâtel RTH RJB RFD

Venez visiter, flâner dans le plus grand marché de Suisse d'Artisans-créateurs, sous une tente chauffée (5000 m²)

132-205167

LOTO MUNTIELIER

expodrom.ch jeudi 20h00 vendredi 20h00 samedi 20h00 dimanche 20h00

Fr. 20'400.-

par loto en espèces et bons d'achat
voyage gratuit en autocar 032 954 13 83

ECHOS DU COMMERCE

Speedy Cash Neuchâtel, un troc sympa et écologique

Vous déménagez et désirez vous séparer d'appareils que vous n'utilisez plus? Vous n'avez plus envie de vos DVD ou de vos jeux? Vous avez changé pour un modèle plus récent? A la condition expresse qu'ils soient en bon état de fonctionnement, ces objets trouvent preneur à Neuchâtel. Excellente alternative au simple débarras, il existe en effet un concept très sympa qui se développe déjà depuis plusieurs années. Situé au haut de la rue des Moulins, Speedy Cash est une sorte de troc moderne à la mode du XXI^e siècle simple, rapide et efficace. A sa manière, ce magasin participe à l'écologie de la planète en redonnant une deuxième vie à un produit. Bijoux, matériel hi-fi, instruments de musique, lecteurs DVD, téléviseurs, consoles de jeux, téléphones portables, appareils de photos, articles relatifs à l'informatique, au sports, aux bricolages... Speedy Cash achète l'objet dont on n'a plus besoin au prix le plus juste ou propose un échange, tout en offrant ces mêmes objets à d'autres amateurs à des prix imbattables. Il n'y a pas d'atelier de réparation. La marchandise est donc testée avant d'être reprise, puis mise en vente. Dans ce contexte, le client achète avec l'émotion en plus, souvent heureux de trouver l'objet qu'il recherche, muni généralement d'une garantie de 30 jours. Et pour encore plus d'intérêt, il ne faut pas manquer les actions ponctuelles sur certains articles. Afin de lutter contre le recel, Speedy Cash collabore avec les services de la sécurité.



Speedy Cash
Rue des Moulins 51
2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 88 44

Echos
du commerce

OFFRES D'EMPLOI

Nous recherchons 005-623773

2 DAMES AIMANT LE CONTACT, ET ORIENTÉES VERS LES SUCCÈS

dans le but de recruter et superviser de nouvelles conseillères en bijoux dans votre région. Bon salaire + prime de succès. Voiture de fonction. Tél. 033 748 7777.
M. Rockman, Jenny Lane,
3780 Gstaad. robin@jennylane.ch

Avenue de la Gare 16
2740 Moutier
Tél. 0041 32 493 71 50
www.aazemplois.ch

Nous recherchons pour le 1er janvier 2008 ou pour date à convenir notre futur

Directeur/trice d'agence de Neuchâtel

Votre Mission:

- Etablir des contacts de qualité avec les entreprises régionales, afin de développer les activités de la filiale.
- Prospecter activement afin de trouver des débouchés pour les personnes à la recherche d'un emploi.
- Diriger un et gérer de manière indépendante l'agence. (centre de profit). Etre prêt à vous investir à 100%

Prospection

- Acquérir de nouveaux clients
- Recruter des candidats à placer

Objectifs d'activité

- Planifier et coordonner ses ressources: personnel, moyens, etc.

Votre profil

- Vous bénéficiez d'une **expérience confirmée d'au moins 3 ans dans le domaine du recrutement et le placement de personnel** comme conseiller ou comme responsable d'agence.

Vos atouts

- Vous êtes de Neuchâtel, connaissez son tissu économique. Vous maîtrisez sans problème les outils informatiques usuels. Votre éthique professionnelle et personnelle est irréprochable.

Saisissez cette opportunité et n'hésitez pas à envoyer votre candidature complète qui sera traitée avec une totale confidentialité.

A à Z emplois SA
Christophe Ruetsch, 16, Av. de la Gare, 2740 Moutier, Tel. 032 493 71 71, Fax 032 493 71 54
www.aazemplois.ch

006-571285



NEUCHÂTEL Les Brasseurs ont ouvert hier

Le célèbre producteur de bières artisanales les Brasseurs a ouvert hier matin, à Neuchâtel. La brasserie du théâtre a ainsi repris vie. Les clients pourront découvrir le processus de fabrication du nectar, du broyage du malt à l'affinage. Une centaine de personnes s'étaient déjà donné rendez-vous hier pour le repas de midi. /cbx

BOUDRY

L'exécutif ne veut pas toucher au coefficient

Le Conseil communal de Boudry défendra lundi, devant le Conseil général, un budget 2008 déficitaire de 168 390 francs pour des charges totales de 30 millions. Il n'envisage cependant pas d'augmenter le coefficient fiscal.

JEAN-MICHEL PAUCHARD

L'an prochain, la Ville de Boudry devrait dépenser 30,08 millions de francs pour son fonctionnement. Elle gagnera 168 390 francs de moins, mais le Conseil communal ne s'en effraie pas. On saura lundi soir ce qu'en pense le Conseil général.

L'exécutif garde son sang-froid et même une certaine sérénité, dans la mesure où, «sans les allègements fiscaux en faveur des familles votés par le Grand Conseil», ses prévisions pour l'an prochain auraient pu être équilibrées. Il constate aussi qu'à Boudry, l'impôt sur les personnes morales augmente de façon «constante», alors que celui sur les personnes physiques «progressive malgré tout, mais dans une moindre mesure».

Du côté des dépenses, l'exécutif relève en particulier que la charge des intérêts passifs «régresse de façon significative».

Enfin, «la vente du télé-réseau au syndicat régional Sitebco et la réévaluation des actifs du pa-



CONSEIL GÉNÉRAL DE BOUDRY Combien de mains levées, lundi soir, au moment du vote sur le budget?

(ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

trimoine financier ont permis une reconstitution de la fortune communale, qui n'atteint toutefois pas encore le montant recommandé par le modèle de comptes harmonisés.

Mis ensemble, ces éléments conduisent le Conseil communal à ne pas envisager, «pour l'instant, une augmentation du coefficient fiscal». Un coefficient descendu de 98% à 68%

du barème communal lors de l'entrée en vigueur, en 2005, de la deuxième étape du désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes, et qui n'a plus bougé depuis lors.

Avant de se prononcer sur le budget, le Conseil général examinera une demande de crédit de 479 000 francs. Cette somme permettra de financer divers «travaux de réfections,

extensions, gros entretiens pouvant intervenir au cours de l'année». Le Service de l'électricité devrait absorber la moitié de ce montant. Le Service du feu se verra allouer la plus petite somme (24 000 francs). Des participations de tiers et des subventions devraient ramener à 378 000 francs le montant effectivement à la charge de la commune. /JMP

Auvernier et Prêles organisent leur Téléthon demain

Le Téléthon sera organisé au port d'Auvernier demain de 7h30 à environ 12h30. A Prêles, c'est à la salle de gym, entre 10h30 et 15h30 qu'aura lieu l'animation. Par contre, rien n'est finalement mis sur pied à Noiraigue. /réd

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Faux ambassadeur accusé d'arnaques

L'homme a laissé une ardoise totale de près de 18 000 francs dans quatre établissements du Littoral neuchâtelois. Entre fin 2001 et début 2002, il y a séjourné et mangé seul ou accompagné de connaissances. Ces filouteries d'auberge ne semblent pourtant constituer que la pointe d'un iceberg d'escroqueries commises par ce ressortissant français.

Hier, à l'instar de quatre autres complices de ses arnaques, à des degrés divers, il aurait dû comparaître devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel. Mais seul son mandataire a répondu présent.

Sexagénaire, Alain (prénom fictif) a, selon l'ordonnance de renvoi, commencé à sévir dans la région neuchâteloise au printemps 2000, de concert avec un agent fiduciaire de la place. En plus de dormir dans des hôtels et à se sustenter dans de bons restaurants sans bourse délier, il n'a pas lésiné sur les moyens dans le dessein de s'enrichir illégalement.

Donnant des signes extérieurs de richesse, l'homme se faisait passer pour un ambassadeur de l'ONU, responsable de programmes humanitaires et d'investissements dans des pays en voie de développement. Afin de gagner en crédibilité dans le domaine des affaires, il se disait aussi actionnaire majoritaire d'une société financière basée à Neuchâtel. En réalité, l'homme est enregistré en qualité de vannier et n'a pas domicile connu.

Mais parfois, l'habit semble faire le moine. En tout cas, un garage de la ville n'a pas hésité à lui louer une limousine d'une valeur de 66 000 francs, une gérance des locaux dont les loyers mensuels s'élevaient à 5600 francs – alors que l'homme avait des poursuites pour 22 700 francs –, un magasin à lui livrer pour 11 000 francs de meubles, un autre un agencement de cuisine d'une valeur de 33 000 francs. Un promoteur immobilier des Montagnes lui a même versé près de 160 000 euros à titre d'avance sur la commission d'une transaction.

Aucun n'a vu, bien sûr, un seul centime tomber dans son escarcelle. Mais ces fournisseurs floués ne sont pas les plus à plaindre en regard des investisseurs qui ont cru en Alain. Leur faisant miroiter des plans financiers avec des rendements mirobolants, émanant même pour certains carrément de la Banque mondiale, le prévenu est accusé d'avoir extorqué à plusieurs personnes (des compatriotes pour la plupart) pour un montant global frisant le million de francs. Cela avant de blanchir (du moins d'essayer) ces fonds via la fameuse société financière basée à Neuchâtel.

Le faux fonctionnaire ouisien – censé contester les faits qui lui sont reprochés, vu son absence lors de l'audience d'hier – sera jugé en avril au même titre que ses complices, dont l'agent fiduciaire. /flv

NEUCHÂTEL

Le Rotary a illuminé le sapin

Pour la septième fois, le Rotary club de Neuchâtel s'est chargé, hier soir, en collaboration avec les Services industriels, d'illuminer le sapin de Noël posé devant l'Hôtel communal de Neuchâtel. Ou, plutôt, c'est le public qui s'en est chargé, en achetant des étoiles – à coups de 5 pour 10 francs –, ou des portions de raclette et autres nourritures terrestres. Prudent, le Rotary avait, comme chaque fois, assuré le coup par une solide proportion de prévente. Au moment où il prenait possession de sa tente, il avait déjà, hier, vendu pour 10 000 francs d'étoiles, qui ont été allumées durant la soirée par tranches successives. «L'objectif final est d'atteindre un bénéfice de 15 000 francs», a confié Georges Berthold, de Cudrefin, responsable de l'opération au sein du Rotary. Le bénéfice sera ensuite réparti entre l'opération «Ecole citoyenne» du centre secondaire du Mail, la Main tendue et l'atelier pour handicapés des Perce-Neige, à Neuchâtel. /jmp



(CHRISTIAN GALLEY)

PUBLICITÉ

CŒUR CONCOURS

Pour que le ♥ de l'économie batte plus fort !

Sans les PME, le cœur de l'économie régionale s'arrête de battre.

Sans les PME, 2 millions d'emplois disparaissent. Et 150'000 places d'apprentissages sont supprimées.

Pour encourager la création de nouvelles entreprises et favoriser la reprise des PME par la jeune génération, il faut changer l'imposition des PME. Et voter

COUPON-CONCOURS

Règlement: le concours est ouvert à toute personne majeure, à l'exception du personnel du Comité et de son agence de publicité. Un tirage au sort départagera les gagnant(e)s qui seront averti(e)s par lettre. Les prix ne peuvent échangés contre des espèces. Ni correspondance ni téléphones. Le fait de participer implique l'acceptation de ce règlement.

♥ Combien les PME assurent-elles d'emplois en Suisse?

200'000 1 million 2 millions

♥ Combien les PME forment-elles d'apprentis en Suisse?

50'000 100'000 150'000

♥ Aujourd'hui, la charge fiscale des PME: décourage la création de nouveaux emplois

vrai faux

vrai faux

Nom/Prénom.....

Rue/No.....

NPA/Localité.....

A renvoyer avant le 31 décembre à: Comité romand • CP 3684 • 1211 Genève 1

OUI

à la réforme de l'imposition des PME

Le 24 février

À gagner:
10 Luges
5 vélos d'enfants
200 boîtes de chocolat

VAL-DE-TRAVERS



COUVET

GENIE CIVIL & TRAVAUX PUBLICS

2108 Couvet
Rue de la Flamme 12
Tél. 032 863 24 04
Fax. 032 863 14 25
Mail : contact@lbg-sa.ch

2300 La Chaux de Fonds
Rue du Collège 49
Tél. 032 968 32 06
Fax. 032 968 24 65
Internet : www.lbg-sa.ch

Revêtements bitumineux
Gravillonnages
Pavages
Aménagements extérieurs
Chemins forestiers
Travaux lacustres
Carrières



028-585714

COUVET

Exposition permanente
Cuisines et bains

Droz & Perrin SA

Ouvert du
lundi au samedi

Tél. 032 / 863 13 59
Fax 032 / 863 10 06

2108 COUVET

CUISINES DP

028-580192

www.cuisines-droz-perrin.com



PUBLIREPORTAGE



Pratiques et fonctionnels les véhicules de l'entreprise de transports en tous genres Beck SA de Noiraigue! / sp-E

**Transports en tous genres
Beck SA
Hervé Piaget, successeur
Noiraigue**

**Véhicules propres:
un pari sur l'avenir!**

A l'heure où il est beaucoup question de protection de l'environnement, l'entreprise de transports en tous genres Beck SA de Noiraigue est particulièrement attentive à disposer de véhicules qui répondent aux normes antipollution en vigueur. Cette vision futuriste constitue pour elle un sacré pari sur l'avenir, ce d'autant que le sujet attise les sensibilités de nombreuses personnes très pointilleuses en matière d'émission de gaz carbonique dans l'atmosphère.

L'évolution de la maison néo-rurale reprise par Hervé Piaget il y a un peu plus de vingt ans ne se mesure pas seulement à la qualité de ses véhicules. Elle emploie huit chauffeurs et un mécanicien affecté à l'entretien des véhicules. Les tâches administratives sont assurées par l'épouse et la sœur du patron. Renouvelé régulièrement, le parc comprend six tracteurs à sellette et un multibennes.

Trois semi-remorques sont équipées d'une grue pour permettre le chargement de diverses marchandises.

Facilement reconnaissables à leur carrosserie imposante et leur rutilante carrosserie rouge striée de vert, ces véhicules sillonnent tout le pays. Ils transportent et posent des bennes de différents volumes pour la récupération du verre, du papier, de la ferraille ou tout autre déchet. A l'exception des liquides, des longs bois et des déménagements, la livraison de terre, de sable ou de gravier, l'évacuation de voitures usagées, ainsi que le transport de ferrailles, de matériaux de chantier, de plaquettes de bois, de mais... font également partie des prestations de l'entreprise neuchâteloise. Elles s'adressent à une clientèle variée composée principalement d'entreprises, de collectivités publiques, d'agriculteurs et de particuliers. / paf-E

BUTTES

Grand Vitara
le luxe compact 4x4

Votre agence **SUZUKI**
LE N°1 DES COMPACTES

GARAGE TIVOLI
J.-M. Vaucher

Tél. 032 861 25 22
2115 Buttes
028-585715

3 portes dès Fr. 29 990.-
5 portes dès Fr. 33 990.-



BROT-DESSOUS TRAITEMENT DU BOIS

Christian ROHRBACH

- Destruction des insectes du bois.
- Destruction des champignons de maison.
- Destruction de la méréule pleureuse

Expertise et devis **GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT**

Titulaire certificat Lignum et école suisse du bois
Tél. 032 855 14 07 **2149 BROT-DESSOUS**
http://www.myweb.vector.ch/traitebois/site.htm

028-580314

FLEURIER

chez *Manu*
**SOIRÉE MUSICALE ET
AMBIANCE DES ANNÉES 80**

Vendredi 7 et
samedi 8 décembre
Orchestre
ALAIN MARRA
et ses claviers

Place de la Gare
2114 Fleurier
tél. 032 861 24 79

028-585718

FLEURIER

Santé - Beauté

espace eden

Idées cadeaux
- INFRA-THÉRAPIE
- PRESSOTHÉRAPIE
- SKIN TONIC
- STIMULATION MUSCULAIRE

remercie sa fidèle clientèle et
lui présente ses meilleurs voeux
pour la Nouvelle Année

Albina Arrigo • Av. de la Gare 6
2114 Fleurier • tél. 032 861 22 86

028-585717

NOIRAIGUE

BECK S.A. Succ. Hervé PIAGET

Transports
en tout genre

Tél. 032 863 15 10
Fax 032 863 27 17

2103 NOIRAIGUE

028-580093

FLEURIER

Agent: **SUBARU**
depuis 1979

Garage du Pré

Thierry Sauser
2114 Fleurier • Tél. 032 861 34 24

- Dépannage 24 h/24
- Vente et réparation toutes marques

028-580104

NOIRAIGUE

L'Kuberge
Café-Restaurant
Dortoirs

Cuisine familiale

A midi: menu du jour Fr. 16.-
Nos spécialités: Croûte au fromage Fr. 12.-
Fondue au fromage Fr. 19.-
Fondue bourguignonne et chinoise

Saint-Sylvestre lundi 31 décembre
Menu à disposition réservation souhaitée

M^{me} Hilda Remy **Tél. 032 863 37 06**
Place de la Gare 2 **2103 Noiraigue**

028-585716

Prochains événements

- Fusion des neuf communes du Val-de-Travers, vote des Conseils généraux, le 10 décembre
- Le Marché de Noël de Fleurier, le 15 décembre



DOMBRESSON Concert de l'Espérance dimanche

L'Espérance de Coffrane investira, dimanche à 17h, le temple de Dombresson pour y donner son concert de l'Avent. Seront présents, l'école de musique de Coffrane et ses flûtistes, l'ensemble de Jeunes, mais aussi l'ensemble de trombone de l'Espérance ainsi que son quatuor de sax. /comm

Luges et crêpes en faveur du Téléthon à Buttes

La coopérative de Buttes-La Robella versera l'ingratitude des recettes des descentes de luge Féeline de ce samedi au Téléthon. Le patron de l'Auberge des fées proposera par ailleurs des crêpes en faveur de l'action au pied du télési.

REMONTÉE MÉCANIQUE

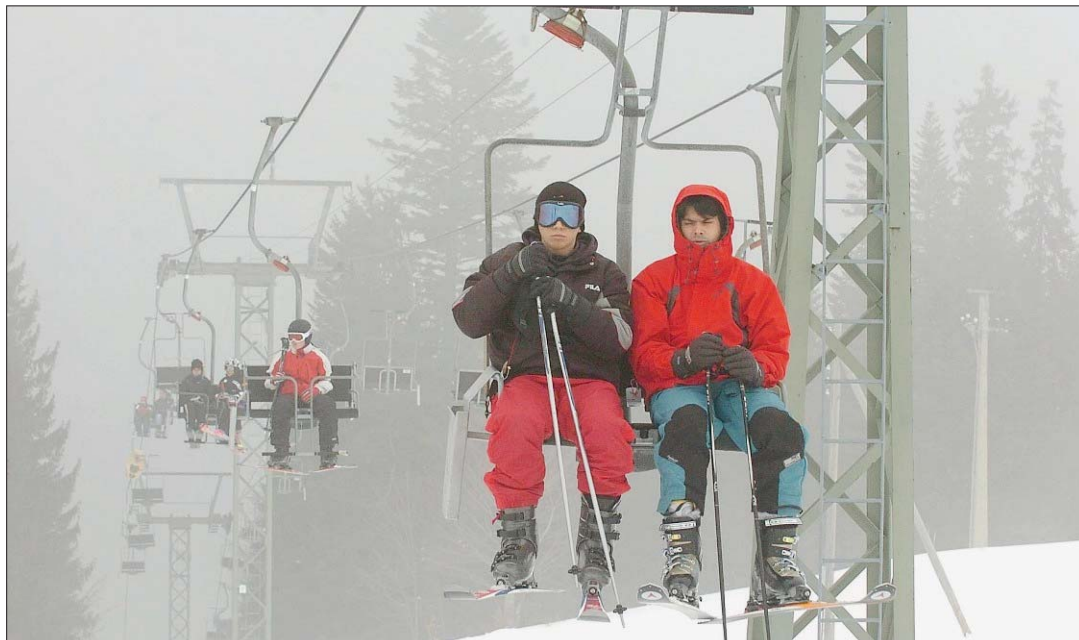
Un projet de canons à neige est déjà contesté à La Robella

Des canons à neige et un nouveau télési pourraient prochainement être installés sur le bas des pistes du site Buttes-La Robella. Les organisations de protection de la nature ont déjà fait part de leur avis défavorable. Ces nouveaux équipements s'inscrivent dans le cadre du plan de développement présenté mercredi soir à Couvet par la coopérative de gestion des installations

CHRISTOPHE KAEMPF

La coopérative qui gère La Robella offre déjà une «garantie neige», qui permet aux détenteurs d'un abonnement de saison de profiter également des installations de Téléverbier, en Valais, en cas de manque de neige sur les pentes jurassiennes. Mais la petite station du Vallon compte bien retenir les skieurs à Buttes, même quand l'or blanc fait défaut. Comment? En installant des canons à neige, pardi!

L'installation enneigera artificiellement entre 30 000 et 40 000 mètres carrés de terrain situés dans une combe, à l'est de la station de départ, au lieu-dit «Les Couellets». Un télési sera également construit à cet endroit, qui accueillait déjà un «tire-fesses» dans les années 1960. Selon le plan de développement, «l'orientation du site, à l'ombre les trois quarts du temps, et son microclimat se prêtent favorablement à un enneigement artifi-



OR BLANC GARANTI L'installation de canons à neige devrait permettre d'assurer l'enneigement jusqu'au bas des pistes de décembre à mars.

(ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

ciel». La présence d'un canal industriel et d'une station électrique permettront de fournir facilement de l'eau et de l'électricité, indispensables en quantité pour le fonctionnement des canons.

«Dans un premier temps, nous allons faire un essai avec un canon à neige prêté par le constructeur, cette saison où l'hiver prochain», indique Sandy Grandjean, vice-président de la coopérative TBRC (télésiège Buttes-La Robella et télésis Chasseron Nord).

Les exploitants des remontées mécaniques n'ont pas encore déposé de demande d'autorisation auprès du service cantonal de l'aménagement du territoire. Ils attendent égale-

ment que la propriétaire des terrains leur donne son accord. Mais ces démarches pourraient prendre du temps: le WWF et Pro Natura, invités à découvrir le projet sur les lieux, ont déjà fait savoir qu'ils étaient défavorables à l'implantation des canons à neige et qu'ils envisageaient de faire opposition lors de la mise à l'enquête. Pourquoi? «Ces canons n'ont pas d'avenir à basse altitude, en raison du réchauffement climatique. De plus, ils sont très gourmands en énergie», explique Sylvie Barbalat, secrétaire régionale du WWF Neuchâtel, qui souligne que les autorités cantonales auront le dernier mot pour l'octroi du permis de construire. /CKA

«Dans un premier temps, nous allons faire un essai avec un canon à neige prêté par le constructeur»

Sandy Grandjean

Nouvelle concession

La société d'exploitation de La Robella a présenté, mercredi passé, son plan directeur de développement. Sur 120 pages sont détaillés les principaux projets d'investissements prévus dans la petite station jurassienne ces 20 prochaines années. But affiché: rendre le site attractif tout au long de l'année.

Mais avant de concrétiser ces projets d'avenir, la coopérative va devoir renouveler sa concession auprès de l'Office fédéral des transports, qui arrivera à échéance le 31 juillet 2008. La mise en conformité des remontées mécaniques devrait coûter près de 650 000 francs, selon les premières estimations.

Pour financer ses projets, la coopérative compte sur la prolongation du soutien des communes du Val-de-Travers. «Nous espérons que les communes suivront notre proposition d'augmenter leur participation de douze à 20 francs par habitant», explique Sandy Grandjean, le vice-directeur de TBRC. «En développant nos activités, nous voulons toutefois pouvoir nous passer de l'aide des collectivités publiques à moyen terme.» /cka

FENIN-VILARS-SAULES

Stabilité au menu du budget



DÉFICIT Malgré une certaine stabilité, le budget prévoit un déficit de 63 000 francs.

(ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

C'est un budget déficitaire de 63 000 francs que défendra le Conseil communal de Fenin-Vilars-Saules devant son législatif lundi soir. Soit 3,938 millions de charges pour 3,874 millions de produits.

Dans son rapport, la commission financière relève l'augmentation du taux d'intérêt financier, s'établissant à 2,9% pour 2008 contre un taux de 1,7% en 2007. «Les emprunts à court terme (un an), dont l'intérêt ne cesse d'augmenter, vont être remplacés par des emprunts à moyen terme (trois, quatre à cinq ans)», explique l'administrateur communal, Thierry Laederach. «Globalement, le budget se situe dans une ligne plutôt stable par rapport aux exercices précédents.»

A noter que le budget 2008 tient compte des dépenses prévues pour de potentiels travaux dans le cadre du plan général d'évacuation des eaux. Des travaux dont le crédit est attaqué par voie de référendum. Tout comme d'ailleurs l'augmentation de trois points de la fiscalité également incluse au budget. /yhu

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Deux amateurs de la cambriole condamnés

Dans le monde de la cambriole, il existe plusieurs types de voleurs. Les as du déguisement, tel Walter Sturm. Les champions du raffinement, genre Arsène Lupin. Sans oublier les durs, les vicieux, les cruels. A côté de cela, on trouve Emilien* et Roberto*. Deux voleurs autour de la quarantaine tout ce qu'il y a de plus amateurs. Ce qui n'a pas empêché les deux cambrioleurs de se voir condamner, mercredi à Môtiers, par le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers, présidé par le juge Laurent Margot. Soit douze mois de peine privative de liberté, tant pour Emilien que pour Roberto.

Des peines toutefois assorties de sursis de respectivement deux et quatre ans. Sans compter l'assistance de probation or-



JUSTICE Les deux cambrioleurs ont écumé pendant huit mois le Littoral et le Val-de-Travers.

(ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

donnée par le juge à l'encontre de Roberto.

Pour les deux hommes, tout

a commencé fin septembre 2006 à Neuchâtel. «J'ai poussé la fenêtre du restaurant,

mais je n'avais pas pensé qu'elle s'ouvrirait», glisse Emilien, la voix pleine de larmes. La série de vols qui verra les compères écumer tant le Littoral que le Vallon venait de débiter.

Souvent bien imbibés, les deux hommes rendront visite à plusieurs pharmacies, restaurants et même à la patinoire du Val-de-Travers, à Fleurier. Sur leur route, ils déroberont à peu près tout et n'importe quoi: champagne, médicaments, tapis d'Orient, préservatifs, bourses de sommelières, vodka, brosses à dents, lunettes de soleil... Sans oublier des sommes d'argent allant de 40 à quelques milliers de francs.

«J'ai pété les plombs», raconte Emilien. «Je ne sais pas ce qui m'a pris. Je suis le premier

à dire à mes enfants que voler c'est mal. Alors, me retrouver ici... C'est de ma faute aussi si Roberto est ici. Il a voulu m'aider lorsque j'allais mal et au lieu de remonter la pente, on s'est coulé l'un l'autre.»

Problèmes financiers, divorce, situations personnelles délicates, toxicomanie, sentiments d'injustice. Emilien et Roberto sont loin d'avoir un parcours de vie des plus réjouissants. Chacun traînant son propre boulet.

Face au tribunal, les deux cambrioleurs n'ont cependant pas tenté d'amoindrir l'importance de leurs actes. Repentants, ils n'ont à aucun moment contesté leurs fautes.

YANN HULMANN

*Prénoms fictifs

En bref

MESURES HIVERNALES Boudevilliers

Pendant la période hivernale, et ce jusqu'au 15 avril, le Conseil communal de Boudevilliers arrête diverses interdictions de stationnement. La voie publique à Boudevilliers, Malvilliers, La Jonchère sera ainsi interdite au stationnement de 23h à 7h30. Les propriétaires de véhicules pourront cependant se garer sur le parking communal situé à l'ouest de la route cantonale. /comm

Rubrique Vallées

Val-de-Ruz

Yann Hulmann

Val-de-Travers

Christophe Kaempff

vallees@lexpress.ch



LA CHAUX-DE-FONDS Double événement au «Che»

Le café-restaurant et centre culturel «Che», rue du Collège 23, à La Chaux-de-Fonds, inaugure ce soir à 18h l'exposition des photos de Dominique Némitz. Demain, dès 21h, c'est la chanteuse, pianiste et accordéoniste Dehlila qui verra son nouveau CD. /réd

LA CHAUX-DE-FONDS

Le surineur de l'After écope de la prison ferme

Le 30 décembre dernier, une bagarre à la discothèque l'After se soldait par deux coups de couteau. Les protagonistes comparaissent hier devant le Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds. Le manieur de couteau a été condamné pour tentative de meurtre à quatre ans et demi de prison ferme.

SOPHIE BOURQUIN

C'est un peu comme de reconstituer une bagarre de saloon dans un western spaghetti, de savoir qui a cogné avec la bouteille, le tabouret, d'où est parti le crochet du gauche et le direct au menton. Avocats et Ministère public se sont accordés sur l'image, à défaut de parvenir à une vision limpide des événements qui se sont déroulés le 30 décembre 2006 aux petites heures du matin à la discothèque l'After, à La Chaux-de-Fonds.

La rencontre entre plusieurs jeunes hommes de nationalité irakienne très éméchés et d'au moins deux Albanais a tourné en bagarre générale. Le drame est que l'un des Albanais, Mounir*, a eu l'abdomen percé de deux coups de couteau assésés tout près du cœur. Il a survécu. Le substitut du procureur Nicolas Aubert a insisté sur la gravité des faits et la futilité des mobiles. «La peine doit avoir un sens. Attenter à la vie de quelqu'un est au sommet de la hiérarchie des infractions décrites par le Code pénal.»

Ils étaient sept à comparaître



L'After Les auteurs de la bagarre au couteau comparaissent hier devant le Tribunal correctionnel.

(ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

hier devant le Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds. Ne manquait que Mounir, jugé par voie édictale. En tête des prévenus, Abdel*, l'auteur des coups de couteau, accusé de tentative de meurtre, lésions corporelles graves, simples et rixe. A l'issue de plus de six heures d'audience, de déclarations contradictoires voire fumeuses, les faits ont été reconstitués ainsi: Abdel, son frère et au moins quatre autres compatriotes font la fête dans les bars. Ils échouent à l'After. Abdel, d'humeur badine, compte fleurlette à une demoiselle. En allemand, car il ne parle pas français. Surgit Mounir, qui butinait bien la même fleur et s'en prend à Abdel qui comprend assez de français

pour saisir qu'on l'insulte. Il réagit en envoyant le contenu de son verre dans la figure de l'importun. Celui-ci lui écrase violemment son propre verre sur le visage. «Une violence extrême, complètement disproportionnée», relèvera l'avocat d'Abdel.

La bagarre se généralise et certains viennent en aide à Abdel, qui souffre d'un handicap physique. Le nombre de protagonistes varie au fil des témoignages, ils sont cinq ou six selon certains, une vingtaine à en croire d'autres. Qui précisément? Difficile de l'établir. Le service d'ordre s'en mêle. Toujours est-il qu'Abdel sort un couteau et porte deux coups à Mounir. Son avocat plaide la légitime défense, ce que le tribu-

nal ne retiendra pas: «Plusieurs personnes étaient là pour l'aider, il n'avait qu'à partir», a jugé la présidente Valentine Schaffter, qui a noté aussi que les deux coups n'ont pas été portés au même moment, qu'il y avait volonté de vengeance, de tuer.

Le tribunal a condamné Abdel à quatre ans et demi de prison ferme, moins les 338 jours de préventive. Mounir a écopé de six mois avec un sursis de trois ans. Le frère d'Abdel, condamné aussi pour consommation de cocaïne, a été condamné à 18 mois ferme. Les autres ont écopé de six mois avec sursis, trois d'entre eux ont été acquittés. /SAB

*Prénoms fictifs

LA CHAUX-DE-FONDS

Saint Nicolas s'élance d'Espacité



SUSPENDU À UN FIL Hier, saint Nicolas est allé à la rencontre des enfants depuis le haut de la tour d'Espacité.

(RICHARD LEUENBERGER)

Les enfants de La Chaux-de-Fonds ont certainement été très sages cette année. Hier, le moins que l'on puisse dire, c'est que saint Nicolas les a gâtés. Après un long moment de suspense, sur le coup de 18h40 à Espacité, où il leur avait donné rendez-vous, l'Evêque, avec sa mitre, est soudain apparu tout en haut de la tour. Sous les regards d'une multitude de paires d'yeux tout ébahis, il s'est élancé le long de la tour. Saluant de son perchoir dans les airs la place pleine à craquer et souriant malgré le fait qu'il s'est vite retrouvé mouillé comme une soupe, il est ainsi descendu lentement de ses cieux...

Une fois en bas, comme il se doit, saint Nicolas a distribué biscômes et mandarines et s'est laissé croquer par un photographe aux côtés des petits... qui pourront aller retirer leur cliché dès samedi après-midi à Citèrama.

Avant et après cette manifestation organisée par l'association Vivre La Chaux-de-Fonds, le public s'est donné rendez-vous sous la tente à la place de

la Carmagnole pour l'action «Sapin-solidarité». But de l'opération: récolter des fonds, à travers la vente des ampoules de sapin de la Grande Fontaine, partiellement suspendus, des enfants de l'école secondaire de La Chaux-de-Fonds. Lancée le 16 novembre, la vente symbolique des 1500 bougies du sapin s'est poursuivie... et achevée hier soir. Au fur et à mesure que la vente progressait, le sapin s'illuminait. Vers 20h, il était totalement éclairé.

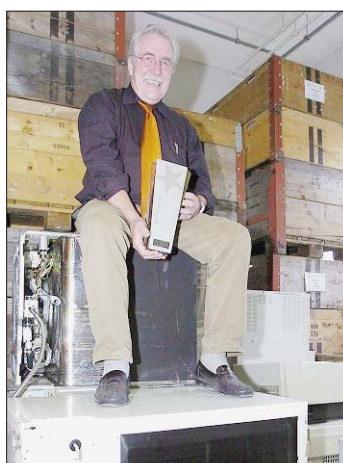
Lancée pour la première fois cette année par les sections de La Chaux-de-Fonds et des Montagnes neuchâtelaises du Rotary club, en collaboration avec les organisations féminines Innerwheel et Soroptimist, les SIM, la commune et les commerçants de la Vieille ville bouge et du CID, l'action a donc rencontré un beau succès. La manifestation a été ponctuée par les prestations des chorales de plusieurs collèges. Enfin, les enfants ont eux aussi pu admirer la ville de haut, depuis un camion nacelle des SIM. /cgm

LE LOCLE

Job Eco, star du recyclage

«Je suis fier qu'on ait été reconnu!» Le directeur Jorys Forestier trône au milieu des vieilles machines à laver à désosser qui font aujourd'hui la (petite) gloire de Job Eco. Le patron de l'entreprise de recyclage du Locle, avec succursales à Neuchâtel et Travers, a été bombardé «star du recyclage» il y a peu par l'une des deux centrales suisses qui redistribuent la TAR (taxe anticipée de recyclage), la Sens. C'est la reconnaissance d'un petit Romand dans un marché d'élimination des appareils ménagers, informatiques et électroniques fort d'une trentaine de plus grosses entreprises, pour la plupart alémaniques.

La distinction – une sorte d'éventail, en métal de récup,



JORYS FORESTIER Le patron de Job Eco a reçu le titre d'étoile du recyclage.

(RICHARD LEUENBERGER)

bien sûr – jaillit aussi sur un projet social pionnier d'occupation et de réinsertion des

chômeurs de longue durée, lancé par le syndicat FTMH en 1995. La SA est aujourd'hui aux mains de l'Etat, des trois villes et des communes du Val-de-Travers. Fierté de la maison: elle est certifiée ISO 9001 pour la qualité et 14 001 pour l'environnement.

Tout n'est pourtant pas rose à l'horizon de la direction. «La conjoncture est bonne, c'est évidemment bien, mais moi, j'ai moins de personnel», note Jorys Forestier. Les subventions baissent et les prix du rachat des matériaux aussi. L'an prochain, Job Eco devra compter avec une vingtaine de personnes placées en moins (de 118 en 2007 à 98 en 2008) et devra peut-être réduire les emplois fixes (25 actuellement). /ron

CANDIDATURE UNESCO

La révélation de Philadelphie

Année 1876. Coup de tonnerre dans l'horlogerie des Montagnes neuchâtelaises! Certains horlogers sont allés à Philadelphie visiter l'Exposition universelle qui se tient dans cette ville du nord-est des Etats-Unis. Ils en reviennent la mine grave et l'esprit en ébullition. Ils ont découvert à quel point les machines-outils vont bouleverser leur quotidien. Ces machines travaillent bien, vite, beaucoup, sans fatigue et à bon marché. Elles facilitent le travail d'assemblage, confié ensuite à des ouvriers peu qualifiés. C'est une énorme concurrence pour les horlogers traditionnels! Mais c'est l'avenir: dès 1880 apparaissent les premières manufactures hor-

logères dans les Montagnes neuchâtelaises.

On ne fait pas encore toute la montre, dans les usines. Des ateliers subsistent. Mais l'évolution est irrémédiable. Elle marquera durablement l'industrie horlogère, donc les constructions et le visage urbain des deux villes, et aussi, bien sûr, la vie sociale et politique.

Les nouvelles fabriques disposent au rez-de-chaussée d'une architecture industrielle destinée au travail sur le métal (usinage, ébauches) qui requiert de lourdes machines. A l'étage, c'est le terminage avec ses équipements légers, ceux-là mêmes qui étaient autrefois au domicile des ouvriers, mais qui exigent beaucoup de lumière.

A côté ou en dessus se trouvent les locaux administratifs (comptabilité, expédition et... bureaux de la direction).

Le dossier qui sera déposé à Paris ce 21 décembre pour l'inscription des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle au patrimoine mondial de l'Unesco énumère à peu près toutes les usines qui ont été bâties dans ces deux villes à partir de 1880. Un espace tout particulier est réservé à la puissance constructrice de Georges Favre-Jacot, au Locle, qui porta le nom de Zenith sur le monde entier.

RÉMY GOGNIAT

Chargé de communication de la Ville de La Chaux-de-Fonds

www.urbanisme-horloger.ch



LE PEUPÉQUIGNOT

Un sixième CD pour Antoine Flück et ses amis

Antoine Flück et ses amis verniront demain soir (repas et bal dès 20h) et dimanche (dîner dansant dès 11h) leur nouveau CD au Relais du «Peupé». Ce 6e disque, sponsorisé par la tête-de-moine, marque aussi les 25 ans d'une riche carrière musicale. Marianne, Yann et Aurélie, l'épouse et les enfants de Théo Schlappach (à gauche), chantent également sur plusieurs titres, preuve que la relève est assurée. /mmo

PORRENTRU Y

Grock pose un pied en Ajoie

Par 22 voix contre 13 et deux abstentions, le Conseil de ville de Porrentruy a donné hier soir son accord de principe à la vente de l'Inter. Mais à une fondation et pas directement à l'association Grockland. Une chose est sûre, le projet de Grock Palace est loin de faire l'unanimité.

MANUEL MONTAVON

Ce n'était pas la piste aux étoiles hier dans la salle du Conseil de ville de Porrentruy, mais plutôt une arène, tant les discussions ont été nourries autour du projet de Grock Palace qu'entend réaliser l'association Grockland dans le bâtiment de l'Inter.

D'emblée, un élu socialiste a demandé le report pur est simple de point de l'ordre du jour en raison de la rapidité dont a été traité le dossier et des nombreux points d'ombre qui, selon lui, entourent le projet. Les membres du législatif bruntrutain ne l'ont pas suivi, mais, sur demande du groupe PDC et par 21 voix contre deux



GROCK PALACE Après les anciens abattoirs de Saint-Imier, c'est dans le bâtiment de l'Inter et ses alentours que l'association Grockland entend implanter son projet dédié au célèbre clown. (SP-GROCKLAND)

et 13 abstentions, le libellé de ce point de l'ordre du jour a été modifié comme suit: «Donner l'accord de principe à la vente du bâtiment de l'Inter à la future fondation liée à Grockland pour 750 000 francs et donner compé-

tence au Conseil municipal de fixer les modalités de la vente.» Des nuances qui ont leur importance puisqu'au départ, le libellé prévoyait d'approuver la vente à l'association». Des garanties devront donc être apportées par

Grockland pour faire avancer le dossier.

Les discussions qui ont précédé l'entrée en matière se sont surtout résumées à un affrontement droite-gauche, les premiers voulant laisser une chance aux promoteurs, mettant en avant le potentiel touristique et économique du projet, les seconds se montrant plutôt perplexes quant à son financement, parlant même d'«une arnaque annoncée», ce qui n'a pas eu du tout l'heur de plaire à Claude Rebetez, le conseiller municipal en charge de la culture. Ce dernier a préféré parler de «densification culturelle», insistant sur le fait que les autres associations culturelles de la ville auraient toujours accès à la salle de l'Inter. «De plus, cette vente est conditionnée au fait qu'elle soit assurée. Aucun engagement sur les 75 000 francs de subvention annuelle n'a été donné et encore moins sur la couverture du déficit.»

Au final, l'accord de principe de la vente de l'Inter à une fondation a passé la rampe grâce à la droite (sauf l'UDC) par 22 voix

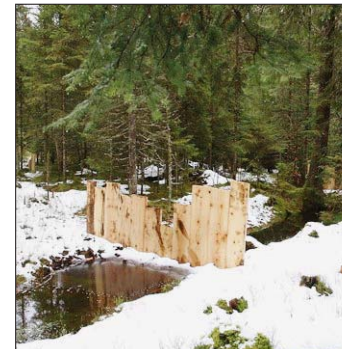
contre 13. Mais la décision prise hier soir n'est qu'une toute première étape. Le chemin sera encore long avant que l'esprit du célèbre clown originaire de Lovresse rayonne sur Porrentruy.

L'association Grockland prévoit d'installer un Théâtre des variétés dans la salle de l'Inter, avec spectacles réguliers de music-hall, les étages étant consacrés à des pionniers de l'Arc jurassien et de Suisse. Une brasserie Belle Epoque, gérée par des privés, y prendrait également place. Quelque 30 000 visiteurs sont attendus la première année d'exploitation. Le projet coûterait sept millions de francs, dont 2,8 millions doivent encore être trouvés par Grockland par le biais de mécènes.

Rappelons que Grockland avait prévu de s'implanter dans les anciens abattoirs de Saint-Imier. Une demande de soutien de deux millions supplémentaires, à mi-novembre, a mis fin de manière abrupte aux discussions entre la Municipalité imérienne et les promoteurs. Entre-temps, ces derniers s'étaient déjà approchés de Porrentruy. /MMO

SAINT-IMIER

Protection du marais acquise



BARRAGES Le niveau de la nappe phréatique ayant baissé, le tir a été corrigé en retenant l'eau sur place.

(RICHARD LEUENBERGER)

Fruit d'une «excellente collaboration» entre la bourgeoisie de Saint-Imier et l'Office cantonal de la protection de la Nature, la protection de la petite réserve naturelle de Champ-Meusel est désormais une chose acquise. Il a fallu dix ans de tractations pour frapper d'interdictions diverses un site de 5,5 hectares, l'un des neuf hauts-marais que compte le Jura bernois.

Steven Guerne, responsable de la surveillance de réserves naturelles bernoises, a expliqué hier que le site, recouvert d'un mètre de tourbe, recelait un riche échantillon de plantes, des dolines, des sphaignes et une variété de mousse très rare. Le marais a été «malheureusement» drainé il y a plusieurs dizaines d'années, et les trois canaux ont reçu ainsi une multitude de barrages censés faire remonter le niveau de la nappe phréatique et favoriser la végétation.

Le Conseil exécutif a ainsi interdit à quiconque de pénétrer dans la zone centrale de ce haut-marais. Il est également prohibé d'y faire du feu, d'y camper ou d'y circuler, même à vélo, en raquettes ou à skis. Les gardes-faune sont chargés de faire respecter ces interdictions. «Mais des autorisations sont possibles pour la zone tampon», a souligné Steven Guerne. «Notamment pour des classes qui voudraient y suivre une leçon pratique» /phc

PÉRY

L'ex-instituteur condamné à la prison mais libre!

Malgré une condamnation à une peine de prison ferme, c'est libre que l'ancien instituteur de Péry a quitté mercredi le Tribunal d'arrondissement de Bienne-Nidau. Et ce en toute conformité avec la loi.

La gravité – avérée – des faits est une chose, le droit de procédure une autre. Coupable d'avoir abusé d'une douzaine de garçons, l'homme s'est vu infliger une peine de cinq ans et

de demi de réclusion pour actes d'ordre sexuel sur des enfants et de contrainte sexuelle. Et pourtant, le coupable n'est pas derrière les barreaux. La raison? Parce que personne n'a demandé son incarcération immédiate! «L'accusé s'est présenté libre à son procès, après deux mois de préventive purgés en été 2006. Il avait été libéré par les autorités d'instruction», relate le procureur, Pascal Flotron. «Sou-

vent, lorsque des personnes comparaissent libres, elles quittent libres le tribunal, même si elles ont été condamnées à des peines fermes. Je n'ai pas exigé l'arrestation immédiate car le risque concret de fuite est très faible. L'homme ne possède ni famille, ni appartement à l'étranger notamment.»

L'ancien instituteur et son avocat, une fois en possession du jugement écrit, auront dix

jours pour recourir. Et l'appel a un effet suspensif. Pascal Flotron admet volontiers que la décision de laisser libre un individu condamné aussi lourdement peut surprendre. «C'est l'éternel problème. La justice devrait pouvoir expliquer ses principes, son fonctionnement. Un jugement est exécutoire une fois toutes les possibilités de recours épuisées.»

Selon le Ministère public, et

l'avis des experts, dans le cas de Péry, les risques de récidive sont atténués, aussi vu qu'un encadrement thérapeutique est déjà en place. En plus d'une interdiction d'enseigner de cinq ans à compter de sa libération, l'ancien instituteur a été condamné à suivre un traitement ambulatoire avant et après son incarcération.

Agé de 42 ans, l'homme est inscrit au chômage et est domicilié dans le Seeland. /gst

PUBLICITÉ

LE NISSAN QASHQAI ET LE NOUVEAU NISSAN X-TRAIL. LIVRABLES DÉSORMAIS AUSSI AVEC UN MOTEUR DIESEL 2.0 L ET BOÎTE AUTOMATIQUE.



FOR SAFER CARS
EURO NCAP
www.euroncap.com
★★★★★

QASHQAI <visia>
1.6 l 16V, 114 ch (84 kW)

Notre prix : **Fr. 28 750.-**

Équipement optionnel :

- "ALL MODE 4x4-i"
- Diesel 150 ch avec boîte automatique
- Système de navigation avec caméra de recul
- Toit vitré panoramique



Super offres de reprise*

X-TRAIL XE
"ALL MODE 4x4-i"

2.0 l 16V, 141 ch (104 kW)

Notre prix : **Fr. 34 900.-**

Équipement optionnel :

- Diesel 150 ch avec boîte automatique
- Diesel 175 ch avec boîte manuelle
- Système de navigation avec caméra de recul
- Toit vitré panoramique

Modèles présentés : NISSAN QASHQAI <tekn> 2.0 dCi, 150 ch, boîte automatique Xtronic-CVT, Fr. 39 350.-. NISSAN X-TRAIL LE, 2.0 dCi, 150 ch, FAP, boîte automatique à 6 rapports, Fr. 49 400.-
*Offre de reprise à l'achat d'un NISSAN X-TRAIL SE et LE, valable pour les contrats signés entre le 01.11.2007 et le 31.12.2007 chez les partenaires participant à l'opération. Sous toute réserve de modification de prix.

Dès à présent
réservez votre
galop d'essai !

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, ADRESSEZ-VOUS À VOTRE AGENT NISSAN
OU VISITEZ NOTRE SITE WWW.NISSAN.CH



SHIFT_expectations

SORTIR



Voir la musique, écouter la peinture

«Je peins un tableau comme un musicien compose une symphonie», dit Ulrich Stückelberger, artiste qui se consacre à la peinture sous verre. Une symphonie à déguster dès dimanche et jusqu'au 9 mai au Musée du vitrail de Romont (FR). /réd

VOS DROITS

Ordre des avocats neuchâtelois

Ai-je encore droit à une pension alimentaire si mon ex-mari décède?

Je me suis séparée, puis ai divorcé de mon mari après 30 ans de mariage et six enfants. J'avais 50 ans. Eh oui, il m'a fallu 20 ans pour m'apercevoir que c'était le dernier des...! Mon ancien mari doit me verser une pension alimentaire de 3000 francs jusqu'à l'âge de sa retraite, et ensuite de 2000 francs. Est-ce que j'aurai toujours droit à mes pensions s'il décède?

Non. Lorsque des pensions alimentaires sont accordées dans un jugement de divorce, elles sont valables que si les deux parties sont en vie. Donc, si votre ex-mari décédait, vous n'auriez plus droit au versement de votre pension courante.

Par contre, comme vous aviez 50 ans lorsque vous avez divorcé et comme votre mariage a duré plus de 10 ans, vous avez droit à une rente de veuve, si vous n'avez pas l'âge de la retraite.

Parfois même, les femmes dans votre cas ont droit à une rente de la caisse de pension de leur ex-mari. Mais pour cela il faut deux conditions: la première que l'ex-mari soit affilié à une caisse de pension, ou bénéficie d'une rente AVS ou d'une rente AI au moment de son décès, et la deuxième condition, il faut que vous touchiez une pension.

CES CHÈRES ASSURANCES

François Wagner Expert en assurance



Assurance accidents et indépendants

La Suva a-t-elle le droit de contrôler le statut d'un futur indépendant?

Un lecteur, peintre en bâtiment, s'étonne que la Suva lui adresse un questionnaire dans le but de déterminer son futur statut d'indépendante. Y a-t-il une base légale permettant de procéder ainsi?

Obligation d'assurance En vertu de l'article 1a de la Loi sur l'assurance accidents (LAA), sont assurés à titre obligatoire, conformément aux dispositions de la présente loi, les travailleurs occupés en Suisse, y compris les travailleurs à domicile, les apprentis, les stagiaires, les volontaires ainsi que les personnes travaillant dans des écoles de métiers ou des ateliers protégés.

Compétences Il faut savoir qu'il existe une quarantaine d'assureurs qui pratiquent l'assurance accidents. La compétence d'assurer certaines branches d'activité incombe automatiquement à la Suva (aussi appelée CNA) est précisée à l'article 66 LAA sous le titre «Domaine d'activité». Ainsi, un peintre en bâtiment est assuré obligatoirement par la Suva, en tant que travailleur d'une «Entreprise de l'industrie du bâtiment, d'installation et de pose de conduites».

Couverture d'assurance En vertu de la législation, la Suva se doit d'accorder une couverture en matière d'accidents à l'ensemble des travailleurs qui dépendent de son domaine d'activité. Ce sont donc pratiquement toutes les personnes travaillant pour une entreprise assurée à la Suva qui font partie du cercle des travailleurs assurés à titre obligatoire. Pour les personnes non assurées il s'agit d'exceptions, comme cela est énoncé dans l'ordonnance de l'assurance accidents, à l'article 2.

Activité indépendante Si une personne revendique le fait que l'activité qu'elle exerce n'est pas une activité salariée mais une activité lucrative indépendante, il incombe à l'assureur compétent, ici la Suva, de contrôler si la personne peut être exclue de l'assurance obligatoire et considérée comme «chef d'entreprise».

Conformément à la pratique juridique et sur la base de la jurisprudence émise par le Tribunal fédéral des assurances, la Suva a élaboré des règles et un questionnaire afin de déterminer le statut de la personne qui déclare vouloir exercer une activité indépendante.

En conclusion: les informations ci-dessous nous ont été fournies par l'office de la Suva à La Chaux-de-Fonds. Une telle démarche semble justifiée si l'on part du principe qu'il en va de la responsabilité de l'assureur d'assurer toute personne salariée contre le risque d'accidents.

Des questions sur les assurances sociales? N'hésitez plus et adressez votre demande en décrivant votre situation au mieux. Elle sera traitée de manière gratuite et totalement anonyme. Par courrier à l'adresse de votre quotidien, mention «Assurances». Ou par mail à: fwagner@swissonline.ch, «Ces chères assurances».

MARIAGE DE GOÛTS

La cuisine italienne dans toute sa modernité



CHEZ SANDRO Le fils, Frederico Bertozzini, invite son père, Sandro, à poser. Ce dernier, goguenard, joue l'habitué des spotlights. (RICHARD LEUENBERGER)

Passation en douceur Chez Sandro, restaurant italien au Locle, devenu une petite institution après trente ans d'existence.

AUDE CUROT

Depuis peu, le fils, Frederico, est revenu. Il propose une cuisine aux racines bien ancrées en Italie, mais résolument moderne avec cette brochette de noix de saint-jacques poêlée aux topinambours et chips de jambon de Parme. Un clin d'œil à son ancien employeur, Le Boccalino, il choisit un chardonnay vinifié par Claude Froté à La Neuveville.

Sandro Bertozzini, le père, ancien immigré italien, a donné son prénom au lieu, et son épouse Giuditta, une âme.

La fierté et le plaisir de voir l'aventure se continuer sont palpables chez tous les membres de la famille. Le père, plein d'humour et de dérision, et la mère, auguste femme à la belle prestance, restent volontairement en retrait, laissant leur fils Frederico prendre sa place.

Après avoir voyagé à l'étranger et passé sept années comme second de cuisine du Boccalino, le seul Macaron Michelin de la région, Frederico vit avec un bonheur non dissimulé le retour aux sources. «Mes amis m'ont prévenu, surtout ne travaille pas en famille, m'ont-ils dit. Mais, fils de restaurateurs, je n'ai pas beaucoup profité de mes parents étant enfant. Je les découvre aujourd'hui avec bonheur».

Son ambition est d'apparence modeste: «Je veux con-

server ce qui a fait le succès de mes parents, des produits frais et faits maison, en apportant une touche de modernité.»

Son plat est à l'image de cette volonté. Si les ingrédients restent simples, et peu gras, leur assemblage est précis, et le vin joue un véritable rôle dans l'harmonie des saveurs. La noix de saint-jacques, parfaitement cuite, saisie à l'extérieur mais moelleuse à l'intérieur, offre sa tendre texture au jambon de Parme devenu croquant. L'iodé et le sel se répendent.

Le topinambour, en coulis, vient créer un pont de douceur avec son léger goût d'artichaut et son fondant en bouche. «Les anciens n'aiment pas le topinambour, il leur rappelle la guerre, quand ce tubercule remplaçait la pomme de terre», explique le chef. Fait rare, le poivre est complètement absent de cette composition. Le vin va jouer alors tout son rôle.

Le chardonnay de Froté est rond en bouche mais présente une belle acidité, en véritable exhausteur de goût. Frederico développe son idée: «Il faut créer un manque entre le plat et le vin», une complémentarité qui conduit le palais à redemander de chacun des goûts,

l'exact inverse de l'écoeurement.

La ligne de Frederico est claire: «Je ne veux pas faire de ce restaurant un lieu pasteurisé, ordonné à l'extrême. Je veux conserver la cuisine généreuse de mes parents et surtout que ce lieu reste vivant.»

Il semble nager à contre-courant à l'heure où pullulent les lounge bars aux lignes épurées et aux matières minérales. «Récemment, j'ai recherché de la vaisselle, un couteau lourd qui rappelle l'ancienne argenterie. Introuvable aujourd'hui, tous les fabricants offrent le même design, contemporain et uniforme.» Frederico Bertozzini a la volonté et toutes les qualités pour résister joliment au conformisme ambiant. /AUC

● **Chez Sandro** Rue de la Gare, 4 2400 Le Locle

● **Brochette de noix de saint-jacques:** 22 francs
 ● **Menu du jour:** 16fr.50, entrée et plat.
 ● **A la carte:** de 6fr.50 à 70 francs
 ● **Vin:** chardonnay 2004, Froté La Neuveville: 75 francs la bouteille
 ● **Fermeture:** dimanche
 ● **Internet:** www.chez-sandro.ch

L'astuce du chef

Sauce aux topinambours: les éplucher, les cuire 10 à 15 min dans l'eau salée. Les égoutter et les mixer en incorporant peu à peu de leur eau de cuisson jusqu'à obtention d'une sauce. Ajouter de la crème et réduire un peu. Placer le jambon de Parme sur du papier sulfurisé et le passer au four à 90° pendant 1 heure 30. Poêler les brochettes de saint-jacques 1 minute de chaque côté.



Resté discret, le père s'approche pour complimenter son fils: «Il a la passion, il aime souffrir pour faire ce métier», sourit-il. Avant de poursuivre: «Bientôt, il pourra se réaliser, une fois envolé le poids du regard du père»

SÉQUENCES
KEYSTONE



APPENZELL L'exposition «Chläusele, Chlause, Chlausezüüg» est à voir jusqu'au 20 janvier 2008. Elle montre les coutumes vivaces de Noël dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures.

JEUX VIDÉO

Un contre-pied assassin

Si un jeu a beaucoup fait parler de lui en cette fin d'année, c'est bien «Assassin's Creed», dernier-né des studios canadiens de Ubisoft. Un jeu du futur qui puise son intrigue dans le passé.

LAURENT CRETENET

Au cœur des croisades, la région de Jérusalem vit des heures difficiles. Par l'intermédiaire de hauts dignitaires, les templiers tentent de prendre le contrôle des cités. Mais leur ennemi juré, le clan des assassins, prend un malin plaisir à déjouer leurs plans et va éliminer un à un tous les personnages qui jouent un rôle dans cette machination.

Aux commandes d'Altaïr, petit doué du clan, vous allez arpenter un territoire immense. Trois villes: Jérusalem, Acre et Damas servent de terrain de jeu aux enquêtes qui précèdent chaque exécution. En volant, en rudoyant ou en espionnant, vous obtiendrez des informations précieuses sur les habitudes et la garde de vos victimes.

Mais la première chose à faire sera d'escalader des points de vue éparpillés dans les cités afin de compléter votre carte des lieux. Une vraie partie de plaisir tant la maniabilité d'Altaïr nous fait passer pour des génies du jeu vidéo. C'est là que le contre-pied de Ubisoft montre le bout de son nez. Tout est instinctif et simple. Pour grimper, deux touches enfoncées suffisent à voir le héros s'agripper, se hisser et se

faufiler de la plus élégante des manières. Il faut le voir galoper sur les toits de la ville en sautant de poutre en poutre en alliant souplesse et discrétion. Du pur bonheur.

Les combats bénéficient aussi d'un point de vue original. Il suffit d'attendre l'assaut de l'adversaire et, au bon moment, placer un contre meurtrier. En une touche, l'affaire est réglée.

Mais là où Altaïr excelle, c'est pour approcher une cible discrètement, se glisser derrière lui et le transpercer avec une lame dissimulée dans sa manche. Clair, efficace et silencieux. La classe, le charisme et l'élégance d'Altaïr ne doivent pas nous faire oublier une réalisation purement incroyable.

Les trois villes grouillent des mondes et leur superficie dépasse de loin les productions habituelles. De plus, le réalisme flatte nos sens grâce à un choix de teintes judicieux et aucun artifice superflu. Le travail réalisé par Ubisoft Canada mérite respect.

Le défi était osé:

créer une nouvelle licence et la propulser d'entrée dans le haut du tableau. Une réussite pleine d'espoir pour l'avenir créatif du jeu vidéo.

«Assassin's Creed»
Machines: PS3, Xbox 360.
Age: 18 ans. Appréciation: 18 /20



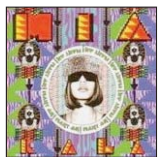
CD

MIA

ALEKSANDRA PLANINIC

La musique de MIA est aussi colorée que sa garde-robe. La chanteuse mixe les sonorités de ses origines sri-lankaises à celles de son pays d'accueil, l'Angleterre. Ainsi, on passe de chansons habitées par une MIA écorchée vive à des morceaux où les percussions viennent caresser les tympans. Le répertoire musical touche à l'électro, le funk ou le hip-hop. On s'engouffre dans les 12 titres pour en sortir secoué. «Paper Planes» pourrait être l'hymne de son pays. Une pluie de balles accompagne la voix de MIA dans ce titre. En écoutant, «Jimmy» on imagine une virée à la Bonnie & Clyde. Les collaborations lui font les yeux doux et MIA n'a plus qu'à choisir. On retient «Mango Pickle Down River», morceau qu'elle partage avec le didgeridoo d'un groupe d'Aborigènes. On ne peut manquer «Come Around» où Timbaland, chante aux côtés de MIA. Et il fait pâle figure. MIA dévaste tout à son passage.

Kala (XL Recordings)



DVD

«L'avocat de la terreur»

VINCENT ADATTE

Malgré sa durée (2h15), le documentaire prodigieux de Barbet Schroeder consacré à l'avocat Gérard Vergès laissait un sentiment d'incomplétude troublant. L'édition d'un double DVD constitue dès lors un complément d'enquête fabuleux, mais qui rend sans doute le cas Vergès encore plus complexe. Le premier DVD offre une version remontée du film, en lui ajoutant plus d'une heure d'images et interviews supplémentaires. Le second disque est une véritable pièce à conviction, avec tout d'abord 45 minutes sidérantes où tous les protagonistes sont invités à réagir aux zones d'ombre révélées par le documentaire. Une série de fiches permet ensuite de restituer ces intervenants dans leur contexte. Enfin, un espace DVD-Rom nous fait arpenter un site internet remarquable qui attire dans sa toile le défenseur de Klaus Barbie et de Slobodan Milosevic, dans l'espoir de le confondre...
Wild Side Video, zone 2



LES COUPS DE CŒUR DES LIBRAIRES



Diane Glanzmann
Librairie Payot, Neuchâtel

«Les enquêtes d'Enola Holmes»

Londres, janvier 1889, une jeune aristocrate a disparu du domaine familial. Fugue ou enlèvement? L'amoureux transi se révélera égoïste, manipulateur, incitant le bon peuple à manifester, et surtout hypnotiseur. Ayant ouvert un cabinet de spécialiste en recherches, Enola Holmes va devoir concilier sa condition d'enquêtrice et celle de dame respectable pour retrouver la jeune fille. Parallèlement, une deuxième enquête va lui échoir de la main même du célèbre Docteur Watson: retrouver la jeune sœur de Sherlock et Mycroft Holmes, donc elle-même. On parcourt le Londres de cette époque et ses bas-fonds, les quais avec leurs chargements venant de toutes les colonies, les sombres trafi-

quants et les laissés-pour-compte de la fameuse révolution industrielle, dans une ville de moins en moins sûre pour les personnes de noble extraction. La bourgeoisie ainsi que les gens ayant fait fortune à l'étranger prennent une place respectable dans la société. Tout un pan de l'Histoire dans un ouvrage policier qui reprend au féminin l'univers de Conan Doyle. (Dès 9 ans)

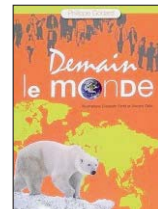


«Les enquêtes d'Enola Holmes», tome 2,
«L'affaire Lady Alistair»
Nancy Springer
Ed. Nathan Jeunesse
265 pages

«Demain le monde»

Ce livre nous propose une réflexion sur l'état actuel de la terre et sur les programmes gouvernementaux pour la sauver. Il donne aussi des clefs pour mieux comprendre les tenants et les aboutissants des enjeux pour l'avenir et des moyens d'agir individuellement. Philippe Godard dresse un état des lieux écologiques de notre planète et de la société humaine avec ses points sensibles et ses changements positifs et /ou négatifs. Les fragiles équilibres géopolitiques sont mis en avant, sans a priori. A signaler que l'auteur parle de la Suisse et ce n'est pas négligeable pour une édition française. Notre indépendance face à l'Union européenne ainsi que notre système bancaire sont expli-

qués. Cet ouvrage se propose de nous donner matière à réflexion, des pistes ou des balises qui éclaireront notre futur. Notre futur, c'est déjà demain. La conclusion du livre est: le bonheur est-il pour demain? Imaginer un monde où aucun Etat, aucune personne n'imposerait sa loi. Communication, respect et liberté. Questions et débat ouverts à tous et toutes. (Dès 13 ans)



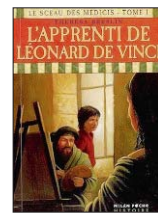
«Demain le monde»
Philippe Godard
Ed. La Martinière
Jeunesse
205 pages

«Le sceau des Médicis»

Italie, 1502. Matteo, un jeune Gitan de dix ans, échappe de peu à la noyade, secouru par les deux apprentis du Maestro, Léonard de Vinci. Porteur d'un lourd secret, un sceau appartenant à la famille des Médicis, le jeune garçon va s'engager dans des aventures aux confins de l'art et de la politique dans la très mouvementée Renaissance italienne du début du XVIe siècle.

L'occasion de découvrir une collection de romans historiques qui allient justesse et fantaisie dans toutes les époques. De l'Age de pierre à nos jours, on plonge avec passion dans ces romans toujours ancrés dans les réalités du passé. Pendant la Préhistoire, on va parler de peintures rupestres, de chamanisme et de mam-

mouths. On va vivre le moment terrible de l'éruption du Vésuve avec les mystères romains, où l'on rencontre aussi Pline et Titus. On voyage dans l'Egypte antique avec le prince Ramosé, au Moyen Age avec des complots en Angleterre, à la grande époque de la piraterie avec le biographe d'Anne Bonny, au XIXe siècle avec la rencontre d'un chef indien: Sitting Bull... (Dès 9 ans)



«Le sceau des Médicis», tome 1,
«L'apprenti de Léonard de Vinci»
Theresa Breslin
Ed. Milan Jeunesse
371 pages

«Intervalles hiver 2007»

Une belle palette d'auteurs fait de cette revue une petite anthologie des lettres de la chaîne jurassienne. Pas moins de 13 auteurs y ont participé: Sylviane Chatelain, Hugues Richard, Claudine Houriet, Pierre Chappuis, Suzanne Wallis, Roger-Louis Junod, Francis Bonca, Juliette D'arville, Francis Huguélet, Francis Zeller, François Beuchat, France-Line Genêts et Jehanne Carnal ont regardé en arrière et ont plongé dans les éclats de leur enfance qui sont en eux.

Au premier abord, le sujet peut sembler léger. Ne va-t-on pas tomber dans le piège de la nostalgie bêta, l'apologie du bon vieux temps de l'innocence? Ne va-t-on pas se cantonner aux jeux d'en-

fants rigolards ou à l'invention de souvenirs glorieux parce que transformés par le temps?... A travers les textes des écrivains qui ont participé à ce numéro, nous découvrons une vision de l'enfance qui n'a rien de superficielle. Notre coin de pays compte de vrais auteurs à découvrir ou à redécouvrir, sans modération. Un réel plaisir! Bonnes fêtes.



«Revue Intervalles»
Hiver 2007
Littérature XIV
Souvenirs d'enfance.
Sortie le 6 décembre 2007



Danièle Brügger Dufaux
Librairie du Pierre-Partuis, Tavannes



ANIMATION

Une piqûre d'abeille en avant-première

Barry n'est pas une abeille comme les autres, elle communique avec une fleuriste. Ce faisant, elle apprend que les hommes s'approprient le miel de ses congénères. Une animation à découvrir en avant-première dimanche à 10h, à Neuchâtel (Apollo) et à La Chaux-de-Fonds (Scala). /réd

«LUMIÈRE SILENCIEUSE»

Stupeur et éblouissement chez les mennonites

Le troisième long métrage du jeune cinéaste mexicain Carlos Reygadas est un chef-d'œuvre qui redonne foi dans le pouvoir d'incarnation du cinéma. Il a remporté le Prix du jury au dernier Festival de Cannes.

VINCENT ADATTE

S e réclamant de Buñuel, Carlos Reygadas a accédé à la notoriété en 1999 avec «Japón», un premier film d'une audace inouïe dont le protagoniste désespéré renaissait à la vie en faisant l'amour à une métisse nonagénaire. Encore plus baroque, «Batalla en el cielo» (2006) narrait un enlèvement d'enfant tournant à la tragédie.

Jouissance, culpabilité, rédemption, douleur, pleurs, humeurs corporelles... Reygadas apparaissait alors comme un grand cinéaste convulsif, déterminé à en finir avec toutes les discriminations, qu'elles soient d'ordre racial, sexuel, culturel, esthétique ou plus simplement d'âge.

Dans cet esprit, «Lumière silencieuse» surprendra peut-être les admirateurs de la première heure, tant il diffère de ses deux films précédents. Au sein d'une communauté de mennonites établis dans l'Etat de Chihuahua, un homme s'isole pour pleurer. Marié et père de six enfants, Johann est tombé amoureux d'une autre femme. Homme d'une sincérité absolue, il ne peut cacher



DÉCHIREMENT Ou quand un bon père de famille tombe amoureux d'une autre femme.

(LOOK NOW)

son sentiment, s'exposant au jugement des siens et de son dieu.

Très éprouvée, son épouse meurt d'une crise cardiaque, alors qu'elle erre sous une pluie torrentielle. Au nez et à la barbe des gardiens du temple, la maîtresse de Johann réussira toutefois à la ressusciter, sachant bien ce que ce retour à la vie prodigieux lui en coûtera...

Ceux et celles qui ne croient pas aux miracles (même au cinéma) frémiront peut-être en lisant ce résumé. Qu'ils se rassurent, le film de Reygadas n'a rien d'une image pieuse, il est même profondément déconcertant, à l'exemple de son sacrifice final, un acte d'amour d'une puissance

Au sein d'une communauté de mennonites établis dans l'Etat de Chihuahua, un homme s'isole pour pleurer

inouïe, qui excède toute interprétation religieuse. A dessein, le réalisateur a confié les rôles de l'épouse et de la maîtresse à deux actrices (non professionnelles) au physique ordinaire, mais d'une ressemblance frappante et ô combien troublante...

Cette œuvre à nulle autre pareille, où l'on entend Jacques Brel chanter «Les bonsbons», est à découvrir en avant-première suisse à Neuchâtel dans le cadre du cycle Passion cinéma «Voire plus si entente», tout comme «Retour en Normandie» de Nicolas Philibert, documentaire indispensable s'il en est! /VAD

Neuchâtel, Apollo 2; depuis dimanche et jusqu'à mardi à 18h; 2h16

«MY BLUEBERRY NIGHTS»

Les Etats-Unis made in China

Wong Kar-Wai aurait-il atteint son zénith avec «In The Mood For Love» (2000), mélodrame soyeux aux drapés sublimes, qui lui avait valu à juste titre une reconnaissance internationale? Son film suivant, «2049», était une coquille vide, la faute à une esthétisation forcenée, conférant à ses protagonistes des allures de pantins tristes.

Avec «My Blueberry Nights», le réalisateur chinois infirme seulement en partie cette hypothèse alarmiste. Le premier film américain de Wong Kar-Wai dissémine en effet ci et là quelques pépites valant le détour, dont l'un des plus beaux baisers de cinéma jamais filmés, ce qui n'est quand même pas rien!

Tout commence à New York, sur ce baiser, échangé en-



JUDE LAW, NORAH JONES L'un des plus beaux baisers du cinéma. (FRENETIC)

tre un patron de bar (Jude Law) et une cliente éplorée prénommée Elizabeth (Norah Jones), dévastée par une rupture amoureuse. Filmée sous tous les angles, cette étreinte improbable constitue quasi-

ment un court métrage en soi. Inconsolable, la jeune femme prend le large et sillonne les Etats-Unis. Devenue serveuse à Las Vegas, Elizabeth recueille à son tour quelques brèves de comptoir à fendre le cœur...

Au final, ce qu'il y a peut-être de plus fascinant dans «My Blueberry Nights», c'est la manière, pleine de superbe, dont Wong Kar-Wai ignore les Etats-Unis. Film de chambre, son neuvième long métrage répète à satiété les trouvailles visuelles qui ont forgé son style hongkongais (reflets, ralentis, volutes oniriques et compagnie).

Au contraire de «Happy Together» (1997), qui plongeait deux homosexuels chinois amateurs de tango dans une réalité argentine fort peu jouasse, le cinéaste annexe de façon très chic quelques icônes déchues du rêve américain. Par chance, un deuxième baiser conclut ce film un peu vain. /vad

Neuchâtel, Bio; 1h35

«L'AUBERGE ROUGE»

Filouterie crasse



BALASKO, CLAVIER A mille lieues des réussites du Splendid.

(JMH)

La nouvelle production française de Gérard Krawczyk constitue le «re-make» de l'un des meilleurs films de Claude Autant-Lara, cinéaste caustique, parfois très brillant. Adapté d'un fait divers qui défraya la chronique ardéchoise en 1831, «L'auberge rouge» (1951), version Autant-Lara, valait surtout pour la performance de Fernandel, dont le phrasé burlesque tranchait de façon surréaliste sur la dimension tragique de l'argument.

Initiée par Christian Clavier, cette nouvelle mouture déplace la sinistre auberge dans les Pyrénées, mais ses tenants, Rose (Josiane Balasko) et Martin (Christian Clavier) y font toujours assassiner par leur fils, une brute sourde et muette, les voyageurs solitaires pour les détrosser. Un soir d'orage, le père Carnus (Gérard Jugnot) débarque dans ce lieu de perdition en compagnie

d'un jeune novice. Rose éprouve alors le besoin de confesser ses crimes à l'homme d'Eglise. Tenu par le secret de la confession, le prêtre s'efforce de sauver les hôtes de passage d'une mort certaine, sans pour autant trahir son serment ecclésial.

Le résultat est catastrophique. En dépit d'une distribution prometteuse, Krawczyk réitère l'exploit qu'il avait déjà commis avec «Fanfan la Tulipe» (2003), resucée tout aussi consternante d'un savoureux classique du film à costumes. Notre tâcheron n'a même pas eu le courage d'explorer la piste «gore», laquelle aurait pu le démarquer de l'original. A ce que l'on murmure, le président Sarkozy aurait adoré cette daube. Si cette rumeur se révèle exacte, on peut vraiment craindre pour l'avenir du cinéma français! /vad

Neuchâtel, Palace; 1h40

«TOUS À L'OUEST»

La caravane passe, et on la suit



MAUVAIS COUP Les Dalton pillent les banques de New York.

(PATHÉ)

Hop, hop, hop, elle court en rythme la police new-yorkaise, lancée aux trousses de Dalton. A l'issue d'une poursuite qui mue la Grande Pomme en luna park (le kitsch en moins), les quatre frangins se cassent le nez sur leur ennemi de toujours: Lucky Luke. Le prologue new-yorkais se greffe alors sur un scénario inspiré de «La caravane», après que les Dalton eurent planqué leur magot dans l'un des chariots des migrants escortés par Luke jusqu'en Californie.

«Tous à l'Ouest», crie le cowboy et la caravane s'ébranle. Certes, les Dalton phagocytent quelque peu l'aventure, mais les pionniers sont suffisamment savoureux et typés pour résister aux quatre lascars. Entièrement

concocté dans les studios Xilam, à Paris, ce road movie se déroule sans temps mort – les migrants ont 80 jours pour rallier la côte Ouest! –, rythmé à bon escient par l'usage de l'ellipse et de la vignette. Clins d'œil à Meliès, à Verne, au cinéma burlesque émailent cette réalisation très respectueuse du graphisme «morrissien». C'est drôle, imaginaire, enlevé le plus souvent, et suffisamment référentiel pour ne pas ennuyer un public adulte. Bref, cette conjugaison élégante de l'animation traditionnelle et du numérique ne dépare pas la hotte de films tout public qui égaieront les fêtes. /dbo

Neuchâtel, Rex; La Chaux-de-Fonds, Eden; 1h30



KEYSTONE

LUMIÈRE

Pour le climat, éteignez-là pendant cinq minutes samedi

Une action écologique prévue samedi en Suisse, en Allemagne et en Autriche consistant à éteindre toutes les lumières pendant cinq minutes pourrait, si elle est massivement suivie, perturber tout le réseau électrique européen. Des professionnels allemands l'affirment hier dans «Die Welt». L'initiative appelle la population à se plonger dans le noir samedi entre 20h et 20h05. /ats-afp

CONSOUMATION

Le prix du roi des sapins de Noël atteint des sommets

Foie gras, fruits exotiques, dindes, truffe, sapin, gibiers sont en hausse. Pour les ménages, l'addition des fêtes de fin d'année sera très salée. Tour d'horizon.

MAGALIE GOUMAZ

Pauvre sapin roi des forêts! Sait-il que les marchands se l'arrachent cette année et qu'il en manquera entre 300 000 et 400 000. Le célèbre nordmann, cultivé principalement au Danemark, est en effet demandé de tous les côtés, spécialement en Pologne et en Russie, où l'on s'intéresse depuis peu à ce spécimen considéré comme la Rolls-Royce des sapins. Et qui dit hausse de la demande dit hausse des prix, entre 10 et 25% selon les premières indications. Voire plus selon la hauteur.

La Suisse n'y échappe pas. Au magasin Point Vert, de Conthey, Guy Udry propose cette semaine une action à 24 francs pour un sapin de 1 à 2 mètres. L'an dernier, la même offre était à 19fr.90. Un sapin de 2m40 coûte 39 francs contre 32 l'an dernier.

«Heureusement, j'ai un réseau de plusieurs fournisseurs,

ce qui m'a permis d'obtenir mes commandes», explique-t-il. D'autres facteurs viennent aggraver la situation, selon lui. «On ne peut pas vraiment parler de pénurie car il y a d'autres plantations en Europe, notamment en France. Mais au Danemark, où l'on trouve les plus grands producteurs et où ce type de sapin pousse le mieux, il y a eu une baisse de la demande il y a cinq ans. Si bien qu'on a freiné la production car les prix étaient alors trop bas. Mais c'est reparti alors que l'offre est maintenant réduite. Dans cinq ans, on vivra sans doute la situation contraire», ajoute-t-il.

A cela, s'ajoutent les frais de transport. D'après les informations de Guy Udry, outre l'augmentation des prix du carburant, il faut tenir compte du kilométrage. «Comme il y a beaucoup de demandes durant une courte période, on ne trouve plus de transporteurs au Danemark. Ce sont des Allemands qui vont chercher la marchandise avant de redescendre», indique-t-il.

Grand concurrent de Point Vert dans la région, Hornbach, à Villeneuve, fait aussi son action cette semaine, à 24fr.90 contre 19fr.95 l'an dernier. Et



NOËL Pour les fêtes, les Suisses dépenseraient plus de 5 milliards. Soit 2,6 milliards pour des cadeaux, 2 milliards pour des achats de nourriture et de boissons et 2 milliards pour les festivités et autres sorties. (KEYSTONE)

Richard Torres, responsable des plantes extérieures, d'ajouter une autre explication à cette hausse: «Nous nous fournissons en Autriche et les subventions dans ce secteur ont baissé».

A Jumbo, un nordmann danois de 1m25 coûte 29fr.90 francs cette année, soit une augmentation de 5% seulement. En contre-partie et pour rester concurrentiel, l'enseigne offre un bon d'achat de dix francs. Quant à Schilliger, qui

fait lui dans le haut de gamme, son responsable des produits saisonniers, Michel Cretin, précise que leur hausse de 10% à l'achat n'est pas répercutée. C'est qu'un nordmann de deux mètres y est déjà vendu pour 72 francs. «Et on n'en aura plus à Noël», assure-t-il.

Il existe évidemment des alternatives au nordmann du Danemark. Les pépiniéristes vendent aussi des épicéas en pot qui peuvent passer l'été dehors et être décoré en hiver. La pro-

duction suisse est également importante. A Sorens, «Plantet.ch» livre à domicile des sapins entre 30 et 170 francs selon la taille. «Nous avons commencé l'an dernier, explique Damien Romanens. Et nous avons déjà plus ou moins doublé les commandes cette année. Nos sapins sont fraîchement coupés lors de la livraison car ils viennent de la région. C'est beaucoup plus écologique». Un argument qui compte de plus en plus... /MAG-La Liberté

Les pépiniéristes vendent aussi des épicéas en pot qui peuvent passer l'été dehors et être décorés en hiver

Le caviar coûte trois fois plus cher qu'il y a quelques années

Foie gras, caviar, chapon et dindes, truffe blanche d'Alba, gibier, morilles... la liste des produits de luxe dont les prix augmentent est longue. Pour Dominique Gauthier, chef de cuisine au Beau-Rivage à Genève, tous les plats qu'il concocte à tous les moments de la journée y passent, du petit-déjeuner aux mignardises.

«Nous avons une clientèle qui se serrerait la ceinture pour s'offrir un petit plus et aujourd'hui, elle ne peut plus se le permettre», indique pour sa part Jean-Paul Geissbühler, patron de l'épicerie fine Au Coq d'Or à La Chaux-de-Fonds. «Ou alors elle réduit ses achats. Au lieu de faire deux ou trois fois de la selle de chevreuil, elle n'en fait plus qu'une fois. Ce qui signifie que pour tourner en vendant des plus petites quantités, nous devons augmenter le nombre d'acheteurs».

Diverses raisons sont évoquées pour justifier les hausses. Pour la truffe blanche d'Alba, la saison aurait été mauvaise. La forte demande serait à

l'origine des prix du gibier, avec une nouvelle clientèle chinoise et russe qui s'y intéresse. Les producteurs de foie gras évoquent les hausses des prix des céréales. Le caviar fait l'objet de restrictions dans la mer Caspienne. Restrictions également pour le thon rouge. Ananas et pointes d'asperge sont toujours victimes du tsunami qui a dévasté il y a trois ans une importante zone de production. Quant aux morilles, le Pakistan qui en est le plus grand producteur du monde évoque l'instabilité politique.

Jean-Paul Geissbühler donne un exemple chiffré: «Une boîte de 30gr de caviar coûte entre 350 et 400 francs. Il y a quelques années, on la vendait au tiers de ce prix. La truffe blanche est passée de 6500 à 8700 francs le kilo». Dominique Gauthier parle de hausses «impressionnantes». «Certains fournisseurs ne nous préviennent même plus lorsque leurs prix augmentent. On ne fait que subir car je ne peux pas réimprimer tout le temps des cartes de



CAVIAR Il fait l'objet de restrictions dans la mer Caspienne. (KEYSTONE)

menus. Il faut donc jongler, faire des estimations. Mais lorsqu'on prépare un buffet pour 500 personnes avec comme plat principal un morceau de veau et que le kilo augmente tout à coup de 50 à 54 francs, ça fait mal». A Givisiez, Hans-Ulrich Gasser, patron de Essig, a lui des soucis de foie gras. «Je suis fâché. J'ai l'impression que les producteurs profitent du fait que la demande est forte durant cette période», estime-t-il, ajoutant qu'il a subi trois hausses successives ces temps. «Et c'est pire pour la dinde. Allez en demandez une de cinq kilos maintenant. Ils ne veulent pas la vendre car ils pourront encore augmenter son prix à l'approche de Noël».

Saumons et huîtres provenant d'élevages semblent pour l'instant à l'abri de cette tendance. «Ce sont des produits d'élevage et les coûts de production sont stables», pense Jean-Paul Geissbühler. «Mais l'an prochain, il faudra tenir compte de la hausse de la redevance poids lourds!». /mag

MARTIGNY

Chavaz chez Gianadda



CHAVAZ Le peintre est né à Genève le 6 décembre 1907. (KEYSTONE)

La Fondation Gianadda à Martigny (VS) présente jusqu'au 9 mars 2008 plus de 150 œuvres d'Albert Chavaz. Le vernissage a eu lieu hier, jour du 100e anniversaire de la naissance du peintre genevois qui a vécu plus de cinquante ans en Valais.

L'exposition rassemble une centaine d'huiles, une trentaine d'aquarelles, une vingtaine de gravures ainsi que des gouaches et des dessins. Le visiteur peut aussi visionner plus de 3000 esquisses, réalisées pour la plupart au stylo-bille, tirées des nombreux carnets de croquis de l'artiste.

Les différents registres dans lesquels s'exprime Albert Chavaz et que l'on retrouve dans l'exposition sont le paysage, les scènes de genre, le nu, la nature morte et le portrait. Ce dernier tient une place de choix dans l'œuvre de l'artiste.

Albert Chavaz ne s'adonnait pas seulement à la peinture, au dessin et à la gravure. Il s'investissait aussi dans la céramique, la fresque et le vitrail, multipliant les ouvrages civils et religieux.

Un court métrage est également présenté dans le cadre de l'exposition. Il comprend les témoignages de trois des enfants d'Albert Chavaz mais aussi d'artistes tels que Pietro Sarto ou Isabelle Tabin-Darbella, de modèles ou encore du photographe Oswald Ruppen. /ats

En bref

■ PAYS-BAS Le prophète Mahomet en homosexuel

Un musée des Pays-Bas a annoncé mercredi qu'il allait exposer des photos d'homosexuels portant des masques à l'effigie du prophète Mahomet. Un autre musée avait lui décidé de retirer les photos en question de crainte d'offenser les musulmans et de s'attirer des représailles. Le musée, situé à Gouda, dans le centre du pays, précise qu'il montrera les photos de l'artiste iranienne Sooreh Hera, retirées d'une exposition de La Haye. /ats-reuters

■ INTERNET La Toile dépasse la télévision

Les Européens ne peuvent plus se passer d'internet: 57% sont désormais connectés tandis que la télévision est désormais reléguée au deuxième plan chez les jeunes adultes, selon une étude menée dans dix pays européens publiée. Plus de 7000 personnes ont été interrogées pour cette étude. /ats-afp

SKI ALPIN Martina Schild bien placée

La Suissesse Martina Schild s'est classée troisième de l'entraînement de la descente d'Aspen (ce soir) à quatre dixièmes de la favorite américaine Lindsey Vonn. /si



L'écurie Renault coupable mais pas sanctionnée

Renault a été reconnue coupable d'avoir enfreint les règles du code sportif dans le cadre de l'affaire d'espionnage sur sa rivale McLaren, sans que cela n'entraîne de sanction. /si



BASKETBALL

Si près de l'exploit

Université s'est incliné 73-70 sur le parquet de Ruzomberok, leader du groupe E de l'Eurocup. Les Neuchâteloises menaient de cinq points à 1'50" de la sirène. Inexpérience fatale.

RUZOMBEROK (SLOVAQUIE)
PATRICK TURUVANI

Malgré la déception, malgré le sentiment d'avoir longtemps palpé un sensationnel exploit, on a envie de dire magnifique. Qui aurait cru, avant le début de sa campagne européenne, qu'Université puisse tenir tête au leader de son groupe, sur son parquet et devant un public déchaîné? Bien sûr, la victoire qui chatouille le nez laisse toujours comme une vieille envie d'éternuer. Mais pas question de sortir les mouchoirs.

Battues de deux points à la Riveraine (78-76), les Neuchâteloises se sont cette fois inclinées de trois unités (73-70).

Mieux, elles menaient encore de cinq longueurs (64-69) à 1'50" de la sirène. Mais un trou à moitié creusé, pas bien étayé, est un piège pour les meilleurs ouvriers. On croit que ça tient, mais ça ne tient pas toujours. «La déception est présente, car on a eu les ballons pour tuer le match», lâchait Thibaut Petit. «A 64-69, on rate trois paniers faciles. Mais je préfère être battu comme ça que repartir avec 30 points.»

Le Belge montrait aussi les arbitres d'un doigt accusateur. «Ils nous sifflent deux fautes intentionnelles qui n'en sont pas, et qui offrent six points à l'adversaire. De plus, les intérieures slovaques ont campé dans la raquette. Ils n'ont jamais compté les trois secondes.»

Après un début de match raté (10-0), Université a réagi avec autorité (10-11). Pareil pour passer de 19-13 à 19-24. La suite ne fut qu'alternance. Douze changements de leader au total. «Perdre ainsi à Ru-

zomberok reste un résultat plus qu'honorable», reprenait le coach. «Mais c'est frustrant d'être passé si près. On a tenu le coup en défense, mais offensivement, il a manqué deux joueuses pour épauler Hicks (24), Charlier (19) et Bovykina (17). Et je n'ai pas d'intérieure type. Avec Kurtosi, on n'aurait pas concédé 24 rebonds offensifs (contre 9) et 56 au total (contre 33).»

Lancers francs manqués au pire moment, paniers faciles mais troués, tirs ouverts à trois points mal cadrés: «On voit que l'équipe est jeune», glissait Thibaut Petit. «Je suis très fier de mes joueuses et je n'en veux absolument à personne.» Mais? «On doit se débarrasser de nos pampers quand on prend des shoots dans les moments clés», poursuivait le Belge. «Wilson rentre un panier à trois points qui fait passer le score à 71-69 à 25 secondes de la sirène, alors qu'elle en avait manqué neuf jusque-là. C'est ce genre de détails qui font la différence. L'expérience ne s'acquiert pas en quelques mois.»

Il reste un match aux Neuchâteloises – jeudi prochain contre Zala Volan à la Riveraine (20h30) – pour tenter d'arracher leur qualification. Le succès sera impératif pour finir troisième et espérer un repêchage. Le suspense reste entier, et c'est déjà une victoire. /PTU



BRITTANY WILKINS L'Américaine d'Université (ici face à Regina Palusna) a manqué trop de tirs à trois points. (ARCHIVES DAVID MARCHON)

RUZOMBEROK - UNIVERSITÉ 73-70 (19-18 12-15 25-22 17-15)

SH KONIAREN: 1000 spectateurs

ARBITRES: MM. Poljansek (Slo) et Chaykovskyy (Ukr).

RUZOMBEROK: Podesvova (14), Krumberga (9), Wilson (13), Palusna (17), Kupcikova (14); Lukacovicova (6), Cernakova (0), Felixova (0), Novocka (0), Chabadova (0).

UNIVERSITÉ: Charlier (19), Hicks (24), Slaviero (2), Rol (0), Bovykina (17); Crélot (0), Turin (2), Schmiel (0), Wilkins (6).

NOTES: Université sans Kurtosi (blessée).

EN CHIFFRES: Ruzomberok réussit 48 tirs sur 105 (45,7%), dont 21 sur 53 (39,6%) à deux points, 2 sur 21 (9,5%) à trois points et 25 lancers francs sur 31 (80,6%). Université réussit 39 tirs sur 81 (48,1%), dont 17 sur 38 (44,7%) à deux points, 7 sur 21 (33,3%) à trois points et 15 lancers francs sur 22 (68,2%).

AU TABLEAU: 5e: 12-11; 10e: 19-18; 15e: 27-26; 20e: 31-33; 25e: 41-43; 30e: 56-55; 35e: 64-65.

Dans les coulisses de l'Eurocup

- **Surprise du chef** Université était censé s'entraîner, hier matin, de 10h30 à 11h30. A la place, Thibaut Petit a offert à ses joueuses un tour de ville. «Cela nous a fait du bien de marcher et de nous aérer», glissait le Belge.
- **Cadeaux** Pour ce dernier déplacement de Coupe d'Europe (sous réserve d'une qualification pour les seizièmes de finale), Jean-Philippe Jelmi a offert aux joueuses et au staff du fromage fumé et une topette d'alcool local, vraisemblablement du pruneau.
- **Détente aquatique** Autre attention présidentielle, la piscine et le jacuzzi de l'hôtel où logeait l'équipe avait été réservé pour les filles après le match, de 20h à 21h, alors même que les installations ferment habituellement à 21 heures.
- **De l'armée au basket** Un mur d'enceinte et des barbelés. Voilà l'accueil à la salle SH Koniaren de Ruzomberok. Tour à tour caserne militaire et manège équestre, l'endroit a été rénové il y a dix ans par la ville, qui a repris le club il y a quelques années pour y injecter chaque année plus de 800 000 francs (pareil pour le foot). Autre pays, autres mœurs, autre soutien.
- **Simple, mais efficace** Entièrement dédié au basket, le complexe comprend un bureau pour chaque entraîneur, une salle vidéo et internet pour les joueuses, un espace VIP avec vitrines pour les trophées (deux titres en Euroleague en 1999 et 2000, ça en jette), une salle pour la presse, une pour le physio, un sauna... «Pas besoin de construire cher pour construire bien», souffle pensivement Jean-Philippe Jelmi.
- **Départ matinal** La délégation neuchâteloise s'est mise en route à 1h ce matin pour rentrer au bercail. Avec quatre heures de car et un avion décollant à 7h30 de Budapest, c'est le tarif de nuit.
- **Drapeau** Un drapeau helvétique pendait fièrement aux côtés des pavillons slovaque et de la Fiba. Mais le manager de Ruzomberok a eu mille peines à dénicher une croix suisse. Il a dû la faire venir de Bratislava. La ville où l'équipe de Suisse de tennis s'est fait éjecter ce printemps du groupe mondial de Coupe Davis. /ptu

Frayeur pour Hicks

La poisse... Au tout début du deuxième quart, Cameo Hicks se tord sa cheville déjà blessée. Elle ne jouera plus avant la mi-temps. «J'avais sécurisé l'articulation latéralement avec un tape, mais pas vers l'avant», pestait Jean-Philippe Darquennes. «Ce n'est pas que de la poisse, je prends ma part de responsabilité.» L'Américaine est revenue au jeu en seconde période, inscrivant encore 18 points. «Il faut souligner son courage, et voire comment elle a joué malgré sa blessure», concluait le Belge, encore furieux contre lui. /ptu

EUROCUP

Groupe E

Ruzomberok - Université	73-70
Zala Volan - Kozachka-Zalk	55-71
1. Ruzomberok	5 5 0 383-327 10
2. Kozachka-Zalk	5 3 2 351-344 8
3. Université NE	5 1 4 371-372 6
4. Zala Volan	5 1 4 308-370 6

La victoire vaut deux points, la défaite un. Les deux premiers, ainsi que les huit meilleurs deuxième des 12 groupes sont qualifiés pour les 16es de finale.

GROUPE I

Sierre-Extrugasa Cortegada	57-66
----------------------------	-------

Vinokourov vers la sortie

Alexandre Vinokourov (33 ans), convaincu de dopage par transfusion sanguine lors du Tour de France, a bénéficié de la clémence de sa fédération qui lui a infligé un an de suspension. Mais le Kazakh a annoncé qu'il mettait tout de même un terme à sa carrière, via le site internet de «l'Equipe». L'UCI s'était déclaré surpris par la décision prise par les autorités kazakhes. De quoi mettre en doute certaines promesses émises par les dirigeants kazakhs dans le dossier Astana?

On a aussi appris que l'Allemand Andreas Klöden a décidé de poursuivre sa carrière avec la formation désormais dirigée par Johan Bruyneel. /si-réd



LA FIN Alexandre Vinokourov n'a été suspendu qu'un an, mais il met un terme à sa carrière. (KEYSTONE)

SOMMAIRE

Hockey sur glace	21
Football	23
Cyclisme	24
Ici et ailleurs	24

Opéra Il segreto di Susanna de Wolf-Ferrari La serva padrona de Pergolesi



**Dimanche 16 décembre à 17h00
 au TPR**

**En jeu
 aujourd'hui**
**15x2
 invitations**

Deux opéras qui chantent
 les rapports sociaux hommes-
 femmes.

Des histoires dans lesquelles
 l'amour nous pousse à
 nous effacer ou à prendre
 de la place.

Code SMS: DUO CLUB 11
Code téléphone: 11
 Fin du délai de participation:
 7 décembre à minuit

**Rabais
 Fr. 5.-**

GRUPE THÉÂTRAL DES MASCARONS
Les Petits Travers d'un Val...

Le nouveau cabaret-revue des Mascarons !
 Quatorze comédiens-chanteurs revisitent
 l'actualité, accompagnés de deux musiciens
 professionnels.

Maison des Mascarons, Grand-Rue 14 à Môtiers
 Du 7 au 30 décembre 2007; les ve et sa à 20h30;
 les di 16 et 30 à 17h00.

Prix d'entrée: Fr. 20.-
 Réservations:
 Quincaillerie Roy, Couvet, 032 863 28 04.
 Renseignements: www.e-vallon.ch

THÉÂTRE DU PASSAGE
Don Pasquale

De G. Donizetti
 Théâtre du Passage,
 Passage Max-de-Meuron 4 à Neuchâtel
 Di 9 décembre à 17h00; me 12 et ve 14 à 20h00
 Prix d'entrée: Fr. 65.-
 Réservations et renseignements:
 Théâtre du Passage, 032 717 79 07

CONSERVATOIRE NEUCHÂTELOIS-MIDI MUSIQUE
«Autour de Donizetti»

Anna Maske, soprano; Jérémie Brocard, baryton
 et Sylvie Gruber, piano

Théâtre du Passage,
 Passage Max-de-Meuron 4 à Neuchâtel
 Me 12 décembre de 12h30 à 13h15.
 Accueil dès 12h00.

Repas non compris sur réservation.
 Prix d'entrée: Fr. 5.-.
 Avec sandwich et minérale: Fr. 12.-;
 avec sushi et minérale: Fr. 19.-
 Réservations: 032 717 79 07
 ou Chez Max et Meuron, 032 717 82 24

CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS
Erika Stucky

«Suicidal Yodels»
 Théâtre du Pommier,
 Rue du Pommier 9 à Neuchâtel
 Je 13 décembre à 20h30
 Prix d'entrée: Fr. 25.-
 Réservations: 032 725 05 05
 ou www.ccn-pommier.ch

CONSERVATOIRE NEUCHÂTELOIS -
RÉCITALS DU JEUDI

**Cécile Châtelain, hautbois
 et cor anglais; Nathalie Gullung
 et Thierry Jéquier, hautbois**

Oeuvres de: J. Bodin de Boismortier, F. Zehm,
 I. Yun, Beethoven
 Salle de concert, Fbg de l'Hôpital 24 à Neuchâtel
 Je 13 décembre à 20h15
 Prix d'entrée: Fr. 15.-
 Réservations: 032 725 20 53

Volleyball VBC Colombier - VBC Cossonay Halle de Planeyse - Colombier Samedi 15 décembre à 17h00

**En jeu
 aujourd'hui**
**5x2
 invitations**



Comme cadeau de Noël, les joueurs du VBC Colombier espèrent bien offrir une nouvelle victoire à leur public, samedi 15 décembre. Irrésistibles cette saison, Thomas Gutknecht et consorts ne devraient pas connaître trop de problèmes pour venir à bout du VBC Cossonay. Début du match à 17 heures à la halle de Planeyse.

Code SMS: EXP CLUB 11
Code téléphone: 11
 Fin du délai de participation:
 7 décembre à minuit

Comment participer au tirage au sort:

Par SMS

Sur votre téléphone mobile,
 tapez le code de l'offre de votre choix,
 suivi de votre numéro de membre
 (par exemple: EXP CLUB 11 238967).
 Envoyez votre message au numéro 900.



(Fr. 1.-/SMS)

Par téléphone

Appelez le 0901 900 167
 (0901 900 166 pour DUO).



(Fr. 1.-/SMS)

Tapez le code de l'offre correspondant
 à votre choix (par exemple 11)
 composez ensuite votre numéro de membre
 suivi de la touche #

Par carte postale

Inscrivez le code de l'offre de votre choix
 suivi de votre numéro de membre.
 Déposez votre carte auprès de la réception
 de L'Express (rue Saint-Maurice 4 à Neuchâtel)



GYMNASTIQUE ARTISTIQUE Navin Cerutti dans le cadre jeunesse

Le Neuchâtelois Navi Cerutti (11 ans) a obtenu sa sélection pour une année supplémentaire dans le cadre jeunesse de la Fédération suisse de gymnastique. Nathan Bösiger (12 ans) a lui manqué de peu sa qualification en espoirs malgré de bonnes performances et face à des gymnastes plus âgés. /chw

La nageuse chaux-de-fonnières Iris Matthey ira aux Européens

Iris Matthey, qui s'entraîne à Genève, a obtenu sa qualification pour les championnats d'Europe de natation sur 800 m libre grâce à son temps de 8'46"51. Elle a aussi terminé troisième en 400m-4nages et en 400m libre. /réd

HOCKEY SUR GLACE

Terry Yake, un cas de dopage qui peine à trouver son épilogue

Ce soir, à 20h, le HCC reçoit un adversaire de choix. Le HC Viège se déplace aux Mèlèzes avec la ferme intention de faire tomber le leader de LNB. Mais le club valaisain baigne dans une affaire de dopage un peu trouble, affaire qui concerne un de ses étrangers, le Canadien Terry Yake.

FRANÇOIS TREUTHARDT

Le 6 novembre dernier, Terry Yake, un des meilleurs marqueurs du HC Viège, était déclaré positif pour un taux de testostérone trop élevé, suite à un contrôle effectué le 11 septembre. A l'origine de ce contrôle positif, le Canadien s'est vu prescrire une pommade par son médecin personnel aux Etats-Unis.

Si Terry Yake – qui, juste à la fin du dernier championnat, avait un taux de testostérone nettement inférieur à la moyenne – risque une suspension qui peut aller jusqu'à deux ans, on peut s'étonner qu'il n'ait pas été suspendu temporairement. Car selon le manager du club valaisain, Sébastien Pico, l'attaquant canadien a «accepté les résultats de l'échantillon A». Cela signifie qu'il n'a pas demandé l'analyse de l'échantillon B, mais a quand même plaidé sa cause auprès de la chambre disciplinaire de Swiss Olympic.

Mais pourquoi un tel délai suit l'annonce des résultats du

contrôle? Sur ce point, la procédure est en cours et Swiss Olympic se mure dans le silence.

Du côté de la Ligue nationale, on ne semble pas au courant du dossier. «C'est un cas qui est sous la responsabilité de la fédération (réd: Swiss Ice Hockey) et de Swiss Olympic», explique Denis Vaucher, administrateur. «Nous ne participons pas à cette affaire. Toutefois, je reconnais que personnellement, ça me gêne un peu qu'il puisse continuer à jouer. Même si ce n'était pas vraiment clair, on ne pourrait pas le suspendre entre l'analyse des deux échantillons. Le doute profite à l'accusé.» Le hic, c'est donc que le joueur a accepté les résultats de l'échantillon A, écartant ainsi l'analyse de l'échantillon B.

«En Suisse, chaque fédération sportive statue selon son propre règlement», explique Matthias Kamber, responsable de la lutte antidopage en Suisse. «Certaines fédérations prévoient une suspension provisoire. Mais pas celle de hockey sur glace», regrette-t-il. Du côté du HCC, comment perçoit-on la chose? «Je m'aperçois qu'en hockey les règles concernant le dopage ne sont pas encore claires», répond Gary Sheehan. «Notamment par rapport au cyclisme ou à l'athlétisme, où la suspension provisoire est immédiate. Il n'y a qu'au hockey où on arrive à pareillement contourner le règlement.»

Pour le Québécois, c'est l'image de son sport qui en prend un coup. «Là, la sanction se fait attendre. En plus, il y a quand même une liste de produits interdits. Si on a un doute, il y a des trucs à contrôler, on peut vérifier, se renseigner...»

Il est clair qu'en Suisse, les gels contenant un produit augmentant le taux de testostérone sont déconseillés. Mais cela suffit-il? «Toutes les fédérations sportives devraient dire aux clubs et aux athlètes comment prévenir ces cas particuliers de dopage», souhaite Matthias Kamber. «Et Swiss Olympic devrait avoir quelqu'un pour l'information, afin d'encadrer les clubs.»

Dès 2009, selon le nouveau code mondial antidopage, la suspension provisoire en cas de contrôle positif sera obligatoire. Cela éviterait certains malentendus. En attendant, la commission disciplinaire de Swiss Olympic va bientôt rendre son verdict. Acquiescement, suspension? /FTR



TERRY YAKE Combien de temps le Canadien de Viège restera-t-il sur les patinoires suisses? (ARCHIVES ERIC LAFARGUE)

Une véritable gifle pour les Viégeois

«Pour nous, cela a été une vraie gifle. On ne s'y attendait pas du tout.» Sébastien Pico, manager du HC Viège, résume en quelques mots le séisme qu'a vécu son club à l'annonce du contrôle positif de Terry Yake. Et pas seulement parce que le Canadien fonctionne comme «co-coach». «Pour nous, il n'y a jamais eu d'information officielle», reprend Sébastien Pico. «Si le joueur ne nous avait pas tenus au courant, nous ne saurions rien à l'heure actuelle!»

En Valais, Terry Yake jouit pourtant d'une bonne réputation. «Le joueur a expliqué la situation au public», explique Sébastien Pico. «Il lui a dit, comme à nous, que cette crème avait été prescrite par son médecin de famille, aux Etats-Unis, pour des problèmes de fatigue mentale et physique. Il ne pensait pas qu'un

composant du médicament augmenterait son taux de testostérone. Et quelque part, il est passé pour une «victime». Reste que ce n'est pas à nous de le juger.» Selon le manager viégeois, la seule erreur de Terry Yake est de ne pas avoir informé le club et Swiss Olympic de son traitement.

Outre le fait de ne pas avoir remis en question les résultats du contrôle, Terry Yake s'est en quelque sorte «autosuspendu», selon les termes de Sébastien Pico. «En prévision d'une éventuelle suspension, nous avons engagé un autre étranger, Nathan Barrett», poursuit le manager valaisain. «Les entraîneurs avaient décidé de le faire jouer, mais Nathan Barrett s'est blessé. Ceci nous a contraints à refaire jouer Terry Yake.» /ftr

«Certaines fédérations sportives prévoient une suspension provisoire. Mais pas celle de hockey sur glace...»

Matthias Kamber

TAC-TIC avec

LA CHAUX-DE-FONDS - VIÈGE

Il suffit de consulter le classement pour se rendre compte de l'importance de cette rencontre. Le HCC est leader avec deux points d'avance sur son adversaire du jour, Viège, troisième. «Dans ce deuxième tour, c'est le premier match difficile et décisif à la maison», relève Gary Sheehan. «En plus, nous avons perdu à Lausanne, à Bienne et à Ajoie.» Quelle recette appliquera le Québécois? «Comme contre Langenthal, nous devons bien commencer le match. Nous évoluons à la maison et nous sommes quand même la deuxième meilleure équipe à domicile. Chez nous, nous devons montrer notre valeur, et ce match tombe bien.» Mais attention, Viège est un adversaire coriace. «C'est une équipe dure à manœuvrer», reconnaît Gary Sheehan. «Elle joue de la même manière à la maison

qu'à l'extérieur, donc on la connaît bien. Et puis, n'allons surtout pas la surévaluer...» Valeri Chiriaev sur la touche pour un mois, ce sera Lionel Girardin qui évoluera aux côtés d'Alexis Vacheron (capitaine) dans la première paire de défense. «Je n'avais pas envie de chambouler tous les blocs défensifs», explique Gary Sheehan. «Je préfère laisser en place les repères, les automatismes.» Evgueny Chiriaev sera aussi de la partie, malgré son match avec la Suisse M20 hier soir à Sierre (tout comme Lionel Girardin). Le HCC va-t-il prospecter sur le marché des transferts. «Nous sommes à l'écoute», reconnaît Gary Sheehan. «Mais si c'est pour faire venir un junior élites d'un club, autant se servir chez nous.» /ftr



TAC-TIC avec

LAUSANNE - YS NEUCHÂTEL

Si Lausanne doit faire avec une cascade de blessés, dont Gaillard, Schäublin ou Himelfarb (qui sera remplacé pour quatre matches par le Français Laurent Meunier, de GE Servette), YS Neuchâtel est encore moins bien loti. Entre les malades (Werlen, Kamerzin ou Pasche), les joueurs convoqués avec la Suisse M20 (Ciaccio ou Hezel) ou les blessés que comptent Berne ou FR Gottéron, Mirek Hybler ne sait pas trop quels joueurs il pourra emmener avec lui ce soir à Malley. «Nous sommes «attaqués» de tous les côtés», regrette le Tchèque. «Par exemple, Olten ou Thurgovie jouent depuis le début de la saison avec le même effectif, ou presque, ce qui favorise la cohésion du groupe. Pour la saison prochaine, YS Neuchâtel doit procéder différemment, avoir trois blocs réguliers.» Quant à l'intégration de Jan Fadrny, elle semble plutôt bien se passer. «J'étais content de lui après son premier match, mardi contre Thurgovie», reprend Mirek Hybler. «Il a un très bon tir, se crée des occasions. Il ne lui reste qu'à marquer des points!» /ftr



EN VRAC

Hockey sur glace

LNA

Ce soir 19h45

Davos-ZSC Lions					
FR Gottéron - Berne					
GE Servette - Ambrì-Piotta					
Kloten Flyers - Langnau T.					
Lugano - Bâle					
Zoug - Rapperswil Lakers					
1. Berne	28 20	2 3	3	95-44	67
2. GE Servette	29 13	8 1	7	97-69	56
3. Zoug	28 14	2 3	9	96-85	49
4. Davos	29 16	0 0	13	85-71	48
5. FR Gottéron	28 12	4 2	10	72-77	46
6. Kloten Flyers	28 14	0 2	12	76-76	44
7. Langnau T.	28 12	2 3	11	96-93	43
8. ZSC Lions	26 11	3 2	10	80-60	41
9. Lugano	29 9	4 5	11	80-91	40
10. Rapperswil L.	29 10	2 2	15	84-100	36
11. Ambrì-Piotta	27 6	2 4	15	64-94	26
12. Bâle	29 2	1 3	23	59-123	11

LNB

SIERRE - SUISSE M20 7-5 (4-2 2-1 1-2)
Graben: 1266 spectateurs.
Arbitres: MM. Kurrmann, Favre, Tscherrig, Blatter.
Buts: Ge Métraiiler (Simard, Jinman, à 5 contre 4), 7e Métraiiler (Simard, Brown) 2-0, 12e Maurer (Cormier, Jinman) 3-0, 14e (13'38") Brown (Sassi, Métraiiler) 4-0, 15e (14'24") McGregor 4-1, 19e Gempferli (Genazzi, à 4 contre 5) 4-2, 25e Diethelm (Maurer, Cormier) 5-2, 29e Métraiiler (Jinman, Cormier) 6-2, 35e Zigerli (Genazzi, Loeffel) 6-3, 49e Sassi (Lamprecht, Brown, à 5 contre 4) 7-3, 57e (56'35") Schlagenhaut (Beer, à 5 contre 4) 7-4, 58e (57'49") Loeffel (McGregor) 7-5.
Pénalités: 7 x 2' contre Sierre; 6 x 2' contre la Suisse M20.

Ce soir 19h45 Thurgovie - Olten
20h00 La Chaux-de-Fonds - Viège
Lausanne - YS Neuchâtel
Bienne - Coire
Langenthal - Ajoie
Martigny - GCK Lions

1. Chx-de-Fds	24 17	1 1	5	113-70	54
2. Lausanne	25 17	0 2	6	121-66	53
3. Viège	24 16	1 2	5	104-69	52
4. Bienne	24 16	0 3	5	101-60	51
5. Ajoie	24 12	4 0	8	95-77	44
6. Langenthal	24 10	5 1	8	99-95	41
7. Olten	24 12	0 1	11	93-87	37
8. GCK Lions	25 8	5 1	11	89-100	35
9. Thurgovie	24 7	4 2	11	96-111	31
10. Sierre	25 8	1 2	14	94-120	28
11. Martigny	24 6	1 4	13	77-103	24
12. Coire	24 5	2 2	15	86-120	21
13. YS Neuchâtel	24 2	1 3	18	63-141	11

Deuxième ligue, groupe 5

Ce soir 20h30 Vallée de Joux - Saint-Imier
Samedi 16h45 Fr.-Montagnes II - Fleurier
20h15 Star Chx-de-Fds - Université

Troisième ligue

Samedi 17h Tramelan - Corgémont
17h30 Star Chx-de-Fds - Courrendlin
18h15 Saint-Imier II - Les Enfers
19h45 Reconviiler - Ponts-de-Martel
20h30 Yverdon II - Les Brenets

Quatrième ligue

Samedi 17h30 Le Locle II - Anet
20h15 Fr.-Montagnes III - Court
Pts-de-Martel II - Val-de-Ruz

LNB féminine

Dimanche 16h30 Université - Celerina

LNC féminine

Dimanche 17h15 Chaux-de-Fonds - Lausanne

NHL

Mercredi: Florida Panthers - Ottawa Senators (sans Martin Giller) 4-5, Anaheim Ducks (sans Jonas Hiller) - Buffalo Sabres 4-1, New Jersey Devils - Boston Bruins 4-3 ap, Atlanta Thrashers - New York Islanders 4-3 tab, Columbus Blue Jackets - Colorado Avalanche 5-4, Minnesota Wild - Philadelphia Flyers 1-3, Chicago Blackhawks - Vancouver Canucks 2-3, Dallas Stars - San Jose Sharks 2-3, Edmonton Oilers - Pittsburgh Penguins 2-4, Phoenix Coyotes - Los Angeles Kings 4-1. /si

Football

Première ligue, groupe 1: Stade Nyonnais - Guin 2-1 **Classement:** 1. S. Nyonnais 18-41, 2. UGS 18-37, 3. Baulmes 18-34, 4. E. Carouge 18-32, 5. Bulle 18-30, Puits: 8. Serrières 18-23 (24-29). /si

Année Celte

La chasse au trésor

Ils ont gagné, Par Toutatis !

Rappel des énigmes

1ère énigme

Sur cette roche, il n'y avait pas un fort, mais bien un château. Mais oui, là-haut sur cette colline d'où la vue est magnifique. Mais les châtelains étaient de si vilains personnages, que l'on rasa ce bâtiment vers 1500. Cependant, il y a au centre, les restes d'une tour carrée, et dans cette tour...

Solution
Château de Rochefort

Gagnantes
Luna Imhof & Cassandra Rossel

2e énigme

A ce point, une fois passé les anciens emplacements de moulins, la rivière se jette dans les profondeurs qui se trouvent en contrebas. A quelques pas de là, dans une sorte de triangle, se trouve un petit bosquet de feuillus, au milieu duquel trône un petit sapin, et sous le sapin...

Solution
Le Saut du Doubs

Gagnant
Clément Thiébaud

3e énigme

Il s'agit de l'arche commémorative de la «Bataille de Coffrane» (28 février 1296) qui opposa le comte Rollin de Neuchâtel aux seigneurs de Valangin, qui se firent plumer! A un jet de pierre, un petit pont enjambe une petite rivière. A quelques pas de là, une minicrique, dans laquelle un tronc s'est couché. Au bout du tronc...

Solution
La Bonneville

Gagnants
Valérie & Aldo Margioni

4e énigme

Quel joli bord de lac à cet endroit. Un véritable nid, très fréquenté à la belle saison. Un tout petit et ancien port, à moitié envahi par les roseaux, au fond duquel arrive un mini canal aux bordures faites de rondins; il nous conduit à...

Solution
Nidau

Gagnant
M. Daniel Donzé

5e énigme

C'est un passage naturel élargi, utilisé dès l'époque romaine pour la voie reliant Aventicum à Augusta Raurica. L'inscription Marcus Dunius Paternus, gravée dans la roche du côté nord au-dessus de cette ouverture naturelle, a été agrandie au IIIe siècle après J.-C. A gauche de cette ouverture, une faille, et dans cette faille...

Solution
Pierre-Pertuis

Gagnant
M. David Crameri

6e énigme

A sa mort, le 14 novembre 615, il laissa son nom à cette région. Au sud se dressent des ruines dont ne subsiste aujourd'hui que la partie inférieure du donjon ainsi qu'un pan de la tour le touchant. Au pied de cette tour...

Solution
Tour de L'Erguël

Gagnant
Clément Thiébaud

7e énigme

Naguère, il n'y avait que de l'herbe. Maintenant, seul le sommet décapité d'une Pierre y affleure. A quinze pas de là, en direction du lac...

Solution
Pierre-à-Mazel

Gagnant
Clément Thiébaud

Vendredi 30 novembre a eu lieu la remise des prix de «La chasse au trésor» au Laténium.

Accueillis par M. Marc-Antoine Kaeser, directeur du musée, les gagnants ont eu la chance de visiter l'exposition «Par Toutatis. La religion des Celtes».

M. Clément Thiébaud, qui a résolu 3 énigmes, a reçu son prix très mérité, puisqu'il a effectué la majorité de ses recherches en auto-stop ainsi qu'en transports publics, se levant à 5 heures du matin pour être le premier sur les lieux.

A l'unanimité, les participants nous ont confié que s'ils arrivaient trop tard pour trouver le coffret, la promenade valait la peine d'être faite et leur permettait à chaque fois, de découvrir de nouveaux paysages.

Il semblerait même que prendre part à ce concours provoque une certaine accoutumance, et, de l'avis général: vivement la prochaine chasse au trésor, PAR TOUTATIS !

Ci-contre, M. Clément Thiébaud (centre) reçoit des mains de Mme Béatrice Bassi, représentante de Croisitour, le 1er prix, soit un week-end à Paris pour deux personnes avec une visite personnalisée du musée Carnavalet. De gauche à droite Mme Carole Iten, responsable de la promotion du Journal du Jura, M. Jacques Pochon, responsable du service de promotion et relations publiques de L'Express et de L'Impartial, M. Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium.



laténium www.latenium.ch

parc et musée d'archéologie · Hauterive - Neuchâtel · Suisse

L'EXPRESS art PRESSE

L'Impartial art PRESSE

LE JOURNAL art DU JURA PRESSE

croisitour

FRANTOUR

Photos: sp - A. FORNAGE



HOCKEY SUR GLACE Genevois à la Coupe Spengler

Juraj Kolnik, le meilleur compteur de GE Servette, va renforcer Davos pendant la Coupe Spengler. Trois autres mercenaires genevois seront dans les Grisons avec le Team Canada: Serge Aubin, Jean-Pierre Vigier et Kirby Law. /si

Markus Fuchs remporte la grande chasse à Genève

Le Suisse Markus Fuchs a remporté la grande chasse du CSI-W de Genève sur «Sylver II». Il se console ainsi de son forfait pour la finale du top-ten. Thierry Gauchat a pris la 13e place de ce barème C sur «Kashmir des Ibis». /réd

FOOTBALL

Le FCC continuera de jouer en 2008, rassure le président

Ce n'est pas la grande joie, mais ce n'est non plus pas la crise au FCC. Les problèmes internes sont réglés et le FCC continuera de jouer en 2008.

JULIAN CERVIÑO

Il y a un peu plus de deux mois (le 5 octobre), Antonio Tacconi avait lancé un appel sous forme d'ultimatum. L'investisseur italien et président du FC La Chaux-de-Fonds SA voulait percevoir des signaux de soutien à son club. Si club de la Charrière ne croule pas sous le bonheur ni sponsors, un certain regain d'intérêt a été constaté. Quelques nouveaux partenaires ont pointé le bout de leur porte-monnaie, le public s'est un peu plus intéressé à l'actuelle meilleure équipe romande de Challenge League et le projet immobilier de la famille Tacconi avance peu à peu.

«Pour l'instant, nous allons continuer», déclare très sobrement Antonio Tacconi qui a multiplié les contacts ces derniers jours. Jusqu'à quand? «On verra cela plus tard», répond-il laconiquement. L'Italien fixe de nouveaux délais, mais continue de travailler. Et surtout de payer. «Je ne vais pas laisser tomber l'équipe et le club du jour au lendemain», rassure-t-il.

Tant bien que mal, plutôt tard que tôt, les joueurs chaux-de-fonniers reçoivent leur salaire. Tout n'est pas parfait dans les conditions de travail, mais Vittorio Bevilacqua a mis de l'eau dans son vin. «Si cela continue comme ça, je pars», avait-il déclaré sur les ondes de RTN. «Tout est réglé entre le président et moi», certifie «il Mister» aujourd'hui. «Nous

avons discuté et tous mes problèmes personnels sont résolus. Je ne veux plus polémiquer. Nous avons fait la paix, le climat de confiance est rétabli. Tout ce qui m'intéresse désormais, c'est mon équipe. J'ai un super groupe avec des joueurs solidaires. Maintenant, je ne pense plus qu'à notre dernier match à Chiasso (demain) et à la reprise.»

Parce que reprise il y aura. Elle est fixée au mercredi 9 janvier 2008. Un camp d'entraînement est prévu lors de la première semaine de février en Italie. Des signes qui ne trompent pas. Le directeur sportif, Pierre-André Lagger, et Vittorio Bevilacqua doivent encore se déterminer sur les joueurs à conserver dans leur contingent. «Les contrats des deux frères Senaya arrivent à échéance à la fin de l'année», rappellent-ils. «Il faudra voir si nous les gardons. S'ils partent, nous devons engager trois nouveaux joueurs. Sinon, la priorité sera donnée à un attaquant.» L'engagement de l'actuel buteur du Stade Nyonnais Jocelyn Roux (via un prêt de Zurich) n'est pas encore d'actualité.

Pour ce qui est de l'avenir à moyen terme, Antonio Tacconi souhaiterait trouver plus de soutien et quitter la présidence de la SA. «Je désire que des entrepreneurs locaux s'engagent plus. Je sais que je suis aussi responsable de la rupture avec certains d'entre eux. Mais nous travaillons, nous avons eu des contacts positifs ces derniers jours et cela devrait se concrétiser par des engagements très bientôt», informe le président italien.

Pierre-André Lagger participe très activement à cette re-



ANTONIO TACCONI L'Italien ne veut pas laisser tomber le FCC.

(ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

cherche de soutien. «Ce n'est pas simple», confirme le Chaux-de-Fonnier. «Il faudrait parvenir à assurer un soutien financier fixe de 500 000 francs pour ensuite compléter le budget d'autant grâce aux sponsors.» Antonio Tacconi serait prêt à verser 100 000 euros par saison.

Concernant son projet de centre de formation à la Charrière, incluant un aspect immobilier, le promoteur italien a présenté deux investisseurs italiens aux autorités. Des personnalités de la ville seraient aussi partantes.

En attendant, le FCC poursuivra sa route. Tant bien que mal... /JCE

«Je ne vais pas laisser tomber l'équipe ni le club du jour au lendemain»

Antonio Tacconi

TAC-TIC avec



CHIASSO - LA CHAUX-DE-FONDS

Ce soir, au stadio Comunale (19h45), le FCC disputera son dernier match de l'année. En état d'urgence. «Nous affrontons cette première rencontre du second tour dans des conditions extrêmement difficiles», confirme Vittorio Bevilacqua. «Selimi, Deschenaux et Touré sont blessés, Valente et Kébé suspendus. En outre, De Azevedo souffre de l'aïne et Witschi a pris un coup sur un pied. Mais il faudra bien qu'ils jouent, sinon je n'ai plus personne...» Ben Brahim devrait être titularisé pour la deuxième fois. Chiasso est certes dernier, «mais ce n'est pas la même équipe par rapport à celle que nous avions battue 4-0 à l'aller», tempère le coach. «Les Tessinois ont engagé trois nouveaux joueurs et ils viennent de gagner 5-1 face à Locarno. Avec une victoire face à nous, ils pourraient continuer à espérer...» Vittorio Bevilacqua, même s'il vient de Chiasso, n'entend pas faire dans le sentiment. «Un succès nous permettrait de passer l'hiver au chaud et de prendre nettement nos distances sur les relégués.» Ce serait dommage de ne pas en profiter... /esa

SPARTAK MOSCOU - ZURICH 1-0 (0-0)

STADE LUZHNIKI: 30 000 spectateurs.

ARBITRE: M. Trivkovic (Cro).

BUT: 57e Titov 1-0.

SPARTAK MOSCOU: Pletikosa; Shishkin, Stranzl, Dedura, Ivanov (46e Soava); Covalciuc; Bazhenov (71e Boyarintsev), Titov, Torbinskiy; Pavlyuchenko, Dzyuba (58e Welliton).

ZURICH: Guatelli; Stahel, Tihinen, Rochat, Schneider; Kondé, Tico, Aegerter (81e Gashi); Chikhaoui, Raffael; Alphonse.

NOTES: Spartak sans Sabitov, Kalinitshenko, Geder, Mozart ni Kovac (blessés), Zurich sans Hassli, Abdi (suspendus), Barmettler, Stanic ni Staubli (blessés), 53e tête de Titov sur la transversale. Avertissements: 63e Stahael, 84e Pavlyuchenko.

COUPE DE L'UEFA

La plus douce des défaites pour Zurich

Après Bâle, Zurich a assuré à son tour sa qualification pour les seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. La formation de Bernard Challandes passera, en effet, l'hiver au chaud malgré sa défaite 1-0 à Moscou face au Spartak.

Zurich a bénéficié d'un petit coup de pouce du Bayer Leverkusen. Les Allemands se sont imposés 1-0 face au Sparta Prague grâce à un but de... l'épaule de Manuel Friedrich à la 71e sur un corner botté par Barnetta alors que le Bayer évoluait à dix contre onze depuis l'expulsion de Ramelow à

l'heure de jeu. Cette défaite condamne les Tchèques dans ce groupe E qui a, ainsi, livré son verdict avant l'ultime journée du 19 décembre: Spartak Moscou, Zurich et Bayer Leverkusen sont qualifiés.

Le succès du Spartak ne souffre aucune discussion. Si l'on excepte le dernier quart d'heure de la première période, le FCZ a subi la domination adverse. La décision est tombée à la 57e minute. Après avoir sollicité un relais avec Bazhenov, le capitaine Titov ne laissait aucune chance à Guatelli. Le portier italien avait été

titularisé à la place de Leoni que Bernard Challandes tenait à ménager. Il fut impuissant sur la frappe de Titov, qui avait bien failli marquer trois minutes plus tôt d'une tête déviée par la transversale.

Sans Abdi, l'un de ses rouages essentiels à mi-terrain, le FCZ s'est montré dangereux en première mi-temps seulement. Chikhaoui galvaudait ainsi deux occasions en or sur des services d'Alphonse et de Tico. A la 41e, le gardien croate Pletikosa devait sortir le grand jeu sur un coup-franc de Rochat prolongé de la tête par Al-

phonse. «Nous aurions mérité le point du nul» lâchait Bernard Challandes. «Mais l'essentiel est bien d'avoir l'assurance de nous qualifier avant le dernier match.» Jamais une défaite n'aura été aussi douce pour le technicien neuchâtelois.

Après le but de Titov, la réaction espérée n'est pas venue. Comme face à Aarau quatre jours plus tôt en championnat, l'attaque du FCZ est finalement restée muette. Bernard Challandes supportera très difficilement un troisième match sans but dimanche à l'occasion du derby contre Grasshopper. /si

EN VRAC

Football

Challenge League

Ce soir

19h45 Chiasso - La Chaux-de-Fonds

1. Bellinzona	17	11	2	4	38-22	35
2. Wil	17	10	5	2	32-16	35
3. Wohlen	18	10	4	4	39-19	34
4. Vaduz	16	10	1	5	40-23	31
5. Winterthur	17	9	3	5	34-32	30
6. Concordia Bâle	18	8	6	4	29-25	30
7. Chaux-de-Fds	17	8	3	6	32-28	27
8. Schaffhouse	17	6	6	5	27-20	24
9. Yverdon	17	6	6	5	23-18	24
10. Servette	17	5	6	6	29-25	21
11. Lugano	17	5	6	6	21-27	21
12. Delémont	17	5	5	7	25-27	20
13. Lausanne	16	5	4	7	21-23	19
14. Locarno	17	5	4	8	16-35	19
15. Kriens	17	4	6	7	22-28	18
16. Gossau	17	3	5	9	17-31	14
17. Cham	17	3	1	13	13-40	10
18. Chiasso	17	2	3	12	20-39	9

Coupe UEFA

GROUPE E

Bayer Leverkusen - Sparta Prague 1-0

Spartak Moscou - Zurich 1-0

1. Spartak Moscou*	3	2	1	0	3-1	7
2. Zurich*	3	2	0	1	4-2	6
4. B. Leverkusen*	3	2	0	1	3-2	6
5. Sparta Prague	4	1	1	2	4-5	4
6. Toulouse	3	0	0	3	2-6	0

Mercredi 19 décembre. 20h45: Zurich - B. Leverkusen

GROUPE F

Aris Salonique - Sporting Braga 1-1

Etoile Rouge Belgrade - Bolton 0-1

1. Bolton	4	1	3	0	4-5	6
2. Aris Salonique	3	1	2	0	5-2	5
3. Bayern Munich	3	1	2	0	6-5	5
4. Sporting Braga	3	0	3	0	3-3	3
5. E. R. Belgrade	3	0	0	3	2-7	0

Groupe G

Aalborg - Getafe 1-2

Anderlecht - Tottenham 1-1

1. Tottenham	4	2	1	1	7-5	7
2. Getafe	3	2	0	1	5-4	6
3. Anderlecht	3	1	2	0	4-2	5
4. Hapoel Tel-Aviv	3	1	0	2	2-5	3
5. Aalborg	3	0	1	2	1-6	1

Groupe H

Austria Vienne - Panionios Athènes 0-1

Bordeaux - Helsingborg 2-1

1. Bordeaux	3	3	0	0	6-3	9
2. Helsingborg	4	2	1	1	8-5	7
3. Panionios A.	3	1	1	1	2-4	4
4. Galatasaray	3	1	0	2	6-5	3
5. Austria Vienne	3	0	0	3	1-6	0

Coupe d'Italie. 8e de finale. Match aller: Empoli - Juventus 2-1 (1-0).

Basketball

NBA

Mercredi: Charlotte Bobcats - Chicago Bulls (avec Sefolosha, zéro point en 40'') 82-91. Toronto Raptors - Phoenix Suns 123-136. Philadelphia 76ers - Boston Celtics 103-113. Washington Wizards - Cleveland Cavaliers 105-86. New Jersey Nets - New York Knicks 93-100. New Orleans Hornets - Detroit Pistons 76-91. Houston Rockets - Memphis Grizzlies 105-92. San Antonio Spurs - Dallas Mavericks 97-95. Denver Nuggets - Los Angeles Lakers 107-111. Golden State Warriors - Milwaukee Bucks 120-90. Seattle SuperSonics - Los Angeles Clippers 95-88. /si

Curling

CHAMPIONNATS D'EUROPE. Füssen (All). Round Robin. Messieurs. 9e tour: Norvège - Suisse (Adelboden, Stucki, Maurer, Stöckli, skip Müller) 9-3. France - Danemark 7-3. Ecosse - Finlande 6-2. Suède - Italie 6-3. Allemagne - République tchèque 7-6 après un end supplémentaire. Classement final (9 m): 1. Norvège 18. 2. Danemark 2. 3. Suisse 12. 4. Allemagne, Ecosse et Suède 10. 7. France 8; tous qualifiés pour les Mondiaux 2008. 8. République tchèque 6. 9. Finlande 4. 10. Italie 0. La République tchèque en barrages pour la qualification aux Championnats du monde contre le vainqueur du groupe B des Championnats d'Europe. La Finlande et l'Italie descendent dans le groupe B. Tie-break pour la 4e place: Allemagne - Suède 9-4. Ecosse - Allemagne. Match du système Page (8h, aujourd'hui): Norvège - Danemark. Suisse - vainqueur du tie-break Ecosse-Allemagne. Le vainqueur du 1er match directement qualifié pour la finale. Le perdant du 1er match et le vainqueur du 2e se rencontrent en demi-finale (20h, ce soir). Dames. Classement final: 1. Danemark 16. 2. Suède 16. 3. Suisse (M. Ott) 14. 4. Ecosse 12. 5. Russie 10. 6. Italie 6. 7. Allemagne 6. 8. République tchèque 4. 9. Autriche 4. 10. Finlande 2. La République tchèque en barrages pour une place aux Championnats du monde contre le vainqueur des Championnats du monde du groupe B. L'Autriche et la Finlande descendent dans le groupe B. Matches du système Page (18h, ce soir): Danemark - Suède. Suisse - Ecosse. Le vainqueur du 1er match directement qualifié pour la finale. Le perdant du 1er match et le vainqueur du 2e se rencontrent en demi-finale (14h, aujourd'hui). /si

Gratuit Selphy CP-720 imprimante **Canon**



à l'achat d'un **Canon PowerShot G9** ou **EOS 400D**



La Chaux-de-Fonds
59 av. Léopold-Robert
Neuchâtel
1 rue St-Maurice

www.photovision.ch

ANNONCE DE COTATION BONHÔTE IMMOBILIER

Fonds de placement de droit suisse, catégorie fonds immobiliers

FidFund Management SA, agissant en qualité de direction de fonds de Bonhôte-Immobilier, a décidé de procéder à la cotation des parts de ce fonds aux conditions suivantes:

Bourse	SWX Swiss Exchange
Segment	Fonds de placement
Début de la cotation	10 décembre 2007
Direction de fonds	FidFund Management SA, chemin Précossy 11, 1260 Nyon 2, Suisse
Banque dépositaire	Banque Bonhôte & Cie SA, 16, rue du Bassin / quai Ostervald, 2001 Neuchâtel
Unité de négoce/compte	Francs suisses (CHF)
Clearing	SIS SegalInterSettle SA, Olten
Symbole Telekurs	BIM
Numéro de valeur/ISIN	2.672.561 /CH0026725611
Matérialisation	Les parts ne sont en principe pas émises physiquement, mais portées en compte. L'investisseur peut exiger la remise d'un certificat au porteur contre paiement de CHF 150.00 + TVA (7.6%) par certificat (CHF 161.40)
Droit applicable/for	Le fonds est soumis au droit suisse, notamment à la LPCC. Le for est au lieu du siège de la direction de fonds, à Nyon, en Suisse
Restrictions de vente	USA / U.S. Persons. Aucune mesure n'a été prise pour enregistrer ou autoriser les parts du Bonhôte-Immobilier ou pour permettre d'une quelconque autre manière une offre publique des parts dans d'autres juridictions qu'en Suisse
Prix	Le prix est déterminé par le marché. La valeur nette d'inventaire au 30 septembre 2007 est de CHF 103.40
Parts en circulation	3'060'000
Lieu, date	Nyon, le 7 décembre 2007

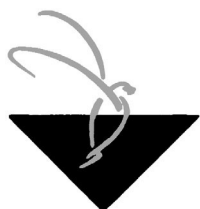
Banque dépositaire:
BANQUE BONHÔTE & Cie SA

Direction de fonds / représentant agréé dans le cadre de la cotation

FidFund Management SA

Cette annonce de cotation n'est pas un prospectus d'émission au sens des art. 652a et 1156 CO et ne constitue pas le prospectus de cotation qui fait seul foi pour la cotation. Le prospectus de cotation en langue française peut être obtenu auprès de la direction de fonds ou de la Banque dépositaire. Cette annonce n'est pas une recommandation personnalisée pour l'achat ou la vente de cette valeur. Cette valeur ne saurait être vendue dans toute juridiction où cette vente pourrait être illégale. Les risques liés à cette valeur ne conviennent pas à tous les investisseurs.

OFFRES D'EMPLOI



La Clinique médico-chirurgicale de Valère à Sion (VS) cherche:

Infirmiers(ères) instrumentistes ou techniciens(nes) en salle d'opération (TSO)

assistants(es) techniques en stérilisation

Date d'entrée: à convenir

Les offres écrites sont à adresser à la **Clinique médico-chirurgicale de Valère à l'attention de la direction, Pré-Fleuri 16, 1950 Sion.**

Renseignements: tél. 027 327 10 10 (il ne sera répondu qu'aux offres correspondant à l'annonce).

036-433377

IMMOBILIER - À LOUER

Saint-Blaise, Perrières 22
Bel appartement de 4,5 pièces

De suite ou à convenir

- Cuisine agencée.
- Séjour avec cheminée.
- Balcon avec vue.
- Salle de bains / WC séparés.
- Place de parc couverte.

Contact: B. Stutz - 032 729 09 59

SMS-immobil: www.fidimmobil.ch/sms



Fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel - www.fidimmobil.ch

A Peseux
Très bel appartement de 4 1/2 pièces

- Dans immeuble récent
- Balcon/Loggia d'environ 18 m²
- 2 salles d'eau
- Transports publics, commerces et services à proximité immédiate
- Parking collectif

Contact: V. Jeanrenaud - Tél. 032 729 00 65

SMS-immobil: www.fidimmobil.ch/sms



Fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel - www.fidimmobil.ch

IDÉES CADEAUX



Grand choix de rideaux, coussins, tissus, nappes & Prêt-à-porter

Les Olivades
Un art de vivre aux couleurs du Sud



Grand-Rue 21 • 2072 Saint-Blaise
Tél. 032 753 04 84

Santons et crèches Marcel CARBONEL

OFFRE EXCEPTIONNELLE EN DÉMONSTRATION

Vendredi 7 décembre 9h00-12h00 13h30-18h30
Samedi 8 décembre 9h00-12h00 13h00-17h00
City-Centre/Neuchâtel - Parking gratuit

une nouveauté mondiale, pour une aisance totale

MAGIC i-S5
gestion automatisée de la vapeur
il souffle et aspire comme par magie

LAURASTAR
Vous méritez le meilleur.

MAC ÉLECTROMÉNAGER ■ NEUCHÂTEL - rue de l'Ecluse 30
www.mac-ne.ch City-Centre Tél. 032 721 15 61 028-586005

IMMOBILIER - À LOUER

Tranquillité, vue, proximité
Les Haut-Geneveys, La Jonchère 18
à louer de suite ou pour date à convenir
à 3 minutes des transports publics (train et bus)
et à 400 mètres de l'entrée de l'autoroute
Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds.
Magnifique vue étendue sur le Val-de-Ruz

2 appartements neufs de 4 1/2 pièces

agencement moderne, deux salles d'eau, parquet, cave, ascenseur.
142 m² avec jardin privatif Fr. 1720.- + charges
124 m² au 3^e étage Fr. 1460.- + charges

Pour renseignements et visites s'adresser à Mon Logis,
M^{me} Bart, 032 725 05 94 028-585690

Neuchâtel, Clos-de-Serrières 12 028-585824
Magnifique appartement de 4,5 pièces
entièrement rénové

- Proximité des transports publics et commerces
- Vue sur le lac.
- Cuisine agencée, balcon.
- Possibilité de louer un garage individuel.
- Loyer Fr. 1600.- + charges.

Contact: V. Pereira - 032 729 00 61

SMS-immobil: www.fidimmobil.ch/sms



Fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel - www.fidimmobil.ch

Neuchâtel, Rocher 33 028-586020
Très bel appartement de 5 1/2 pièces
avec magnifique vue sur le lac et les Alpes

- Cuisine agencée ouverte
- 2 salles d'eau
- Lave-linge et sèche-linge
- Grand balcon
- Dépendances
- Ascenseur
- Libre de suite ou pour date à convenir
- Places de parc disponibles
- Loyer Fr. 2650.- + charges

Contact: Maryline Ding - 032 729 09 57

SMS-immobil: www.fidimmobil.ch/sms



Fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel - www.fidimmobil.ch

Vous déménagez?
Bulletin de changement d'adresse sur www.lexpress.ch rubrique abonnés

aqua building

Selon la méthode B. Lebaz, kinésithérapeute



Savoir nager n'est pas nécessaire Pour hommes et femmes
L'eau s'adapte à chacun, muscle rapidement, assouplit les articulations, développe les capacités physiques, combat le stress.
Frais pris en charge par certaines caisses complémentaires.

La forme dans l'eau
INVITATION séance gratuite

- Neuchâtel Foyer Handicap Lundi 13h45 et 14h20
Mardi 18h et 18h35
- Neuchâtel Collège du Mail Mardi 17h30
Mercredi 19h35
- Hauterive Centre sportif Lundi 8h15, 8h55 et 9h35
Jeudi 13h45 et 14h20
Jeudi 20h cours dynamique encore des places libres
- Colombier Collège Cescole Jeudi 20h30
- Boudry Collège Vauvillier Vendredi 12h et 12h40
- La Neuveville SMT Mardi 19h et 19h35
Mercredi 10h15 et 10h50
- Les Geneveys-sur-Coffrane Lundi 19h30 et 20h05
Mercredi 8h15 et 8h55
- Gorgier Collège des Cerisiers Lundi 18h10 et 18h50

www.aquabuilding.ch

Renseignements A. Gurnham 032 753 51 00

IMMOBILIER COMMERCE À REMETTRE

www.negoce.ch 006-571337

RESTAURANT AU BORD DU LAC AVEC PLAGES ET CAMPING À REMETTRE
70 places en salle et 80 places en terrasse
Situation exceptionnelle, excellent rendement
Renseignements : CPME Sàrl - Noel Meylan
032 751 53 14 - nm@cpme.ch - www.negoce.ch

À LOUER À NEUCHÂTEL

A proximité du centre-ville

1 1/2 pièce d'env. 47 m²
Fr. 860.- + charges

3 1/2 pièces duplex dès 90 m²
dès Fr. 1440.- + charges

4 1/2 pièces duplex dès 116 m²
Fr. 1520.- + charges
Libres de suite ou à convenir.

Places de parc intérieures uspf

017-844839

WECK, AEBY & CIE SA
91, RUE DE LAUSANNE FRIBOURG
TEL. 026 347 30 49 FAX 026 347 30 50

www.weck-aeby.ch location@weck-aeby.ch

Nous faisons bonne impression.



viscom Communiquer pour être vu
membre



TOUR DE ROMANDIE Duboux honoré, successeurs connus

Bertrand Duboux, ex-commentateur du cyclisme sur la TSR, a été honoré par Richard Chassot lors la conférence de presse d'hier. Les noms de ses successeurs pour les courses cyclistes sont connus: il s'agit de Romain Glassey et Joël Grivel. Leurs consultants seront Daniel Atienza et Richard Chassot, toujours présent. /jce

CYCLISME

Le paradoxe romand

Les contours du 62e Tour de Romandie sont connus. Celui-ci sera court, difficile, moderne et dynamique. Sinon, tout va bien pour la boucle romande.

LAUSANNE
JULIAN CERVIÑO

Le vélo est en pleine crise, mais le Tour de Romandie (TdR) nage en plein bonheur: c'est le paradoxe romand. Et on ne blague pas, pour Richard Chassot et Jean-Pierre Strebler, grands manitous de la boucle romande, c'est le bonheur. Ils ont présenté leur édition 2008 le cœur léger et avec un grand sourire. Petit tour, romand, de la question.

Le parcours

Le Tour de Romandie fait son retour à Genève, malgré quelques réticences des autorités genevoises. Le prologue aura lieu le mardi 29 avril sur les quais du Léman (1,9 km). Le mercredi 30 avril, la première étape conduira les coureurs de Morges à Saingnégier (182 km, voir par ailleurs), la deuxième étape ralliera Moutier à Fribourg (170 km), le vendredi sera consacré à un contre-la-montre à Sion (18,8 km) et le samedi se terminera en côte entre Sion et Zinal (126 km, +3650 m). Le TdR s'achèvera à Lausanne, mais cette fois par une étape en ligne entre Le Bouveret et le stade olympique (159 km).

«Nous avons voulu dynamiser et moderniser notre course», commente Richard Chassot. «Cette fois, nous avons eu plus de temps pour préparer mieux préparer et planifier notre épreuve. En plaçant une étape sélective d'entrée et un contre-la-montre le vendredi, nous voulons essayer de débloquer la course afin que les coureurs soient obligés de se dévoiler plus rapidement.» Cela devrait rendre le TdR plus attractif tout au long de la semaine.

Participation

Les 18 équipes admises dans le ProTour seront au départ (8 coureurs chacune). Deux invitations seront décernées à des



SOURIRE Richard Chassot et le Tour de Romandie baignent dans le bonheur.

(KEYSTONE)

équipes Continentale-Pro qui auront reçu le label wild-card de la part de l'UCI. «Notre volonté est de clairement vouloir inviter les équipes BMC Racing et NGC Medical dans lesquelles figurent des coureurs suisses», explique Richard Chassot. Alexandre Moos, tout comme ses jeunes coéquipiers Steve Bovay et Danilo Wyss (BMC Racing) ont fait part de tout leur enthousiasme à l'idée de participer au TdR. Les Jurassiens Silvére Ackermann et Laurent Beuret pourraient aussi être de la partie si leur team (NGC Medical) était invité.

Reste à savoir si Roger Beuchat sera dans le coup. Le Jurasien rêve de participer au TdR et l'étape arrivant à Saingnégier éveille son appétit. «C'est toujours important de se fixer des objectifs et une arrivée telle que celle-là fait envie», relève le citoyen de Glovelier. «Je fais partie du vélo-club local (VCFM) et j'espère bien être présent. Je saurai bientôt avec quelle équipe je vais courir.» Ce ne sera pas le Team LPR.

Bilan et perspectives

Le TdR a dégagé un excédent de recette de 4000 francs sur un

budget situé entre 3,5 et 3,8 millions de francs cette année. Les organisateurs sont heureux et espèrent poursuivre sur cette voie. «Nous avons trouvé deux sponsors supplémentaires pour l'année prochaine», relève le responsable financier Jean-Pierre Strebler, qui promet ne pas avoir grillé le bénéfice chez Rochat. «Nous ne devons rien à personne et nous sommes heureux d'avoir équilibré les comptes. Concernant le budget, son montant est aléatoire. Tout le monde le sait, les budgets sont toujours faux, mais les comptes sont justes. Nous aimerions dégager un excédent de dettes de 10% par année afin de les verser à la Fondation du cyclisme romand, à qui appartient l'épreuve. Elle pourrait mieux promouvoir le cyclisme dans notre région.»

Améliorations

Les organisateurs du TdR sont des malins. Ils se sont assuré le partenariat d'un grand groupe hôtelier pour les aider à améliorer l'hébergement des équipes. «La sécurité et le confort des équipes demeureront toujours notre priorité», souligne Richard Chassot. «Nous avons essuyé quelques plaintes cette année,

nous allons essayer de nous améliorer.» Une professionnelle sera engagée dans ce domaine. Ce qui ne fera pas pousser des hôtels dans des régions comme les Franches-Montagnes. Un classement de la combativité sera aussi lancé, Alexandre Moos est déjà candidat à ce trocote. «Il est clair que l'étape entre Sion et Zinal va m'inspirer», glisse le sympathique Valaisan.

Etude d'impact

Une étude réalisée par un institut spécialisé et des étudiants des HEC de l'Université de Lausanne a permis de démontrer que l'impact économique direct du TdR est très conséquent. A La Chaux-de-Fonds, 5000 personnes étaient présentes lors de l'arrivée avec des retombées directes estimées à 125 000 francs. A Fribourg, les recettes engendrées ont été de 350 000 francs pour un investissement de 60 000 francs pour les villes-étape. Les échos transmis aux organisateurs ont été très positifs. «C'est important de démontrer cela aux cantons qui nous soutiennent», souligne Jean-Pierre Strebler. Le TdR est vraiment une affaire qui roule... /JCE

Bienvenue au Jura bernois

La grande famille du Tour de Romandie s'est enrichie d'un nouveau venu. Le canton de Berne, via le Conseil du Jura bernois, versera 30 000 francs sur deux ans à la Fondation du cyclisme romand (600 000 francs pour les autres six cantons romands). «C'est une joie et un honneur d'adhérer à cette fondation et de soutenir cette épreuve», a souligné Jean-Michel Blanchard, président du Conseil du Jura bernois. «Nous avons enfin réussi à convaincre nos autorités cantonales que nous voulions faire partie de la grande famille du Tour de Romandie et nous nous réjouissons de recevoir cette épreuve chez nous l'année prochaine (à Moutier). Nous comptons 70 000 francophones dans notre canton et nous jugeons important de marquer notre appartenance à la communauté romande via le TdR.» Le Jura bernois ne faisant pas partie de la Loterie romande, cette région ne peut pas s'investir à la même hauteur que les autres cantons romands. /jce

Une étape très nerveuse

La première étape du Tour de Romandie 2008 sera très nerveuse. Son départ sera donné à Morges. Les coureurs arriveront dans notre région par les bords du lac de Neuchâtel avant de monter à Bôle via Areuse. Ils traverseront ensuite le Val-de-Ruz jusqu'aux Bugnens et descendront à Saint-Imier. Ils franchiront le Mont-Crosin, rejoindront Les Breuleux, passeront par la Chaux-d'Abel. Ils traverseront Les Bois, Le Noirmont avant de réaliser un premier passage à Saingnégier et d'effectuer une boucle par Glovelier. «Nous ne savons pas encore s'ils descendront par La Roche ou Saulcy», indique Jocelyn Jolidon, du comité d'organisation taignon. «Ils remonteront ensuite dans le sens inverse. L'important pour nous est que toutes les communes des Franches-Montagnes soient traversées. Nous aurons droit au direct sur la TSR, c'est le plus important.» Ce sera le retour du TdR à Saingnégier depuis la victoire de Laurent Dufaux en 1998. /jce

ICI...

BASKETBALL

Union Neuchâtel - Korac Zurich
LNB masculine, samedi 8 décembre, 17h30 à la Riveraine.
Université Neuchâtel - Riva
LNA féminine, dimanche 9 décembre, 13h45 à la Riveraine.
Université Neuchâtel - Zala Volàn (Hongrie)
Eurocup féminine, jeudi 13 décembre, 20h30 à la Riveraine.

FUTSAL

Mini-tournoi ASF

LNB, dimanche 9 décembre, dès 11h à la salle Omnisport de la Maladière. A 15h: Val-de-Travers - Pratteln.

HANDBALL

La Chaux-de-Fonds - Vevey
Deuxième ligue masculine, samedi 8 décembre, 14h au Pavillon des sports.
La Chaux-de-Fonds - Vallée-de-Joux
Deuxième ligue féminine, samedi 8 décembre, 18h au Pavillon des sports.

HOCKEY SUR GLACE

La Chaux-de-Fonds - Viège
LNB, vendredi 7 décembre, 20h aux Mélézes.
YS Neuchâtel - Martigny
LNB, dimanche 9 décembre, 17h30 au Littoral.

VOLLEYBALL

NUC - Lucerne
Huitième de finale de la Coupe de Suisse, dimanche 9 décembre, 18h à la Riveraine.
La Suze - Schönenwerd
Première ligue masculine, vendredi 7 décembre, 20h30 au Gymnase de Saint-Imier.

...AILLEURS

BASKETBALL

Bulle - La Chaux-de-Fonds
Première ligue masculine, samedi 8 décembre, 17h à Bulle (Salle Omnisports).

FOOTBALL

Chiasso - La Chaux-de-Fonds
Challenge League, vendredi 7 décembre, 19h45 au Stadio comunale.
Bâle - Neuchâtel Xamax
Super League, dimanche 9 décembre, 16h au Parc Saint-Jacques.

Ligue des champions

Mardi 11 et mercredi 12 décembre à 20h45.

Championnats du monde des clubs

Du vendredi 7 au dimanche 16 décembre au Japon.

FUTSAL

Minitournoi ASF

LNA. Tournoi où chaque formation dispute cinq rencontres (dernier match: Bulle - Peseux-Comète 10-3), dimanche 9 décembre, dès 9h50 à Bulle (Halle Omnisport).



FUTSAL Le FC Peseux-Comète se frotera, ce dimanche à Bulle, à plusieurs équipes du groupe ouest de LNA. (ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

HIPPISME

Concours international CSI-W
Jusqu'au dimanche 9 décembre, à Genève (Palexpo).

HOCKEY SUR GLACE

GCK Lions - La Chaux-de-Fonds
Juniors élites, vendredi 7 décembre, 20h30 à Küsnacht.
Coire - La Chaux-de-Fonds
LNB, dimanche 9 décembre, 17h à l'Hallenstadion.
Allemagne - Suisse
Match amical, mercredi 12 décembre, 19h30 à Nüremberg.

NATATION

Championnats d'Europe en petit bassin
Du jeudi 13 au dimanche 16 décembre, à Debrecen (Hongrie).

PATINAGE ARTISTIQUE

Championnats de Suisse
Du vendredi 7 au samedi 8 décembre, à Winterthour.

SNOWBOARD

Coupe du monde
Slalom parallèle, samedi 8 décembre, 13h à Limone Piemonte (Italie).

STREETHOCKEY

Cham - La Chaux-de-Fonds
LNB, dimanche 9 décembre, 14h à Cham.

VOLLEYBALL

Cheseaux - Franches-Montagnes
LNA féminine, samedi 8 décembre, 17h30 à Cheseaux (Derrière-la-Ville).
Therwil - Val-de-Travers
LNB féminine, samedi 8 décembre, 18h à Therwil (99er Sporthalle).
Fribourg - NUC
LNB féminine, samedi 8 décembre, 18h30 à Fribourg (Salle du Belluard).
Yverdon - Colombier
Première ligue masculine, samedi 8 décembre, 16h à Yverdon (La Marive).

**Près de vous,
la perle rare.**



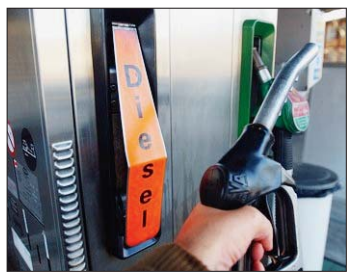
Un personnel motivé est le bien le plus précieux d'une entreprise. Pour le trouver, placez votre offre d'emploi là où elle sera lue avec une attention particulière: dans votre journal local ou régional.

www.publicitas.ch

Aujourd'hui comme demain, vos annonces dans la presse et sur Internet sont synonymes de succès.

 **PUBLICITAS**

Publicitas SA, Rue Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel, Tél. 032 729 42 42, neuchatel@publicitas.ch



VÉHICULES DIESEL

Le filtre à particules sera généralisé d'ici à 2013

D'ici à 2013, tous les moteurs diesel devraient être équipés de filtres à particules ou autres systèmes visant à réduire les émissions de suies. En approuvant hier une motion en ce sens, le Conseil national a chargé le gouvernement de prendre des mesures pour atteindre cet objectif. /ats

MINISTÈRE PUBLIC

Le procureur suppléant remet sa démission

Le suppléant du procureur de la Confédération, Michel-André Fels, quitte sa fonction avec effet immédiat. Agé de 47 ans, celui qui a assuré durant près d'un an le remplacement de Valentin Roschacher restera toutefois au sein du Ministère public de la Confédération (MPC).

Michel-André Fels a pris cette décision uniquement dans l'intérêt du MPC et de la poursuite pénale, a indiqué hier le MPC dans un bref communiqué. Le danger existe que la discussion sur ce qu'on a appelé le document du banquier Holenweger complique la tâche du MPC et affecte sa crédibilité, ajoute le texte.

Par sa démission, Michel-André Fels veut assurer la capacité d'agir du MPC, précise ce dernier. Il était aux premières loges, puisqu'il a dirigé le MPC entre juillet 2006 et août 2007. Michel-André Fels a notamment été critiqué pour avoir transmis à la sous-commission de gestion du Conseil national des documents du banquier allemand dans le cadre de l'affaire Blo-

cher-Roschacher. Surprise par ce renoncement, la présidente démissionnaire de cette sous-commission, la démocrate-chrétienne saint-galloise Lucrezia Meier-Schatz, juge problématique qu'on puisse ainsi «déplacer ou débouter des personnes qui peuvent nous informer», a-t-elle affirmé dans le cadre de l'émission «Forum» de la Radio Suisse romande. Elle s'inquiète de ne pouvoir protéger de tels informateurs.

Désormais, Michel-André Fels va rentrer dans le rang, abandonnant son poste dans l'équipe dirigeante du MPC. Il conserve en revanche la tête de la division de l'entraide judiciaire internationale. Dans son communiqué, le MPC remercie le démissionnaire, notamment pour sa disponibilité à prendre la succession ad interim de Valentin Roschacher.

Michel-André Fels était entré au Ministère public de la Confédération en 2001 comme procureur. Sa nomination comme suppléant du procureur général, en juillet 2004, s'était faite d'entente avec Christoph Blocher. /ats



BERNE Michel-André Fels a été critiqué pour avoir transmis à la sous-commission de gestion du National des documents du banquier allemand Holenweger dans le cadre de l'affaire Blocher-Roschacher.

(KEYSTONE)

«Il est problématique qu'on puisse déplacer ou débouter des personnes qui peuvent nous informer»

Lucrezia Meier-Schatz

ASSURANCE MALADIE

L'initiative de l'UDC est au bord du gouffre

Le contre-projet qui doit permettre un retrait honorable de l'initiative UDC (dite «baisse des primes») a été sauvé de justesse par le président des Etats Christoffel Brändli. Jusqu'à quand?

Déposée en 2004 par l'UDC, l'initiative populaire «pour la baisse des primes dans l'assurance maladie» ne bénéficie pratiquement d'aucun soutien, hors du cercle des initiants. Le fait d'exclure de l'assurance de base la maternité et la prévention semble déjà la condamner. Pour la liberté de contracter entre caisses et médecins et le financement moniste, c'est moins clair.

Les députés les plus libéraux sont séduits par ce volet, qui implique davantage de concurrence entre prestataires et la désignation des assureurs comme interlocuteurs financiers uniques dans l'hospitalier (système moniste où les cantons ne feraient



FEMME ENCEINTE Le fait d'exclure de l'assurance de base la maternité semble déjà condamner l'initiative UDC.

(ARCHIVES DAVID MARCHON)

que verser des subventions aux caisses). Un contre-projet a donc été rédigé sur cette base, sans les éléments les plus contestés.

Il s'agit d'un contre-projet direct, c'est-à-dire d'un article constitutionnel impliquant une réorientation de la politique de la santé. Celle-ci serait basée explicitement sur les notions de «concurrence» et de «responsabilité individuelle», dans le cadre d'un système moniste. Ces travaux ont surtout permis de renvoyer le vote sur l'initiative après les élections fédérales.

Mais ce renvoi a une limite: le 28 janvier 2008. Autrement dit, si le Parlement ne vote pas le contre-projet durant cette session d'hiver, il est enterré. Le Conseil des Etats en a approuvé une première version l'an dernier (par 24 contre 16), le National l'a modifié en septembre (109 contre 74) et les Etats l'ont confirmé

hier, remodelé une nouvelle fois. Mais de justesse: ayant récolté 20 voix contre 20, le contre-projet a été sauvé par la voix du président Christoffel Brändli, qui est à la fois UDC et président de Santéuisse (associations des assureurs maladie). L'objet retourne au National dans ce contexte: l'UDC n'entend retirer son initiative qu'en échange d'un contre-projet auquel, visiblement, on ne croit plus.

Pascal Couchepin le répète depuis plus d'un an: le peuple n'est pas prêt d'accepter un article constitutionnel qui fixe de grands principes, alors qu'il n'en connaît pas les effets pratiques. D'autant plus que la liberté de contracter, par exemple, se heurte à l'opposition des médecins, des assurés, voire des cantons. Politiquement, c'est mettre le char avant les bœufs.

FRANÇOIS NUSSBAUM /BERNE

Commentaire

Nuit et brouillard

La procédure est caractéristique: un communiqué tombe vers 18h, annonçant que Michel-André Fels quitte ses fonctions de procureur suppléant de la Confédération. Treize maigres lignes expliquent qu'il a pris cette décision dans l'intérêt du Ministère public de la Confédération (MPC) après les vagues soulevées par son rôle dans l'affaire des papiers du banquier Holenweger, l'épisode le plus controversé du feuilleton Blochacher.

Lorsqu'on s'inquiète tout de même d'obtenir encore quelques informations supplémentaires auprès de la personne indiquée au bas du communiqué, on apprend tout au plus que Michel-André Fels restera à la tête du service de l'entraide judiciaire internationale et qu'il n'est pas disposé à s'expliquer devant la presse. On ne saura donc jamais ce qui l'a incité à livrer une interprétation erronée des papiers du banquier déchu.

On laissera sans réponse la question légitime qui consiste à savoir comment il espère continuer à travailler de façon indépendante au Ministère public alors qu'il traîne désormais derrière lui une casserole en fonte massive.

Bref, c'est une opération nuit et brouillard comme seul le Ministère public de la Confédération en a le secret. On se croirait revenu à l'époque de la guerre froide et des fiches. Il aurait mieux valu que Michel-André Fels quitte définitivement le MPC et qu'il présente publiquement sa version des événements qui ont conduit à l'imbroglio qui empoisonne aujourd'hui la Suisse politique. Cela aurait eu le mérite du courage et de la clarté. Mais cette manière de faire est malheureusement devenue une denrée rare.



ERIK REUMANN

En bref

■ ÉCOLES POLYTECHNIQUES FÉDÉRALES

Les sénateurs font confiance à la nouvelle équipe

Le Conseil des Etats ne veut pas mettre en route une nouvelle réforme après les récents remous autour des Ecoles polytechniques fédérales (EPF). Soucieux de donner une chance à l'équipe qui entrera en fonction prochainement, il a enterré hier deux motions du National. Pour mémoire, le Conseil fédéral a nommé la semaine dernière le conseiller aux Etats glaronais Fritz Schiesser à la tête du conseil des EPF pour la période 2008-2011. /ats

■ CHIÈTRES

Couvre-feu pour les adolescents

Les ados de moins de 16 ans ne pourront plus sortir seuls après 22h dans les rues et les espaces publics de Chiètres. L'assemblée communale l'a décidé à une large majorité. «Cette disposition répond à une large demande populaire», a expliqué la syndique Suzanne Schwander, confirmant une information de «La Liberté». Le nouveau règlement de police doit encore recevoir l'aval du canton. Cette pratique a déjà été instaurée à La Neuveville. /ats

■ CONSEIL NATIONAL

Les députés balaient la révision de la loi sur la forêt

Il n'y a pas de raison de changer une loi qui satisfait tout le monde par une législation qui fâche. Unanime, le National a renvoyé au Conseil fédéral son projet de loi sur les forêts. L'initiative populaire «Sauver la forêt» a, elle, été largement refusée. En vain, Moritz Leuenberger s'est fait l'avocat de son projet, arguant de l'importance de garantir les diverses fonctions de la forêt et de soutenir l'économie forestière. /ats

ÉGLISE CATHOLIQUE

«Le suicide assisté est injustifié»

L'assistance au suicide ne peut «jamais être justifiée», estime la Conférence des évêques suisses (CES). Les responsables catholiques se disent préoccupés par le «trouble grandissant» qui entoure l'activité des organisations d'aide au suicide.

La seule réponse valable à la demande d'accompagnement vers la mort existe déjà sous la forme des soins palliatifs, a souligné hier à Berne Mgr Kurt Koch, président de la CES. Ces soins permettent de «mourir accompagné par une main et non pas à travers la main d'autrui», a-t-il souligné. /ats



SUD DU LAC DE NEUCHÂTEL
Des contrats nature sont désormais autorisés

Les propriétaires de chalets de la rive sud du lac de Neuchâtel peuvent signer des contrats nature leur permettant, à certaines conditions, de garder ces résidences secondaires. Les Conseils d'Etat vaudois et fribourgeois ont édicté hier la base légale nécessaire. Ces contrats prévoient notamment une mise en conformité des équipements d'eaux usées, la perception de redevances et l'accessibilité aux rives. /ats

ACCORD EUROPÉEN

Les pubs interdites de télé pourraient revenir en douce

Le Conseil des Etats ne veut pas de l'accord Media, qui permet à la publicité sur l'alcool, la politique et la religion d'être introduite dans les médias électroniques par la petite porte.

BERNE
 ERIK REUMANN

Aucun des conseillers aux Etats ne s'est opposé à la proposition de la commission de politique extérieure: les sénateurs ont décidé de renvoyer l'accord Media 2007-2013 au Conseil fédéral. Ce texte règle le soutien à la création cinématographique dans l'espace européen.

«Cette coopération est importante pour les cinéastes suisses, parce qu'elle permet à un petit pays multiculturel comme le nôtre d'accéder à un public plus large», a rappelé la socialiste Simonetta Sommaruga, rapporteuse de la commission.

Le hic, toutefois, c'est que la Commission européenne oblige la Suisse à adopter, comme tous les autres pays signataires, la directive «Télévision pour tous», une sorte de Cassis de Dijon de l'audiovisuel. Alors que jusqu'à présent, c'est le droit du pays



PASCAL COUCHEPIN Le ministre de la Culture n'a pas caché qu'il serait difficile d'obtenir des conditions plus favorables pour l'accord Media.

(KEYSTONE)

hôte qui dictait le contenu des fenêtres publicitaires, la nouvelle directive accorde la primauté au pays émetteur.

Or, cette disposition implique que la publicité politique, religieuse ou pour des boissons alcoolisées, interdite dans la loi sur la radio-télévision suisse (LRTV), devienne possible. «C'est une clause qui nous a été imposée à la fin des négociations quand le temps com-

mençait à manquer», raconte un proche du dossier.

Peu en chaut au Conseil des Etats, qui a décidé de froncer les sourcils et de demander au Conseil fédéral de reprendre langue avec l'Union européenne pour discuter du problème. Les sénateurs ont toutefois accepté que l'accord Media entre provisoirement en vigueur jusqu'en 2009 en accordant les crédits nécessaires. Ils

se sont toutefois abstenus de réclamer une renégociation formelle du texte, convaincus que cela serait difficile.

Pascal Couchepin n'a d'ailleurs pas caché ses doutes quant aux chances d'obtenir des conditions plus favorables. «L'Union européenne a, ces temps, des problèmes importants à résoudre avec ses 27 membres. De moins en moins, elle aura du plaisir à fixer une

règle particulière pour la Suisse», a lancé le ministre de la Culture. Mais le Conseil fédéral «obéira humblement» et ira rediscuter l'affaire si le National se rallie aux Etats.

La commission de politique extérieure du National avait pris une position plus favorable au Conseil fédéral, puisqu'elle avait recommandé d'adopter Media en l'état. Mais elle devra réexaminer la question lundi, avant que le plénum se penche sur la question.

La commission des transports et des télécommunications (CCT) de la Chambre du peuple avait toutefois signalisé dans un corapport qu'elle refusait de modifier la LRTV pour l'adapter au nouvel accord européen. «Pascal Couchepin et la droite cherchent à faire passer la publicité politique et de l'alcool par la petite porte», accuse Christian Levrat, membre de la CTT. Lors de la discussion sur la LRTV, le Parlement avait refusé cette possibilité.

Tant dans l'entourage de Pascal Couchepin qu'au Bureau de l'intégration, on prendra acte de la décision finale du Parlement. La Suisse pourrait donc être obligée d'aller à Bruxelles pour discuter de la question. /ERE

CFF CARGO

Alstom se retire à Bienne



TRAINS Un groupe de travail étudie les structures de CFF Cargo après les mauvais résultats du 1er semestre. (KEYSTONE)

La société française Alstom ne reprendra pas les ateliers industriels de CFF Cargo à Bienne, début 2008. Elle se retire du projet de création d'une société pour l'entretien des locomotives de manœuvre et de véhicules de service.

CFF Cargo va poursuivre dans un premier temps de façon autonome la gestion des ateliers industriels, qui occupent 150 personnes, et étudier des possibilités de collaboration sous d'autres formes. La société Alstom, comme CFF Cargo, disent regretter cette issue. Avec cette opération, la société française entendait développer ses services en Suisse.

Mais au fur et à mesure de l'avancée du projet, les perspectives de développement ont été jugées insuffisantes. L'activité avec les clients tiers pour l'entretien des véhicules diesel ne présentait, par exemple, pas assez de potentiel.

Le Syndicat du personnel des transports attend des CFF qu'ils garantissent les 150 emplois. L'avenir des ateliers de Bienne sera intégré dans les analyses que mène CFF Cargo. En raison des mauvais résultats du 1er semestre, un groupe de travail étudie les structures de la société. /ats

PUBLICITÉ

Pure Performance

WWW.BREITLING.COM

Absolute Precision

CHRONO-MATIC

MONTRES & BIJOUX

Robert

Grand-Rue 5
 FRANÇOIS ENGISCH
 RUE DU SEYON 5 - 2000 NEUCHÂTEL

BREITLING
 1884

INSTRUMENTS FOR PROFESSIONALS™

118-764867/ROC

CHANTIER ARGOVIEN

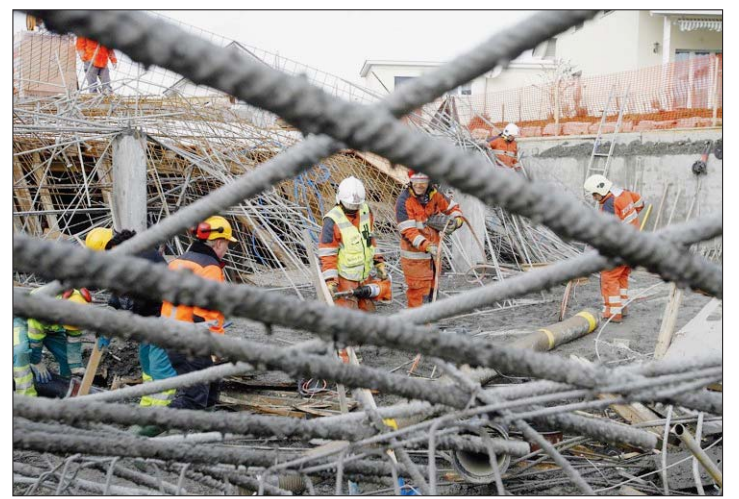
Des ouvriers meurent écrasés

Deux ouvriers de 31 et 36 ans sont morts hier matin écrasés par la dalle d'un futur garage sur le chantier d'une maison en construction à Strengelbach (AG). Deux de leurs collègues s'en sortent avec des blessures légères.

Les faits se sont produits à 10h. Plusieurs ouvriers étaient occupés à bétonner le plafond du garage souterrain du futur immeuble. Alors que 150 tonnes avaient été coulées dans la structure métallique, celle-ci a lâché pour une raison indéterminée.

Quatre hommes se trouvaient à ce moment-là sous la dalle. Deux seulement ont pu s'enfuir à temps. Les deux autres ont été ensevelis sous des tonnes de béton et de métal.

Les deux victimes sont un Suisse de 36 ans et un Portugais de 31 ans, a indiqué Bernhard Graser, porte-parole de la police cantonale argovienne. Leurs deux collègues s'en sortent effrayés et avec de légères blessures. L'un d'eux a néanmoins dû



STRENGELBACH Plusieurs ouvriers étaient occupés à bétonner le plafond du garage souterrain au moment de la tragédie. (KEYSTONE)

être transporté à l'hôpital de Zofingue.

Il a fallu une heure environ pour localiser la première victime au moyen de lourds instruments de déblayage. Les quelque 70 sauveteurs présents sur place n'ont pu que constater son décès. Peu avant midi, son collègue était retrouvé, également sans vie.

Les causes de cette tragédie ne sont pas encore connues.

Les travaux sur le chantier ont été stoppés. Pour que le béton ne se fige pas, il a été aspiré durant l'après-midi.

Sauveteurs, pompiers, spécialistes de la Rega et de l'armée étaient sur place, de même que cinq ambulances et plusieurs équipes de soutien psychologique pour la prise en charge des proches et des collègues des victimes. /ats



ÉTATS-UNIS

Il tue huit personnes et se donne la mort

Un jeune homme de 19 ans a tué huit personnes avant de se donner la mort hier dans un centre commercial du Nebraska, aux Etats-Unis. Selon les médias, il était en proie à un vif sentiment de dévalorisation après avoir perdu son emploi et sa petite amie. Selon le message d'adieu qu'il a laissé derrière lui, le tireur affirme être «une merde». Mais, ajoute-t-il, «je vais être célèbre désormais», a rapporté un journal local. /ats-afp

SCHENGEN

L'espace européen sans frontières s'agrandit

Le 21 décembre, l'espace européen sans frontières intérieures comptera neuf membres de plus. L'intégration de la Suisse, prévue en novembre 2008, pourrait, quant à elle, être retardée.

BRUXELLES
TANGUY VERHOOSSEL

C'est le cadeau de Saint-Nicolas des anciens aux nouveaux membres du club communautaire: hier, les Vingt-sept ont donné leur feu vert définitif à l'intégration dans l'espace Schengen, le 21 décembre, de neuf des dix Etats qui ont adhéré en 2004 à l'Union. La Suisse espère les suivre en novembre 2008, mais un retard n'est pas exclu.

La dernière ligne de démarcation entre l'ancienne et la nouvelle Europe sera effacée dans la nuit du 20 au 21 décembre, à 00h01: à ce moment-là, la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, les trois Etats baltes et Malte feront leur entrée dans l'espace Schengen. Les contrôles aux frontières terrestres et maritimes entre ces neuf pays, qui ont adhéré le 1er mai 2004 à l'Union, d'une part et treize membres de longue date du club communautaire (tous sauf la Grande-Bretagne et l'Irlande) ainsi que la Norvège et l'Islande, d'autre part, seront immédiatement supprimés. Dans les aéroports, il faudra attendre le passage des compagnies aériennes à l'horaire



CHAMP LIBRE Dans la nuit du 20 au 21 décembre, les frontières entre neuf des dix Etats qui ont adhéré en 2004 à l'Union et les anciens membres de l'UE tomberont. Pour la Suisse, il faudra attendre. (KEYSTONE)

d'été, le 30 mars 2008. Réunis au sein du «comité mixte Schengen» avec des représentants de la Suisse, de la Norvège et de l'Islande, les ministres de l'Intérieur des Vingt-sept ont formellement pris cette décision, qualifiée «d'historique», hier, après avoir constaté que les neuf pays ont rempli toutes les conditions qui leur avaient été imposées. Ils ont notamment dû renforcer leur surveillance des frontières les séparant d'Etats non membres de l'UE, leurs procédures d'octroi de visas et leurs règles en matière de protection des données.

«C'est la fin d'un processus qui a commencé avec la chute du mur de Berlin, il y a 18 ans», s'est réjoui le ministre allemand Wolfgang Schäuble.

Les frontières extérieures de la zone Schengen sont «sûres», affirme le commissaire européen aux affaires intérieures et judiciaires, l'Italien Franco Frattini. La seconde condition a été remplie le 1er septembre, quand les neuf pays ont été connectés au Système d'information Schengen (SIS), une base de données comprenant des renseignements – 20 millions, au total – sur les personnes recherchées ou disparues et des objets volés.

Hier, la Commission a reconnu que la «migration» des Etats Schengen vers le SIS II, désormais prévue en décembre 2008, pourrait être une nouvelle fois reportée ou s'effectuer par étapes en raison de nouveaux problèmes techniques. /TVE

«C'est la fin d'un processus qui a commencé avec la chute du mur de Berlin, il y a 18 ans»

Wolfgang Schäuble

En bref

ALLEMAGNE
La mère infanticide était suivie

Une mère ayant connu la dépression a avoué en Allemagne avoir drogué puis étouffé mercredi ses cinq garçons (lire notre édition d'hier). Ce drame est survenu malgré le fait que la famille, en situation difficile, était suivie depuis plusieurs mois par les services sociaux, ont annoncé hier les autorités locales. Cette femme est considérée comme «totalement irresponsable de ses actes», a dit de son côté le procureur Uwe Wick. La jeune femme vivait en couple avec son second mari et ses cinq garçons jusqu'à mardi, date à laquelle l'époux a quitté le domicile. /ats-afp

INFIRMIÈRES BULGARES
Révélations gênantes pour le gouvernement

Les discussions franco-libyennes sur «les armements et le nucléaire» ont été un «élément décisif» pour la libération des infirmières bulgares en Libye, a affirmé hier l'ancien émissaire européen. Il contredit ainsi la version des autorités françaises. «L'élément décisif a été la disponibilité de la France à se prêter à une discussion (...) sur les armements et le nucléaire», a déclaré Marc Pierini devant la commission d'enquête française sur les conditions de cette libération. /ats-afp

FRANCE

Un colis piégé fait un mort



PARIS Les forces de l'ordre sécurisent le quartier. (KEYSTONE)

Un colis piégé a explosé hier dans un immeuble parisien abritant un cabinet d'avocats en partie détenu par Nicolas Sarkozy. Cet attentat, qui a fait un mort et un blessé grave, n'a toutefois aucun rapport avec le président français, selon les autorités. L'explosion s'est produite au quatrième étage d'un immeuble du 8e arrondissement de Paris. La personne tuée est la secrétaire du cabinet d'avocats destinataire du colis. L'avocat pour qui elle travaillait a été grièvement blessé, mais ses jours ne sont pas en danger.

«Les différentes plaques des autres activités qui ont lieu dans cet immeuble sont très nettes. Donc apparemment, c'était vraiment quelqu'un de ce cabinet qui était visé», a déclaré le ministre de l'Intérieur Michèle Alliot-Marie qui s'est rendue sur place. Le coursier qui a apporté le paquet était casqué et n'a pas été identifié. Les mobiles de l'explosion sont «pour l'instant totalement inconnus», ont déclaré les enquêteurs. /ats-afp

Un retard pour la Suisse?

Ce n'est pas le seul retard qui pourrait être enregistré: la date de l'adhésion de la Suisse à l'espace Schengen – le 1er novembre 2008, en principe – est elle aussi devenue très incertaine.

«Le calendrier est serré», a reconnu hier Hanspeter Mock, chargé d'affaires ad interim de la Confédération auprès de l'UE. Trois Etats membres de l'UE – la Belgique, la République tchèque et la Grèce – n'ont en effet pas encore ratifié l'accord bilatéral que Berne et l'UE ont conclu en 2004. Partant, l'Union n'a pas encore pu programmer de mission d'évaluation en Suisse, afin de s'assurer que Berne s'est bien préparée à appliquer la réglementation Schengen (aménagement des aéroports, etc.).

«On part du principe que la procédure d'évaluation pourra débuter en mars 2008, ce qui permettrait de la terminer en temps utile» – si possible avant le début de l'Euro 08, en juin –, a relevé Luzius Mader, vice-directeur de l'Office fédéral de la justice. La Slovénie, qui prendra en janvier la présidence tournante de l'Union, fait en tout cas «tout ce qu'elle peut» afin que ce délai puisse être tenu. /TVE

TRANSPARENCY INTERNATIONAL

La Suisse parmi les pays les moins corrompus

Parlements et partis, police et tribunaux sont largement perçus dans le monde comme les institutions les plus gangrenées par la corruption, selon un rapport de Transparency International (TI). La Suisse fait partie des bons élèves mais le secteur privé et les médias sont égratignés. Plus de 60 000 citoyens de 60 pays du monde ont été interrogés dans le cadre de cette étude publiée hier à Berlin et intitulée «Le baromètre de la corruption globale 2007».

Plus d'un citoyen sur dix a dû verser un pot-de-vin dans l'année écoulée pour avoir accès à un service. En Afrique, 42% des personnes sondées ont dit avoir dû payer de petites sommes d'argent en échange d'un ser-

vice, et en Asie, 22% – soit une nette augmentation par rapport aux dernières années. Au Pakistan par exemple, 96% des sondés ayant été en contact avec les tribunaux ont été confrontés à des pratiques de corruption. En Russie, 210 millions d'euros seraient versés chaque année à titre de commissions aux tribunaux.

La Suisse fait partie des pays qui s'en sortent le mieux. Moins de 4% du millier de personnes indiquent avoir dû payer un pot-de-vin en échange d'un service. L'Autriche, le Canada, le Danemark, la France, l'Islande, le Japon, la Corée du Sud, les Pays-Bas et la Suède font également partie des bons élèves. «En Suisse, il n'y a pas de



RUSSIE L'un des pays les plus touchés par le phénomène de la corruption. (KEYSTONE)

petite corruption au quotidien», relève Anne Schwöbel, directrice de TI Suisse. Ce phénomène est mieux caché, notam-

ment dans le secteur privé, selon elle. Ce dernier est d'ailleurs le moins bien perçu en matière de corruption. Il obtient la note

3 sur une échelle allant de 5 (très corrompu) à 1 (absolument pas corrompu). Les médias obtiennent une note à peine moins sévère (2,9). «Il y a une méfiance sur l'indépendance des médias», analyse Anne Schwöbel.

Plus de 40% des sondés en Suisse pensent que la corruption va s'aggraver. Ce pessimisme se retrouve aussi dans le fait que seulement 35% des personnes interrogées jugent que l'action du gouvernement contre la corruption est efficace. Dans ce contexte, TI rappelle que la Suisse n'a toujours pas ratifié la convention de l'ONU contre la corruption, alors que plus de 100 pays ont franchi ce pas. /ats

AVIS MORTUAIRES

COLOMBIER



Aucun mot ne saurait exprimer la douleur de la séparation. Aussi dur fut ton départ, aussi beau reste ton souvenir. Nous ne t'oublions pas.

Ses parents:
Marc et Georgie Longhi-Koch, à Nods;
Son frère et sa sœur:
Stéphane Longhi et son amie Sandrine,
Jennifer Longhi;
Son fiancé:
Roman Andorlini, à Colombier;
Ses oncles et tantes:
Marcel et Cora Longhi, à Peseux et famille;
James et Josette Longhi, à Peseux et famille;
Maya et Jean-Daniel Ruozzi-Koch, à Nods et famille;
Ruth Herren-Koch et Max Basler, à Nods et famille;
Bruno et Viviane Koch, au Canada et famille;
Elisabeth et Heinz Bischofberger-Koch, à Steinach et famille;
Robert et Elisabeth Koch, à Ameden et famille;
Hildegard et Erich Bischofberger-Koch, à Walzenhausen et famille;
Richard et Claudia Koch, au Canada et famille;
Sandrine et Cyril Tercier, à Neuchâtel et famille;
Cynthia Viret, à Cortaillod et famille;
Christine Clairet et Daniel Schneider, à Colombier et famille;
Laurent Andorlini et Lise Braichet, à Corcelles et famille,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Cindy LONGHI

enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 27 ans, emportée par un anévrisme cérébral.

2013 Colombier, le 6 décembre 2007
Planeysse 15

La célébration religieuse aura lieu en l'Eglise catholique de Colombier, lundi 10 décembre à 14 heures, suivie de l'incinération sans suite.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, à Neuchâtel.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-586234

NEUCHÂTEL

Je quitte ceux que j'aime, pour retrouver ceux que j'ai aimés

Son époux:
Pierre-André Comte,
Ses enfants:
Nathalie et Christian Dietrich à Zürich
Claire Comte et son compagnon à Zürich,
Sa mère:
Waltraud Härter à Bad Säckingen, Allemagne,
Sa sœur:
Helga Perrudet et famille à Neuchâtel,
Son frère:
Martin et Hella Härter et famille à Birkenheide, Allemagne,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Dorothea COMTE

née Härter

enlevée à leur tendre affection après une courte maladie supportée avec courage et dignité, dans sa 69e année.

2000 Neuchâtel, le 27 novembre 2007 (St-Nicolas 9a)

Selon le désir de la défunte, la cérémonie pour un dernier adieu a eu lieu dans la plus stricte intimité.

028-586217

La direction et le personnel de Nexans Suisse SA ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Paul SINGY

retraité et ancien collaborateur dévoué de l'entreprise

028-586171

L'ÉPHÉMÉRIDE

7 décembre 1941: Pearl Harbour attaqué

L'aviation japonaise attaque le 7 décembre 1941 la base américaine de Pearl Harbor, dans les îles Hawaii, précipitant les Etats-Unis dans la Seconde Guerre mondiale. La première vague de chasseurs et bombardiers nippons prend les Américains totalement par surprise; une deuxième vague suit 30 minutes plus tard. Le bilan de la catastrophe: 18 navires coulés ou gravement avariés, 349 avions détruits ou endommagés, 2403 tués et 1178 blessés. Les agresseurs subissent la perte de 29 avions, un sous-marin de classe 1 et cinq sous-marins de poche; 185 Japonais perdent la vie. Le même jour, les forces de l'empereur attaquent les Philippines, Hong Kong et la Malaisie.

1993 - Don Ameche, qui avait incarné au cinéma des rôles de séducteurs dans les années 1930 et 1940, avant d'obtenir un oscar en 1986 pour un retour remarqué dans «Cocoon», s'éteint en Arizona à l'âge de 85 ans. Pendant douze ans il a travaillé avec la 20th Century Fox. Don Ameche se signale particulièrement dans «The Story of Alexander Graham Bell», en 1939, où il incarne le rôle de l'inventeur du téléphone, puis dans «Hollywood Calvacade»,

«Midnight», «That Night in Rio», et «Heaven Can Wait». Sa carrière connaît un temps d'arrêt dans les années 1950, mais l'acteur reste actif à la télévision et dans des tournées de comédies musicales. Don Ameche effectue un retour remarqué à l'écran en 1983 avec «Trading Places», aux côtés d'«Eddie Murphy», et «Cocoon» en 1985.

1988 - Un terrible tremblement de terre ravage le nord de l'Arménie, semant la mort et la destruction dans les villes de Lénakan, Kirovakan et Spitak entre autres. Le nombre des victimes se chiffre entre 25 000 et 35 000. Selon l'agence Tass, il s'agit du séisme le plus important à survenir dans le Caucase depuis 80 ans.

1985 - Le poète et romancier britannique Robert Graves meurt à l'âge de 90 ans. Il a publié plusieurs recueils de poèmes, mais c'est surtout son œuvre en prose qui l'a rendu célèbre: «Moi, Claude» (1934), «La Toison d'or» (1944), «Le roi Jésus» (1947), «La fille d'Homère» (1955) et «Les marches» (1959).

1965 - Alors que le concile Vatican II en est à son avant-dernier jour, le pape Paul VI et le patriarche orthodoxe Athenagoras mettent un terme à l'excommunication mutuelle que leurs deux

Eglises avaient proclamée en 1054.

1963 - Ceux qui clament que le rock'n'roll est une invention du diable jubilent: une religieuse arrive au sommet des hit-parades avec «Dominique», une chanson qui n'a rien du style d'Elvis Presley ou de Jerry Lee Lewis. L'aventure avait commencé lorsque deux religieuses s'étaient présentées aux bureaux de Philips à Bruxelles pour s'informer de la possibilité de payer pour faire presser quelque 200 disques de sœur Luc-Gabrielle qui seraient offerts en cadeau aux jeunes étudiantes de leur couvent. Les gens de Philips ont été à ce point impressionnés qu'ils ont plutôt fabriqué des milliers de copies d'un album qu'ils ont lancé en Europe sous le nom d'interprète de sœur Sourire. Aux Etats-Unis, sœur Sourire est devenue The Singing Nun.

1933 - Le prix Goncourt est décerné au jeune écrivain français André Malraux pour son roman «La condition humaine».

1917 - Les Etats-Unis déclarent la guerre à l'Autriche-Hongrie.

1877 - Démonstration du premier phonographe, inventé par Thomas Edison et construit par son mécanicien, John Kruesi.

L'ÉTAT CIVIL

Neuchâtel

Naissances. - 23.11. Manzoni, Edmond Senyame Giacomo, fils de Akakpo Manzoni, Edmond et de Manzoni, Natalie. 28. von Büren, Gwenaël Dimitri, fils de von Büren, Dimitri Manuel et de von Büren, Emmanuelle-Alice; Ghirardi, Loris Nicolas, fils de Ghirardi, Sylvain Olivier et de Ghirardi, Françoise; Coubés, Aurélien, fils de Coubés, Olivier et de Coubés, Nadia. 29. Storrer, Nina, fille de Storrer, Julien Eddy et de Storrer, Giliane. 30. Burnier, Kelvin Enzo, fils de Ametaj, Burim et de Burnier, Sophie Véronique; Smaniotta, Lina Salma, fille de Smaniotta, Giordano Giovanni et de Smaniotta, Noufissa. 02.12. Farah, Adam, fils de Farah, Fouad et de Farah, Agnes; Principi, Noah, fils de Principi, Stéphane et de Principi, Christelle Séverine; Fernandes de Santana, Lorenzo Théo, fils de Fernandes de Santana, Daniel et de Fernandes de Santana, Paöla Kárin. 03. Lavanchy, Jordane, fille de Lavanchy, Fabrice et de Lavanchy, Isabelle. 04. Bandelier, Samuel, fils de Bandelier, Nicolas Léon Raymond et de Bandelier, Rosemond Christelle. 05. Leroy, Léane, fille de Leroy, Sébastien Raymond et de Giddey Leroy, Corinne. **Décès.** - 27.11. Meyer, Anne Denise, 1931, mariée. 29. Ademovic, Husein, 1963, marié.; Vunguta, Françoise, 1991. 01.12. Singy, Paul, 1925, marié; Vollenweider, Rodolphe Georges, 1918, marié. 03. Schröder, Gerda Rosemarie, 1928, mariée. 04. Lardon, Héliène, 1917, veuve.

Le mot caché

SOLUTION

Le mot caché à former de la grille avec les lettres inutilisées est:

DISCONTINU

AVIS MORTUAIRES

La mort... C'est la lampe qu'on éteint Quand le jour se lève.

Notre très cher papa, fils, frère, oncle, cousin et ami

Monsieur

Bertrand AMIET

s'est éteint subitement le mardi 4 décembre 2007, dans sa 46e année après 14 mois de lutte contre le cancer.

Un recueillement, suivi de l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

En lieu et place de fleurs, nous recommandons vos dons en faveur de la Ligue suisse contre le cancer, CCP 30-4843-9, 3000 Berne avec mention deuil de Monsieur Bertrand Amiet.

Adresses de la famille:
Nils et Sven Amiet, rte du Brel 23, 2068 Hauterive (NE)
Gérald et Marlyse Amiet, ch. des Etroits 32, 2087 Cornaux

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

196-204550



Le Conseil communal de la commune de Buttes a le regret de faire part du décès de

Madame

Gislaine MONTANDON

présidente de la Commission communale des eaux

Nous présentons à sa famille l'expression de notre profonde sympathie.

028-586118

REMERCIEMENTS

La famille a été réconfortée par vos témoignages de sympathie lors du décès de

Willi ZWEIDLER-GEISER

et vous remercie très sincèrement pour votre présence, vos dons et vos messages chaleureux.

Jegenstorf/Zuzwil, décembre 2007

028-586218

En bref

■ CHÉZARD

Piétonne renversée: appel aux témoins

Hier à 7h40, une voiture, conduite par un habitant de La Chau-de-Fonds âgé de 21 ans, circulait sur la Grand-Rue, à Chézard, en direction de Dombresson. Peu avant le No 38, à la hauteur du passage de sécurité, une collision se produisit avec une habitante de Corcelles, âgée de 57 ans, qui traversait la chaussée du sud au nord. Sous l'effet du choc, la piétonne chuta. Blessée, elle fut transportée en ambulance à l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Cernier, tél. 032 853 21 33. /comm

■ CHEZ-LE-BART

Voiture heurtée: conducteur recherché

Hier à 2h, une Mercedes 4x4 de couleur noire a heurté une voiture en stationnement sur le chemin des Moines, à Chez-le-Bart. Le conducteur du 4x4, qui a quitté les lieux sans se soucier des dégâts, et les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Boudry, tél. 032 889 62 24. /comm

■ NEUCHÂTEL

Perte de maîtrise sur l'autoroute

Hier à 0h, une voiture, conduite par un habitant de Neuchâtel âgé de 23 ans, circulait sur l'autoroute A5 en direction de Lausanne. A la hauteur de la jonction Neuchâtel-Maladière, il perdit la maîtrise de son véhicule, qui heurta le trottoir à droite de la chaussée et termina sa course sur la bande d'arrêt d'urgence. /comm

■ TAVANNES

Jeune fille renversée par une auto

Un automobiliste a renversé, hier vers midi, une jeune écolière qui traversait en courant la rue au centre de Tavannes. Légèrement blessée, elle a été transportée en ambulance à l'hôpital. /comm



LE SEIGNEUR EST BON POUR QUI L'ATTEND, IL EST BON POUR CELUI QUI LE CHERCHE.

LAMENTATIONS DE JEREMIE 3 : 25

Pompes funèbres GRAU
Testament obsèques
A votre écoute - conseils
032 751 28 50 24h/24
Le Landeron - Neuchâtel

Délai jusqu'à 21 heures
Remise des textes:
jusqu'à 17 heures:
PUBLICITAS
tél. 032 729 42 42 - fax 032 729 42 43
dès 17 heures:
L'EXPRESS
tél. 032 723 53 00 - fax 032 723 53 09

La famille a été réconfortée par vos témoignages de sympathie lors du décès de
Willi ZWEIDLER-GEISER
et vous remercie très sincèrement pour votre présence, vos dons et vos messages chaleureux.
Jegenstorf/Zuzwil, décembre 2007

AIR DU TEMPS
JEAN-LUC WENGER



Crampe subite et arguments sur talons aiguilles

Pris au vol mercredi soir sur France 2, le «Ça se discute» de Delarue. Alors que d'ordinaire, la zappette passe rageusement sur le canal suivant, là le doigt s'est figé. Une crampe subite de l'index. En plein écran, une fausse infirmière, strip-teaseuse hors des plateaux de télévision, croisait et décroisait ses arguments sur talons aiguilles, exhibait sa rhétorique mammaire. «Moi c'était sous le pont des Tuileries, avec un inconnu». C'est certainement cette phrase qui m'a scotché au téléviseur jusqu'au générique de

fin. Sur le thème «Faut-il réaliser ses fantasmes», des couples très libertins racontaient à la France leurs parties fines. Le loup qui dissimulait mal la moitié du visage les autorisait à dévoiler des exploits que jamais, oh grand jamais, leurs enfants ne devaient soupçonner. On les imaginait, les enfants, jeudi matin, sur le chemin de l'école, se faire allumer par leurs camarades. Des témoignages à visages découverts aussi, qui intriguaient. Comme ce couple belge exhibitionniste, surtout Madame d'ailleurs, sur les

ordres de Monsieur. Prenons de la hauteur: avec Brigitte Lahaye, en experte expérimentée, Delarue avait sa caution intellectuelle. Un docte sexologue sur le plateau complétait l'aspect scientifique. Et ce sondage: l'ascenseur serait le lieu fantasmé par un Français sur quatre pour s'envoyer en l'air. Place de travail ou parking arrivent aussi bien placés. C'est la transgression, et la vitesse d'exécution qui font mouche, a expliqué le thérapeute. Hier, j'ai pris l'ascenseur de mon employeur avec un regard neuf.

MÉTÉO

Vendredi
7 décembre 2007
Saint Ambroise

Ils sont nés à cette date:
Joseph Conrad, écrivain
Tom Waits, chanteur



Lever: 8 h 03
Coucher: 16 h 43



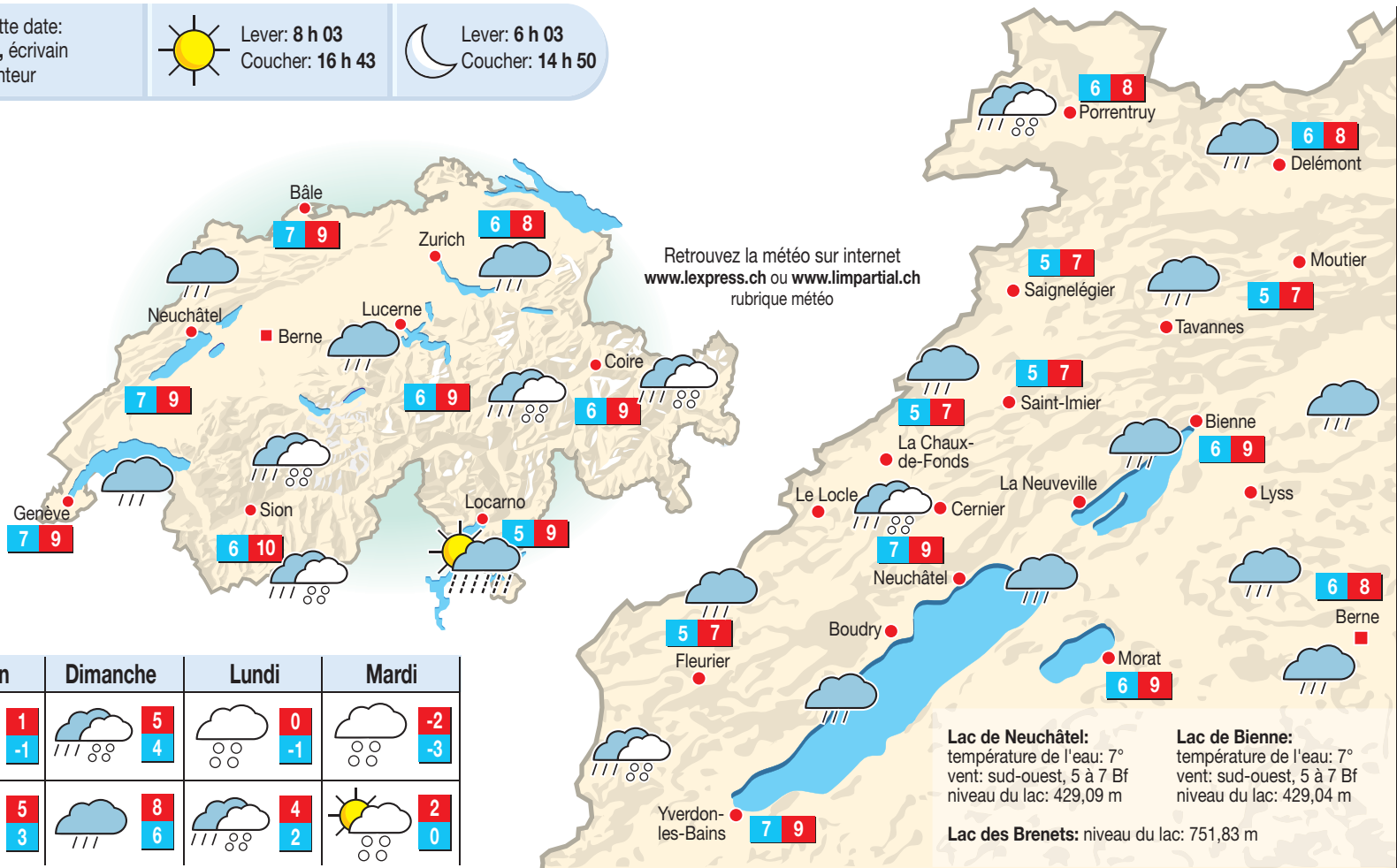
Lever: 6 h 03
Coucher: 14 h 50

Les gros gris aigris sont dans le vent

par Jean-François Rumley

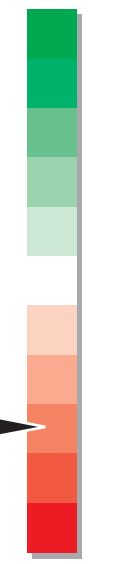


Situation générale. Un front perturbé surfe sur les pentes de la dépression pour atteindre le Jura, ô divine surprise. Il n'a pas froid aux yeux et vogue toutes voiles dehors, emporté par de forts vents. De l'air frais est dans son sillage et vous pouvez lever votre verre d'eau, le voyage ne se fait pas à vide.
Prévisions pour la journée. C'est limpide comme de l'eau de roche, les troubles sires qui déambulent ne peuvent que se lâcher. De belles gouttes pour tout le monde puis aussi des flocons sur les crêtes. Tout baigne en fait, comme pour le vent qui exerce ses talents de sprinter. Vous êtes mouillé mais pas transformé en glaçon avec 9 degrés.
Les prochains jours. Les perturbations se suivent et le mercure joue au yo-yo.



Qualité de l'air

Favorable



Défavorable

Ce temps calamiteux ne peut que vous provoquer des aigreurs, au corps comme au moral.

	Aujourd'hui	Demain	Dimanche	Lundi	Mardi
En montagne (1000 m)	7 5	1 -1	5 4	0 -1	-2 -3
En plaine (500 m)	9 7	5 3	8 6	4 2	2 0

HIER À 12 HEURES

En Suisse		En Europe		Dans le monde	
Bâle	pluie 10°	Sion	peu nuageux 8°	Londres	pluie 12°
Berne	pluie 8°	Zurich	pluie 8°	Madrid	beau 12°
Genève	pluie 8°	Berlin	très nuageux 8°	Moscou	brouillard 1°
Locarno	beau 10°	Lisbonne	brouillard 11°	Nice	beau 14°
Nyon	pluie 8°			Paris	très nuageux 13°
				Rome	beau 10°

New Delhi	beau 21°	Atlanta	très nuageux 5°
Alger	beau 8°	Chicago	neige -1°
Le Caire	beau 15°	Miami	beau 18°
Palmas	très nuageux 18°	Montréal	neige -5°
Nairobi	peu nuageux 19°	New York	peu nuageux -1°
Tunis	peu nuageux 13°	Toronto	très nuageux -7°
Hongkong	beau 20°		
Sydney	très nuageux 21°		
Pékin	beau 5°		
Tel Aviv	beau 14°		
Tokyo	beau 12°		

INSOLITE

Plan du trésor à la poubelle

Un coiffeur allemand de 26 ans a eu une surprise en vidant ses poubelles. Il a découvert dans un conteneur à ordures les plans top secret de la nouvelle chambre forte de la Banque centrale allemande à Berlin, a révélé hier le journal «Bild».

Ces plans, où sont notamment précisés «l'épaisseur du sol dans la salle du trésor, l'emplacement des détecteurs de personnes, des portes, des sas et des grilles», se trouvaient dans un sac en plastique, dans une poubelle d'une arrière-cour berlinoise.

Ces documents ont servi pour le récent chantier de rénovation et d'agrandissement du siège berlinois de la Bundesbank, dans les beaux quartiers de l'ouest de la capitale. «Dans les salles du trésor, en sous-sol, plusieurs centaines de millions d'euros sont entreposés sous de l'acier et du béton de plusieurs mètres d'épaisseur», explique «Bild».

Un porte-parole de la Bundesbank a souhaité que cette affaire «trouve aussi vite que possible une explication. Et nous devons nous assurer qu'il n'y a pas d'autres plans en circulation». /ats-afp

LA PHOTO DU JOUR



X Un visiteur écoute les «sons érotiques» (nous n'en savons pas plus...) proposés par «L'Enfer de la bibliothèque – Eros au secret», titre de l'exposition mise sur pied par Bibliothèque nationale de France, à Paris. Interdite au moins de 16 ans, cette exposition montre des textes et images de l'institution «réputés contraires aux bonnes mœurs et dont la consultation par le public est réservée». (FRANÇOIS MORI/KEYSTONE)

KIEFER SUTHERLAND

Direction la case prison

L'acteur vedette de la série télévisée «24 heures chrono» Kiefer Sutherland a été condamné à Los Angeles pour avoir conduit en état d'ivresse en récidive. Il a éclopé de 48 jours de prison ferme et cinq ans de mise à l'épreuve. Kiefer Sutherland, 40 ans, célèbre interprète de l'agent Jack Bauer, avait plaidé coupable le 9 octobre après avoir été arrêté le 25 septembre dans l'ouest de la grande ville californienne au volant de sa voiture avec un taux d'alcool dans le sang trois fois supérieur à la limite légale. Or l'acteur était sous le coup d'une mise à l'épreuve de cinq ans prononcée pour des faits similaires en novembre 2004. Le juge a suivi les réquisitions du procureur. L'acteur purgera sa peine à la prison de Glendale, au nord de Los Angeles, un établissement privé où il

sera plus en sécurité que dans la prison du comté au centre de Los Angeles, de sinistre réputation,

selon le site spécialisé à propos des célébrités TMZ.com.

Fils de Donald Sutherland, le «Casanova» de Fellini, Kiefer Sutherland a récemment commencé à tourner la septième saison de «24 heures chrono». Le rôle de Jack Bauer lui a valu un Golden Globe en 2002 et un Emmy Award en 2006. Dans cette série, le héros, au côté de la cellule antiterroriste de Los Angeles, a 24 heures pour déjouer des attentats. La filmographie de Kiefer Sutherland comprend une cinquantaine de films, parmi lesquels «Des hommes d'honneur», «L'expérience interdite» ou encore «The Sentinel». /ats-afp-réd



KIEFER SUTHERLAND

L'acteur était déjà sous le coup d'une mise à l'épreuve. (KEYSTONE)